

FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR

SUR LA PAIX ET LA
SÉCURITÉ EN AFRIQUE



LES ACTES DU FORUM

6^e ÉDITION
18
19
2019
NOV





SOMMAIRE



Le mot de S.E.M Amadou BA, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur
Programme

PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Discours de Shinishi NAKATANI, <i>Vice-Ministre Parlementaire du Japon</i>	11
Discours de Édouard PHILIPPE, <i>Premier Ministre de la France</i>	13
Discours de S.E.M Mouhamed OULD CHEIKH EL GHAZOUANI, <i>Président de la République Islamique de Mauritanie</i>	16
Discours de S.E.M Macky SALL, <i>Président de la République du Sénégal</i>	19
PANEL DES CHEFS D'ÉTAT ET HAUTES PERSONNALITÉS	23

DEUXIÈME DEMI-JOURNÉE

Plénière 1 Repenser la sécurité collective : quelles approches ?	34
Atelier 1 Mécanismes de prévention des conflits et de sortie de crises	50
Atelier 2 Extrémisme violent: groupes terroristes et conflits communautaires dans les processus de paix	54
Atelier 3 Sécurité collective: quelles implications pour les FDS ?	60

TROISIÈME DEMI-JOURNÉE

Plénière 2 Face à la crise du multilatéralisme: quelles réponses aux limites des opérations de maintien de la paix en Afrique ?	68
Atelier 4 Comment financer les politiques africaines de paix et de sécurité ?	84
Atelier 5 Quelles relations de sécurité pour l'Afrique avec ses partenaires internationaux ?	88
Atelier 6 Gouvernance des espaces et ressources naturelles en Afrique : quelles solutions ?	92

QUATRIÈME DEMI-JOURNÉE

Atelier 7 Sécurité numérique: quelles priorités pour l'Afrique ?	100
Atelier 8 Grands projets d'infrastructures : lien entre sécurité et développement	106
Atelier 9 Rôle des populations et des acteurs de la Société civile dans la sécurité en Afrique	110

Dakar dans la presse	119
Les partenaires du Forum	121
Les intervenants	126
Les participants	132

LE MOT

A man with short dark hair and glasses, wearing a dark pinstriped suit, white shirt, and purple tie, is speaking at a podium. The podium has a white sign with text. The background consists of large, diagonal stripes in shades of blue, green, and orange.

FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR
SUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE
CICAD 18-19 NOVEMBRE 2019

Conscient de l'ampleur et de l'acuité des menaces sécuritaires dans plusieurs régions du monde, particulièrement en Afrique, et convaincu de la nécessité d'y apporter des réponses innovantes, le Sénégal sous la conduite éclairée du Président Macky SALL, poursuit ses efforts en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Ces efforts sont sous-tendus par un engagement fort et continu dans les valeurs qui fondent le multilatéralisme. Or, le multilatéralisme, jadis pierre angulaire du système de sécurité collective né sur les cendres de la seconde guerre mondiale, a vu récemment ses fondements vaciller sous l'effet du retour du nationalisme.

Cette situation inquiétante conduit le Sénégal à porter son choix sur le thème « **Paix et Sécurité en Afrique : les défis actuels du multilatéralisme** », pour servir de fil d'ariane aux discussions dans le cadre de la sixième édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique, tenue les 18 et 19 novembre 2019.

Ce cadre privilégié de réflexion, d'échanges et de propositions a réuni, pendant deux jours, Chefs d'État et de Gouvernement, Ministres, Diplomates, Militaires, Chercheurs, Universitaires, Acteurs de la société civile et du secteur privé autour des problématiques et enjeux sécuritaires qui interpellent non seulement les décideurs mais surtout nos sociétés dans ce qu'elles ont de plus essentiel : la pérennité de leur existence.

Fort de cela, la sixième édition de ce Forum a permis de replacer le multilatéralisme au cœur des priorités de la communauté internationale, avec le souci aussi légitime que complexe de repenser ce concept en vue de l'adapter aux nouveaux paradigmes du monde présent et à venir. D'où l'intérêt manifesté par nombre de participants pour le renforcement de la coopération avec l'Union africaine et les Organisations régionales.

En Afrique ou hors du continent, les menaces sont réelles, globales et nécessitant des solutions collectives. C'est la conviction du Président Macky SALL qui rappelle que les périls transcendent les frontières, que leur prise en charge ne saurait être fragmentée et par conséquent les combattre est un devoir de solidarité et un impératif de sécurité collective.

Les participants ont souligné l'impérieuse nécessité d'adopter une approche holistique dans la recherche de la paix sur le continent, relevé le besoin urgent de doter les forces déployées sur le terrain d'une posture robuste afin de conjurer les menaces asymétriques, notamment dans le Sahel et le Bassin du Lac Tchad.

La complexité des menaces sécuritaires sur le continent appelle et requiert un système multilatéral capable de favoriser la mutualisation des forces. Et qui plus est, la position géographique de l'Afrique, située aux confins des océans atlantique et indien ainsi que de la méditerranée, n'offre pas beaucoup de possibilités aux partenaires internationaux que de collaborer avec le continent pour juguler les menaces précitées.

Le Sénégal tient, par ma voix, à adresser ses sincères remerciements à ses partenaires et à tous les participants qui chérissent avec lui les valeurs fondamentales de liberté et de respect de la dignité humaine, pour avoir répondu favorablement à l'invitation au Forum 2019 et contribué grandement à sa réussite.

Amadou BA, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

PROGRAMME



DIMANCHE 17 NOVEMBRE

20h00

Cocktail de bienvenue des participants

King Fahd Palace, Dakar

LUNDI 18 NOVEMBRE



09h30
12h05

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE sous la présidence de S.E.M Macky SALL
Président de la République du Sénégal

→ Introduction

→ Intervention des Chefs d'État et Hautes Personnalités

- Intervention de S.E.M Shinishi NAKATANI, Vice-Ministre Parlementaire - Japon
- Intervention de M. Édouard PHILIPPE, Premier Ministre - France
- Intervention de S.E.M Mohamed OULD CHEIKH EL GHAZOUANI, Président de la République - Mauritanie
- Intervention de S.E.M Macky SALL, Président de la République - Sénégal

→ Intermède musical

→ **PANEL DE HAUT NIVEAU (Chefs d'État et Hautes personnalités)**

Introduction par les modérateurs : Assane DIOP (RFI) et Zain EJIOFOR PEOPLES (CNN)

12h15
14h45



Déjeuner officiel

& Pause déjeuner des participants



15h00
16h30

Plénière N°1 - Repenser la sécurité collective : quelles approches ?

Modérateur : Général Babacar GAYE, ancien CEMGA - Sénégal

João GOMES CRAVINHO	Ministre de la Défense - Portugal
Ramtane LAMAMRA	Haut représentant pour le programme "Silence des armes" - UA
Tiébilé DRAMÉ	Ministre des Affaires étrangères - Mali
Marcel AMON TANOH	Ministre des Affaires étrangères - Côte d'Ivoire
Dai BING	Secrétaire Général, Forum on China-Africa Cooperation - Chine
Obaid AL HIRI AL KETBI	Vice-Ministre des Affaires étrangères en charge des affaires sécuritaires et militaires - Émirats Arabes Unis

Atelier N°1 Mécanismes de prévention des conflits et de sortie de crises

Mohamed el Hacem LEBATT Conseiller Stratégique Principal - Commission de l'Union africaine

Albert PAHIMI PADACKE	Ancien Premier Ministre - Tchad
Comfort Ekhuae ERO	Directrice du Programme Afrique - International Crisis Group (ICG)
Angel Losada FERNANDEZ	Représentant Spécial pour le Sahel - Union européenne
Patrick YOUSSEF	Directeur Régional Adjoint Afrique - CICR

Atelier N°2 Extrémisme violent: groupes terroristes et conflits communautaires dans les processus de paix

Mahamat Saleh ANNADIF RSSGN au Mali et Chef de la MINUSMA - ONU

Ibrahim YAHAYA IBRAHIM	Analyste Principal Sahel - International Crisis Group (ICG)
Carol MOTTET	Conseillère principale, Division Sécurité humaine à la DFAE - Suisse
François Louncény FALL	RSSG pour l'Afrique Centrale - ONU
Mahamadou SAVADOGO	Consultant Chercheur - Institute for Security Studies (ISS)

Atelier N°3 Sécurité collective: quelles implications pour les FDS ?

Niagalé BAGAYOKO Présidente - African Security Sector Network (ASSN)

Émile OUEDRAOGO	Président fondateur - Fondation pour la Sécurité du Citoyen (FOSEC)
Kossi AGOKLA	Membre du Comité Exécutif - African Security Sector Network (ASSN)
G ^{al} Abdoulaye FALL	Ancien CEMGA - Sénégal
G ^{al} Mahamadou ABOU-TARKA	Ministre Conseiller à la Présidence de la République et Président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix - Niger

16h45
18h30



09h00
10h30**Plénière N°2 – Face à la crise du multilatéralisme : quelles réponses aux défis à la paix et à la sécurité en Afrique ?****Modérateur : Mankeur NDIAYE, RSSGN pour la Centrafrique - ONU**

Bintou KEITA

Marie Noëlle KOYARA

Issoufou KATAMBÉ

Jean-Claude GAKOSSO

Secrétaire-générale adjointe pour le maintien de la paix - ONU

Ministre de la Défense nationale et de la reconstruction de l'armée - RCA

Ministre de la Défense - Niger

Ministre des Affaires étrangères - Congo

10h45
12h45**Atelier N°4 Comment financer les politiques africaines de paix et de sécurité ?****Arthur BOUTELLIS**G^{ral} Francis AWAGBE BEHANZIN

Samuel GAHIGI

Michelle NDIAYE

Conseiller Senior - International Peace Institute (IPI)

Commissaire aux Affaires Politiques, Paix et Sécurité - CEDEAO

Directeur Adjoint pour l'Afrique orientale - ONU

Directrice PPSA à l'Institute for Peace and Security Studies et Chef du Secrétariat Tana Forum

Atelier N°5 Quelles relations de sécurité pour l'Afrique avec ses partenaires internationaux ?**Ahmedou OULD-ABDALLAH**

Robert DOELGER

Col. Festus ABOAGYE

Tighisti AMARE

CF Kenichi MATSUI

Président - Centre Sécurité Stratégie Sahel Sahara (Centre4s)

Directeur pour l'Afrique sub-saharienne et le Sahel - MAE Allemagne

Directeur Exécutif et Consultant - Ulinzi Africa Resources

Chef adjoint Programme Afrique - Royal Institute of International Affairs

Attaché de Défense - Ambassade du Japon en France

Atelier N°6 Gouvernance des espaces et ressources naturelles en Afrique : quelles solutions ?**Mankeur NDIAYE**

Jean WILLEMIN

Hadiza KIARI FOUGOU

Ludovic D'HOORE

Benjamin AUGÉ

RSSG pour la Centrafrique - ONU

Chef de projet senior - Geneva Water Hub

Géographe, enseignante-chercheuse à l'Université de Diffa - Niger

Coordonnateur régional pour l'Afrique centrale - ONUDC Gabon

Chercheur associé - Centres Afrique et Énergie - IFRI

13h00
14h30**Pause déjeuner des participants****Retrouvez dans le dossier du participant les contributions des experts du Forum !**

Des réflexions approfondies pour prolonger les débats autour des thématiques des ateliers

- ⑧ Oswald Padonou - "Sécurité collective : quelles implications pour les FDS africaines ?"
- ⑧ Amandine Gnanouon - "Regard sur l'Afrique face aux défis de la militarisation des interventions"
- ⑧ Adam Thiam - "Initiatives communautaires et citoyennes et médiation au centre du Mali"
- ⑧ Karen Allen - "Le continent africain, laissé-pour-compte du débat sur la cybersécurité?"
- ⑧ Bakary Sambe - "La lutte contre le terrorisme au Sahel à l'heure des conflits intercommunautaires : Entre incompréhensions et interrogations"

Dossier disponible en ligne | dakarforum.org/fr/dossier-du-participant-2019/

Atelier N°7 Sécurité numérique: quelles priorités pour l'Afrique ?**Youssef BENTALEB**

Papa GUEYE

Romain G-FONTAINE

Djiba DIALLO

Karen ALLEN

Président - Centre Marocain de Recherches polytechniques et d'innovation (CMRPI)

Directeur général - École Nationale de Cybersécurité à Vocation Régionale - Dakar

Directeur de la Communication et des relations institutionnelles - IN GROUPE

Directrice Relation Fintech - EcoBank

Conseiller Principal en recherche sur les menaces émergentes en Afrique -

Institute for Security Studies (ISS) Pretoria

14h45
16h45**Atelier N°8 Grands projets d'infrastructures : lien sécurité et développement****Mohammed LOULICHKI**

Jean-Marc GRAVELLINI

Richard DANZIGER

Charles TELLIER

Chercheur au Policy Center for New South (PCNS) - Maroc

Responsable de l'Unité de Coordination de l'Alliance Sahel - Alliance Sahel

Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale - OIM

Responsable de division Fragilités, Crises, Conflits - AFD

Atelier N°9 Rôle des populations et des acteurs de la Société civile dans la sécurité en Afrique**Gilles YABI**

Muneinazvo KUJEKE

Rachid ID YASSINE

Mamane KAKA TOUDA

Marie-Josée KANDANGA

Zeneb TOURÉ

Directeur Exécutif - WATHI

Chercheuse junior - Institute for Security Studies (ISS)

Chercheur au laboratoire LASPAD - Université Gaston Berger

Juriste, Responsable en charge des questions de la jeunesse - AEC

Conseillère régionale Femme Paix et Sécurité - ONU Femme

Chargée principale Plaidoyer et Partenariats - BAD

17h00

SYNTHÈSE DES TRAVAUXpar S.E.M Amadou BA, *Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur***Un événement
organisé par**Ministère des Affaires étrangères et
des Sénégalais de l'extérieurwww.diplomatie.gouv.sn**Les équipes organisationnelles****ceis**Compagnie Européenne
d'Intelligence Stratégique
www.ceis.euCentre des Hautes Études
de Défense et de Sécurité
www.cheds.gouv.snUnicom Graphics
Agence conseil et événementiel
contact : 33 827-85-85

#DAKARFORUM





1^{ère}

DEMI-JOURNÉE

Lundi 18 novembre 2019



Cérémonie d'ouverture en présence de :



S.E.M Macky SALL

Président de la République - Sénégal



**S.E.M Mohamed
OULD CHEIKH EL GHAZOUANI**

Président de la République - Mauritanie



Édouard PHILIPPE

Premier Ministre - France



Shinishi NAKATANI

Vice-Ministre Parlementaire - Japon





Shinishi NAKATANI, Vice-Ministre Parlementaire du Japon

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole, au nom du Gouvernement du Japon, à l'ouverture de la 6^{ème} édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

Je voudrais tout d'abord saluer les autorités sénégalaises, à commencer par le Président Macky SALL, d'avoir pris cette grande initiative, et remercier tous ceux qui ont travaillé ardemment pour l'organisation de ce forum. Je suis heureux d'annoncer que le Japon apporte, comme la France et pour la 6^{ème} année consécutive, sa contribution financière à la tenue de l'édition 2019 du Forum de Dakar désormais incontournable.

Certes, l'Afrique continue à faire face aux défis causés par des conflits et le terrorisme au Sahel et ailleurs, mais on constate des progrès encourageants vers la paix et la sécurité grâce aux efforts menés par les pays d'Afrique un peu partout sur le continent, comme dans la Corne de l'Afrique ou au Sahel. Il est donc nécessaire pour la communauté internationale d'appuyer ces engagements propres des pays africains à travers la coopération multilatérale. À cet égard, je me félicite que le thème choisi pour ce forum porte si opportunément sur « les défis actuels du multilatéralisme ».

En fait, le Gouvernement du Japon a organisé la 7^{ème} Conférence Internationale pour le Développement de l'Afrique, dite TICAD7, en août dernier à Yokohama. La TICAD est une plateforme ouverte et inclusive qui incarne justement le multilatéralisme, en mettant à profit l'appropriation de l'Afrique et le partenariat de la communauté internationale. A travers ce processus de la TICAD initié en 1993, le Japon a accompagné ce long cheminement des efforts africains, en étroite collaboration avec des partenaires internationaux.

Lors de la TICAD7 tenue en août dernier, de nombreux pays africains et partenaires internationaux ont activement participé aux discussions sur la paix et la sécurité en Afrique au cours de séances plénières, et à l'occasion des deux sessions spéciales consacrées respectivement au Sahel et à la Corne de l'Afrique. À cette occasion, le Premier Ministre du Japon ABE Shinzo a lancé une nouvelle initiative japonaise, dénommée la « Nouvelle approche pour la paix et la stabilité en Afrique », dite **NAPSA**.

La NAPSA est constituée de deux piliers :

Le premier pilier est « l'appropriation de l'Afrique dans la résolution de conflits ». Étant donné que les efforts menés par l'Afrique, à l'instar de l'Union Africaine, les organisations sous régionales et le G5 Sahel montrent leurs fruits dans la gestion de conflits, il est devenu important d'impulser la prévention, l'arbitrage et la médiation des conflits avec notamment l'Afrique en position de « conductrice ». Le Japon s'engage à appuyer ces efforts menés par nos amis africains.

Le deuxième pilier est une « approche des causes profondes qui empêchent la consolidation de la paix et de la stabilité en Afrique ». Des mesures à court terme, y compris un volet militaire qui visent à calmer la situation dans l'immédiat ne suffisent pas pour réaliser une paix durable. Il est nécessaire donc de s'attaquer directement aux racines des conflits, comme la vulnérabilité des institutions étatiques et des environnements qui poussent les jeunes à l'extrémisme.

De ce point de vue, le Japon met et mettra en œuvre des engagements concrets sous l'égide de la NAPSA.

Voici quelques cas de nos engagements :

Premièrement, le Japon continue à appuyer les efforts d'arbitrages et médiations menées par l'UA ou les organisations sous régionales.

Deuxièmement, des activités de maintien de la paix conduites par les pays d'Afrique seront davantage soutenues, en coordination avec des pays concernés, y compris la France, par des projets de renforcement des capacités à travers plusieurs centres de formation des opérations de maintien de la paix en Afrique, et le Projet de l'ONU pour le déploiement rapide de moyens de génie en Afrique.

Troisièmement, la NAPSA s'engage à former 60 000 personnes dans le domaine de la justice, du maintien de l'ordre public et du contrôle des frontières, visant à renforcer les capacités institutionnelles et la gouvernance.

Enfin, nous œuvrons également pour augmenter la résilience des communautés locales et prévenir la radicalisation des jeunes, à travers des projets en faveur de la société civile et de la création d'emplois.

Je tiens à rappeler que le multilatéralisme basé sur le concert international est un élément essentiel pour surmonter les défis de la paix et de la sécurité en Afrique. Lors de la réunion des Ministres des Affaires Etrangères du G20 qui aura lieu à Nagoya, Aichi ce week-end, sous la présidence du Japon, la question du « développement de l'Afrique » figurera parmi les principaux agendas et fera l'objet de discussions. Le Japon souhaite que le G20 réuni lance depuis Nagoya un message fort sur l'importance d'appuyer des initiatives prises par l'Afrique.

J'aimerais terminer mes propos avec une petite touche personnelle. Avant de devenir un homme politique, j'ai travaillé pendant 10 ans comme membre de l'armée d'auto-défense, pour la paix et la sécurité non seulement du Japon mais aussi du monde. Etant une des nombreuses personnes qui se dévouent chaque jour pour le maintien de la paix, je souhaite de tout mon cœur que nos discussions à ce forum renforcent davantage notre coopération pour la paix et la sécurité en Afrique.



**Édouard PHILIPPE**, Premier Ministre de la France

« La sagesse est le fruit d'une longue expérience » dit un proverbe sénégalais. C'est pour bénéficier de cette sagesse, de cette expérience de l'Afrique que le Forum de Dakar a vu le jour en 2013 à la suite du Sommet de Paris. Or, s'il y a une chose dont notre monde - celui de 2019 - me semble avoir besoin, c'est bien de sagesse et d'expérience. C'est pourquoi ce 6^{ème} forum, que je suis particulièrement honoré d'ouvrir, prend un relief particulier.

Beaucoup a été fait depuis 2013. Une année qu'on peut considérer comme fondatrice. 2013, c'est l'année de naissance du Forum de Dakar. C'est également l'année du sommet de Yaoundé sur la lutte contre la piraterie maritime qui a posé les fondements d'une coopération renforcée entre les États riverains du golfe de Guinée.

2013, c'est aussi l'année de la réaction immédiate que nous avons opposée au péril islamiste qui menaçait Bamako. La France a répondu présent avec l'opération Serval puis avec l'opération Barkhane dont la vocation est désormais régionale. La France n'a pas été seule dans ce combat. Elle a pu compter sur l'aide de ses partenaires européens et africains avec à la clef, de réels succès tactiques. En témoigne la récente mise hors de combat de chefs et de membres de différents groupes terroristes au Mali ou ailleurs.

Nous ne sommes pas réunis ici pour effectuer un exercice d'autosatisfaction, mais pour regarder la situation en face. Dans sa nuance et parfois, dans sa vérité plus cruelle.

Dans certains territoires, nous sommes parvenus sinon à éradiquer, du moins à contenir, voire à faire reculer la menace djihadiste.

Dans d'autres territoires en revanche, cette menace se développe. Bien souvent, elle prospère sur un terreau de tensions préexistantes. Elle tire aussi profit de la corruption et des trafics. Cette menace mute, s'adapte, se répand ailleurs, comme un cancer. Elle frappe parfois au cœur des pays : au centre du Mali, au nord du Burkina Faso ou au Nord Tillabéri au Niger. Permettez-moi, à cet égard, de saluer la mémoire de l'ensemble des militaires, de toute nationalité et elles sont nombreuses, qui ont perdu dans la vie dans le cadre des opérations de la communauté internationale en Afrique.

Une chose est sûre : les groupes djihadistes profiteront dès qu'ils le pourront, de nos faiblesses, de nos manques de coordination ou de nos insuffisances en termes de moyens, d'engagements ou de formation. Nous ne devons leur laisser aucune chance, aucune prise. Cela implique d'évaluer en permanence l'efficacité de nos dispositifs. En les confrontant au monde tel qu'il est pour tirer ensuite les bonnes conclusions. J'en vois au moins trois.

La première c'est que le monde de périls dans lequel nous vivons, crée entre nous une communauté de destins : Cette communauté de destins est ancienne. Nous avons eu l'occasion de la commémorer la semaine dernière, lors des célébrations

de l'armistice de la Première guerre mondiale, en rendant hommage comme chaque année, aux soldats qui sont venus dans la lointaine Europe, pour se battre et mourir aux côtés des Poilus. Cette communauté de destin se nourrit de nombreux échanges économiques et culturels. Elle se nourrit de nos communautés respectives et de nos binationaux.

Mais cette communauté de destins, c'est aussi celle qui pousse aujourd'hui des milliers de jeunes à fuir la guerre, la pauvreté, l'absence de perspectives pour gagner l'Europe au risque de leur vie. Nous savons tous que cette illusion d'une vie meilleure se change souvent en piège. Et que ces migrations qui sont subies à la fois par les pays de départ et par les pays d'accueil, constituent un échec commun. Un échec qui alimente les peurs, le ressentiment, et parfois la haine. On le sait aussi : on ne résoudra pas cette question sur le long terme en s'abritant derrière des mers ou en érigeant des murs.

La deuxième conclusion, c'est que nous ne pourrons avancer qu'ensemble. « Nul ne peut se vanter de se passer des autres » dit un proverbe malien. Nous avons en effet besoin de l'engagement de tous pour progresser vers une stabilisation totale. Nous avons besoin de la MINUSMA qui contribue partout au Mali, au dialogue politique. Nous avons besoin de l'EUTM qui soutient et renforce l'efficacité opérationnelle des forces maliennes. Nous avons besoin du G5 Sahel qui crée une vraie solidarité opérationnelle, en particulier dans les zones frontalières.

Permettez-moi à cet égard, de saluer la mobilisation des pays du G5 Sahel et de la CEDEAO lors du sommet extraordinaire d'Ouagadougou du 14 septembre dernier sur la lutte contre le terrorisme. Nous avons besoin de l'engagement de l'Union africaine dans les opérations de l'ONU, et je salue sa volonté d'assumer ses responsabilités dans le cadre d'opérations africaines de maintien de la paix. Voyez-vous : dans un monde où les stratégies unilatérales du « fait accompli » semblent avoir le vent en poupe, l'Afrique a beaucoup à nous dire sur le multilatéralisme dont elle offre de nombreux exemples. Ce n'est pas toujours facile, le multilatéralisme. Mais, pour paraphraser une formule célèbre, c'est le « pire » - je place ce qualificatif entre guillemets- système de résolution des conflits, à l'exclusion de tous les autres. Autrement dit : on n'en connaît pas de meilleur sur le long-terme.

Dernier enseignement : les armées conventionnelles, aussi courageuses et nombreuses soient-elles, ne pourront jamais totalement vaincre l'ennemi que nous combattons. Elles pourront le faire reculer, le neutraliser ; non le faire disparaître. Les armées peuvent faire beaucoup. Mais elles ne peuvent résorber les fractures qui alimentent les affrontements communautaires ; ni garantir la cohésion d'une société. Notre stratégie doit donc combiner plusieurs aspects : un volet militaire bien-sûr, mais aussi diplomatique et d'aide au développement et un volet de perspectives économiques et sociales.

C'est sur le fondement de ce diagnostic, que la France, sous la direction du président de la République, s'est engagée : Elle a d'abord engagé ses forces. La quasi-totalité des forces que la France a déployées en Afrique le sont aux côtés de leurs alliés africains et européens.

La France accompagne également la montée en puissance des forces de sécurité et de défense





locale, en particulier les écoles nationales à vocation régionale. Je pense à la toute récente école de cyber-sécurité de Dakar ; à l'école de l'armée de l'air de Thiès où des cadres sénégalais instruisent des élèves qui proviennent de toute la région. Je pense aussi à l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme de Côte d'Ivoire qui a accueilli cet été ses premiers étudiants ; ou enfin au collège de défense du G5 Sahel qui a vu le jour en 2018 à Nouakchott.

Ces efforts de défense sont importants. Ils sont nécessaires. Nous nous en donnons les moyens financiers. Mais je l'ai dit : ils ne sont pas suffisants. C'est pourquoi, le président de la République s'est engagé à porter notre aide au développement à 0,55% du revenu national brut d'ici 2022. Cela représentera à terme un effort de 7 mds d'euros par an dont l'Afrique sera le premier bénéficiaire. Nous soumettrons en 2020 au Parlement français, une loi de programmation pour inscrire cet engagement dans le marbre. Ce volet « développement » est le complément naturel de notre effort militaire ; les deux sont liés : les États ont besoin de stabilité pour se développer. Et le développement, économique, humain, social, est un puissant facteur de stabilité.

Une partie de la solution réside aussi dans l'engagement de nos partenaires européens. C'est le sens de l'initiative que le président de la République a lancée avec le Partenariat de Biarritz. Je voudrais revenir sur 3 de ses aspects qui permettent d'en souligner le caractère inédit.

Le premier, c'est son origine franco-allemande. Ce partenariat prend sa source dans ce qui constitue en quelque sorte, le ciment ou le moteur de l'Europe. L'idée en est française ; sa nature, elle, est européenne.

Le deuxième aspect, c'est que tous les partenaires ont vocation à s'y associer. Les États du Sahel bien-sûr, mais aussi les États côtiers, de la Côte d'Ivoire au Bénin. Même si ces États ne sont pas confrontés de manière directe à l'extension de la menace terroriste, ils détiennent une partie de la solution pour la combattre. Nous devons donc les y inviter, dans un esprit d'engagements réciproques entre les pays de la région et les partenaires internationaux.

Troisième aspect : ce Partenariat engage une refonte de notre manière d'appréhender la sécurité. Il l'envisage en quelque sorte, au sens large, en consacrant une attention particulière aux forces de sécurité intérieure ainsi qu'au renforcement de la chaîne pénale.

J'ajoute que ce partenariat est conçu pour fonctionner de manière très fluide et complémentaire avec l'Alliance Sahel qui doit demeurer centrée sur son objectif : l'appui au développement dans les zones fragiles ou reculées.

Mesdames et messieurs, ce 6^{ème} forum de Dakar est une très belle manière je crois, de « répondre présent à la renaissance du monde » pour paraphraser Léopold Sédar Senghor. Une renaissance qui doit passer, selon moi, par le renforcement du multilatéralisme ; par la défense de la paix et de la sécurité ici en Afrique. Elle doit aussi passer par notre capacité collective à offrir un avenir à chacun ; à rompre avec cette fatalité du départ comme seul horizon. Cette future « renaissance du monde » a surtout besoin de l'Afrique, de sa sagesse, de son expertise, de sa jeunesse, de ses entrepreneurs, de ses artistes et bien-sûr de ses dirigeants.

Et cette Afrique pleine de promesses est justement réunie ici, à Dakar, pour répondre présent ce dont je me réjouis très sincèrement.



S.E.M Mohamed OULD CHEIKH EL GHAZOUANI,
Président de la République de Mauritanie

Permettez tout d'abord de féliciter mon ami et frère le Président Macky SALL pour l'organisation et le succès de ce forum, devenu incontestablement un des grands rendez-vous annuels sur les questions de sécurité et de paix dans le monde et en particulier un carrefour d'autorités pour tous ceux qui s'intéressent aux questions de paix et de la sécurité en Afrique et dans notre sous-région, en particulier.

Je voudrais, surtout, remercier mon frère et ami le président Macky SALL de m'avoir octroyé l'ultime privilège d'être cette année l'hôte d'honneur de cet important événement et c'est seulement à quelques mois de ma prise de fonctions en tant que Président de la République Islamique de Mauritanie.

Il n'y a aucun doute que cette invitation et l'attention toute particulière tout empreinte de majestueuse et élégante Téranga sénégalaise montrent le niveau exceptionnel des relations fraternelles et amicales ainsi que l'histoire et le destin commun qui lient nos deux pays et nos deux peuples.

Monsieur le Président, Excellences Mesdames et Messieurs,

Le choix du thème du forum de cette année « les défis actuels du multilatéralisme, me paraît judicieux et tout à fait en adéquation avec certains défis auxquels nous faisons face, surtout dans notre sous-région.

Vous me permettrez cependant de situer ce thème dans le contexte sahélo-sahélien pour en dégager quelques enseignements utiles à notre appréciation du multilatéralisme dans sa globalité. Je ne vous apprends rien en vous disant que nous assistons depuis quelques années à une détérioration croissante de la situation sécuritaire dans le contexte sahélo-sahélien et en particulier à la résurgence inquiétante des conflits intercommunautaires et ce malgré les multiples initiatives locales, régionales et internationales visant à instaurer la paix et la sécurité.

Je me propose aujourd'hui, vu la gravité de la situation et le risque majeur encouru par tous nos États de vous parler sans langue de bois mais bien sûr avec un esprit d'humilité tout africain sans la moindre prétention de donneur de leçons.

Les vulnérabilités de notre large espace sahélo-sahélien sont essentiellement liées à trois facteurs plus au moins interdépendants, à des conditions climatiques inhospitalières et de plus en plus imprévisibles, à une faiblesse structurelle de la gouvernance, à des crises économiques sociodémographiques immenses dans notre espace couvrant au moins partiellement une dizaine de nos pays. L'eau est une denrée rare à laquelle l'accès est une source de tensions constantes entre les communautés, la pluviométrie annuelle déjà très faible, de 150 et 400 mm par an, est affectée par le réchauffement climatique avec des fluctuations inhabituelles, rendant la résilience des populations de plus en plus précaire. Les activités agro-pastorales, principales sources de revenu ont drastiquement chuté ces dernières années accentuant la pauvreté, la précarité économique et les disparités sociales.

Par ailleurs, la présence des institutions étatiques dans ces grands espaces désertiques et plus ou peu habités constitue un défi majeur ;





la récurrence des mouvements irrédentistes et surtout l'avènement du terrorisme des années 2000, associé – pour ne pas dire nourri – par des réseaux de trafiquants et des criminels locaux, ont révélé l'incapacité de la plupart de nos États à assurer sa propre sécurité sans un soutien extérieur.

Des territoires immenses devenus des zones de non droit échappent au contrôle des États laissant les populations à la merci des groupes criminels très organisés et de plus en plus fortement équipés.

Nos États se sont rapidement vus confrontés à des défis majeurs concomitants : un grand déficit de la gouvernance et de la justice sociale, des faiblesses capacitaires en matière de défense et de sécurité. La coordination régionale et internationale est restée largement insuffisante face aux menaces dans une spirale.

Sur le plan économique, beaucoup d'États font face à des conditions socioéconomiques précaires malgré de réels potentialités économiques notamment en ressources minières. Le climat des affaires n'est pas attrayant. Les économies basées essentiellement sur la rente et la subsistance sont soumises aux fluctuations des cours mondiaux des matières premières et aux aléas climatiques. Les économies ne créent plus l'emploi surtout pour les jeunes, filles et garçons, les vrais laissés pour compte d'un système éducatif défaillant depuis de longues années et pour compliquer davantage, dans ce contexte de vaches maigres, une grande partie des ressources de l'État est consacrée à la défense et à la sécurité au détriment des secteurs vitaux tels que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau et d'autres aspects.

Sur le plan démographique, les taux de la natalité sont des plus élevés au monde avec une population très jeune : les moins de 35 ans représentent près de 70% de nos populations. L'ignorance et l'extrême pauvreté exposent une jeunesse sans perspective à des alternatives fragiles : l'embrigadement par les groupes terroristes et les réseaux de trafiquants de plus en plus organisés et l'immigration clandestine.

Au plan des menaces sécuritaires, il convient de souligner que la chute de l'État Libyen en 2011 a été l'élément multiplicateur de l'embrasement de l'espace saharo-sahélien. Dès lors, toute tentative de lutte contre le terrorisme qui se veut efficace doit nécessairement intégrer la résolution de la crise libyenne. Les activités terroristes des groupes armés ont généré des milliers de morts, des centaines de milliers de déplacés et de réfugiés, la fermeture de centaines d'écoles et plus de dix millions de personnes menacées par l'insécurité alimentaire. La connexion entre la criminalité organisée et les conflits intercommunautaires compromet la cohésion sociale et aggrave la situation humanitaire. Les groupes armés se financent des différentes formes de trafics qui prolifèrent et notamment de la drogue. En dix ans, la valeur de ce trafic se chiffrerait à des dizaines des milliards d'euros. Des groupes terroristes et autres milices prélèvent un droit de passage sur les convois. Des réseaux secrets attirent beaucoup de jeunes désœuvrés.

Loin de ce tableau triste, il convient de saluer les initiatives de gestion de crises émanant de nos États et de nos partenaires stratégiques, initiatives qui se sont multipliées ces dernières années et ont montré aussi, pour certaines, leurs limites. Je ne veux pas rentrer dans les détails de ces initiatives qui feront certainement l'objet d'autres interventions mais je vais en citer à titre d'illustration : le G5, principale initiative émanant des États eux-mêmes et qui n'a hélas pas jusqu'ici reçu l'appui financier et logistique promis, l'opération BARKHANE, initiée et efficacement soutenue par la France, le précieux exercice multinational FLINTLOCK avec les États Unis d'Amérique, la MINUSMA au Mali, l'Initiative des pays du champ, l'Alliance Sahel, le Processus de Nouakchott, l'Initiative d'Accra et récemment le plan d'action prioritaire de la CEDEAO qui a été créé au cours du sommet de Ouaga, un partenariat promoteur entre les pays de la sous-région.

Je voudrais, par ailleurs, partager quelques éléments saillants de la stratégie mauritanienne de lutte contre le terrorisme, qui est parfois cité en exemple pour des résultats probants.

Cette stratégie a été articulée autour de deux axes principaux : une lecture analytique de l'environnement géostratégique pour définir la typologie et les causes profondes de la menace et le renforcement des capacités sur les plans opérationnel, juridique, religieux et socioéconomique en vue d'une prise en compte efficiente de cette menace multiforme.

Sur le plan juridique, le renforcement de l'arsenal juridique en vue de la judiciarisation de l'acte terroriste a permis d'accélérer les procédures de traitement pénal des délits qui y sont liés. Le tarissement des sources de financement du terrorisme a été rendu possible par la surveillance stricte des flux financiers et la régulation des procédures d'échanges et de mouvement des fonds et le financement du terrorisme, à travers un réseau opaque d'ONGs fictives.

Au plan de la défense et de la sécurité, l'effort a été porté sur la formation, l'entraînement et la remise à niveau des capacités opérationnelles des forces armées et de sécurité, le renforcement des chaînes de renseignement, la réorganisation du dispositif sécuritaire et la création d'unités spéciales, la conduite d'opérations préventives et la coordination active avec les partenaires régionaux et internationaux.

Pour tarir les sources de recrutement du terrorisme, une campagne de déradicalisation sous la conduite d'érudits de grande renommée ont permis d'expliquer le sens et la portée du message de tolérance de l'Islam totalement aux antipodes des discours obscurantistes. Les repentis bénéficient de programmes de réinsertion économique.

Revenant à notre thème de cette année, je souhaite faire les remarques suivantes : nous assistons depuis quelques années à une montée des nationalismes qui remettent en cause les mécanismes onusiens et certains accords multilatéraux sur l'environnement, le commerce et le maintien de la paix. Or, à l'heure de la révolution numérique, le monde est devenu un village planétaire où les enjeux financiers, macroéconomiques, sociaux et climatiques, sécuritaires et autres s'interconnectent et dépassent le cadre des frontières géographiques et socioculturelles.

Une gestion durable des multiples facteurs de déstabilisation et leurs caractères transnationaux passe nécessairement par des réponses collectives. À ce titre, le partenariat stratégique avec les États Unis d'Amérique, avec l'Europe, avec la Chine, la Russie, le Japon, les pays du Golfe et autres s'avère pertinent pour renforcer les appareils sécuritaires et les modes de gouvernance des pays qui constituent les maillons vulnérables. Mais ces coopérations multilatérales doivent reposer sur le double principe de l'indivisibilité des questions de sécurité et de développement et d'un rôle exclusif de soutien de l'action des pays concernés dans le respect des principes de démocratie, de bonne gouvernance et de l'État de droit.

L'ONU, de par ses capacités et sa position de neutralité vis-à-vis des tendances politiques locales et régionales est le partenaire par excellence qui doit jouer un rôle catalyseur dans la coopération multilatérale. Mais pour cela, l'ONU doit se réformer non seulement au niveau de la composition des membres permanents du Conseil de Sécurité, mais également dans sa politique de maintien de la paix, qui n'est pas en adéquation avec les enjeux du terrorisme d'aujourd'hui.

Des forces régionales mobiles plus légères et connaissant mieux le terrain doivent être davantage privilégiées comme réponse plutôt qu'une force lourde et statique avec un mandat souvent limité et coûteux. L'ONU doit ainsi donner un mandat plus robuste et un financement plus pérenne aux forces sous-régionales, telle que la force conjointe du G5 Sahel. Ces forces sous forces régionales viennent compléter des efforts multilatéraux onusiens qui doivent être tournés vers le maintien de la paix – une fois qu'elle existe bien sûr – avec une stabilisation de long terme. Aujourd'hui, une nouvelle initiative, que nous salvons, portée par le couple franco-allemand s'est mise sur la table : « le partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel ». Cette initiative est la bienvenue surtout si elle vient en complément à l'action des initiatives existantes, notamment du G5 Sahel.

En conclusion, la sécurité relève d'un double enjeu de gouvernance et de développement. Des stratégies visant à endiguer ce fléau du terrorisme ne peuvent faire l'économie d'une approche globale et inclusive s'attaquant aux causes profondes qui font le creuset de l'insécurité. Des efforts conséquents doivent être consentis pour créer les préconditions de la paix et de la sécurité et de la stabilité.

Ainsi nous devons promouvoir la bonne gouvernance, nous devons placer l'Homme au centre de toute stratégie de développement, nous devons garantir l'accès à la justice, renforcer l'arsenal juridique pour l'adapter aux évolutions des menaces, assurer un accès inclusif aux services de base de qualité, lutter contre l'ignorance et l'analphabétisme, adopter des politiques économiques créatrices d'emplois, promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat surtout des jeunes, adapter la formation aux besoins du marché, suivre et tarir les sources de financement du terrorisme, mener des politiques de déradicalisation à travers les érudits religieux et enfin, renforcer les mécanismes de coopération régionale et internationale et surtout renforcer la coopération multilatérale.





Macky SALL, Président de la République du Sénégal

Excellence, Monsieur le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République Islamique de Mauritanie, cher frère,
Monsieur Edouard Philippe, Premier Ministre de la République française,
Excellence, Monsieur Pierre Buyoya, ancien Président de la République du Burundi, Haut Représentant de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel,
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Madame la Présidente du Haut Conseil des Collectivités Territoriales,
Madame la Présidente du Conseil économique, social et environnemental,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les membres du Corps diplomatique,
Mesdames, Messieurs les chefs de délégations,
Chers amis, chers invités,

Mon frère et ami, le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, nous a fait le grand honneur de rehausser de sa présence, en tant qu'invité spécial, ce 6^{ème} Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique. Mes premiers mots seront pour le remercier.

Merci, Monsieur le Président et cher frère. Nous sommes heureux de vous accueillir. Vous êtes chez vous. Votre présence ici traduit notre attachement commun aux relations ancestrales entre les peuples sénégalais et mauritanien, solidement tissées par l'histoire, la parenté, la spiritualité et le voisinage.

Merci à vous, Monsieur le Premier ministre Édouard Philippe, pour votre visite, dans le cadre du séminaire intergouvernemental franco-sénégalais et pour votre participation au Forum. Je vous remercie toutes et tous, chers invités, d'être venus encore nombreux, d'Afrique et d'ailleurs, à notre rendez-vous annuel.

J'exprime notre gratitude aux partenaires qui accompagnent le Forum de Dakar sur la Paix et la sécurité en Afrique : la France, le Japon, les Émirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite, le Koweït, la Chine, l'Inde, l'UEMOA et la Fondation Konrad Adenauer.

Cette année, le thème du Forum porte sur **Paix et Sécurité en Afrique : les défis actuels du multilatéralisme**.

Le sujet s'impose de lui-même, tant les défis du multilatéralisme, dans ces domaines, en Afrique et ailleurs, sont à la fois multiples, complexes et persistants.

Souvenons-nous que la première mission de maintien de la paix des Nations unies, encore active à ce jour, remonte à 1948, avec l'Organisme des Nations unies chargé de la Surveillance de la Trêve au Moyen Orient. Il y a eu, depuis lors, plus de 70 opérations de maintien de la paix, dont 13 en cours, parmi lesquelles 7 sont déployées en Afrique.

Il faut rendre hommage à l'action multilatérale. Au fil du temps, les missions de paix des Nations unies ont considérablement évolué. Elles ont acquis une vocation multidimensionnelle, contribuant à faciliter des processus électoraux, à reconstruire des systèmes judiciaires, aider au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration d'ex-soldats, protéger des civils et prendre en charge les besoins spécifiques des femmes, des enfants et des personnes âgées. Les succès du multilatéralisme sont indéniables.

Mais ses défis le sont tout autant. La situation au Sahel en est un exemple emblématique.

Il y a plus de six ans, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies au Mali (MINUSMA), a été créée par le Conseil de Sécurité, avec comme mission l'appui aux efforts de stabilisation du pays, la protection des civils, et le rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national.

D'un effectif de **6491** éléments à ses débuts, la MINUSMA en compte aujourd'hui **14.400** ; plus que le double.

Paradoxalement, l'agression terroriste contre le Mali s'est intensifiée ; et pire, le terrorisme étend son spectre ravageur à d'autres pays, charriant au quotidien des morts, des blessés, des réfugiés et personnes déplacées.

Les attaques sont devenues plus fréquentes, plus meurtrières et plus audacieuses, puisque les groupes terroristes s'en prennent de plus en plus aux Forces de défense et de sécurité, jusque dans leurs casernes. Je voudrais réitérer ici notre solidarité et notre soutien aux pays amis et frères victimes du terrorisme. Je salue leur résilience et celles des populations.

Je tiens, également, à renouveler notre ferme attachement à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale de la République sœur du Mali. Pour nous, le Mali est un, le Mali est indivisible.

Je salue les efforts du G5 Sahel et des partenaires bilatéraux et multilatéraux engagés dans la lutte contre le terrorisme au Sahel.

Dans mon discours devant l'Assemblée générale des Nations unies en septembre dernier, je rappelais que *les périls transcendent les frontières, que leur prise en charge ne saurait être fragmentée, et que la paix, la sécurité et la stabilité du sahel sont parties intégrantes de la paix, de la sécurité et de la stabilité du monde.*

En conséquence, combattre ensemble le terrorisme au sahel est à la fois **un devoir de solidarité et un impératif de sécurité collective**. En Afrique ou hors du continent, nous sommes tous menacés. Nous avons tous intérêt au maintien de la paix. **Mais pour maintenir la paix, faudrait-il d'abord la rétablir.** C'est l'un des défis qui se posent au multilatéralisme de nos jours.

A travers le thème retenu, cette 6^{ème} édition du Forum de Dakar suggère d'interroger nos pratiques et d'explorer les améliorations possibles, afin de rendre plus efficaces les missions de paix et de sécurité en Afrique.

Posons alors les questions de fond.

Pourquoi, en dépit de la présence plus massive des forces internationales, la situation continue de se dégrader au sahel ? Comment articuler et coordonner les différentes initiatives déployées sur le terrain, de façon à rendre leur action plus cohérente et plus efficace ?

Qu'en est-il des mandats, des équipements et règles d'engagement des missions de paix, lorsqu'il ne s'agit plus de dérouler des opérations classiques, mais de faire face à la menace terroriste, comme aujourd'hui au sahel ?

C'est en réponse à cette préoccupation que le Sénégal n'a eu de cesse, au cours de son mandat au Conseil de Sécurité sur la période 2016-2017, de plaider pour des mandats robustes et des équipements et règles d'engagement adéquats pour venir à bout des groupes terroristes au sahel.

Bien évidemment, la réponse au terrorisme n'est pas que militaire. Elle est aussi dans les stratégies préventives et durables d'ordre économique, éducationnel, social et doctrinal.

Mais dans l'urgence, face à des forces terroristes armées et déterminées, il n'y a d'autre choix que d'opposer des forces militaires supérieures,





armées et déterminées. Autrement, les groupes terroristes vaincus et démantelés continueront de trouver dans les zones de vulnérabilité en Afrique des sanctuaires où ils pourront prospérer, se réorganiser et poursuivre leur expansion.

Un autre défi au multilatéralisme en Afrique tient à son articulation avec les mécanismes régionaux.

Le Chapitre 8 de la Charte des Nations unies, relatif à ces mécanismes, reconnaît l'existence que *rien ne s'oppose à l'existence d'accords ou d'organismes régionaux destinés à régler les affaires qui, touchant au maintien de la paix et de la sécurité internationales, se prêtent à une action de caractère régional, pourvu que ces accords ou ces organismes et leur activité soient compatibles avec les buts et les principes des Nations unies.*

Sur cette base, l'Union Africaine, poursuit aujourd'hui une tradition qui remonte à l'OUA. Ainsi, depuis 2004, année de démarrage des activités du Conseil de paix et de sécurité de l'Union, l'Organisation a déployé 9 Opérations de maintien de la paix, dont deux actuellement en cours au Darfour et en Somalie et une en préparation pour la République Centrafricaine.

En Afrique occidentale, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest conduit depuis plusieurs années des missions allant du maintien de la paix et de la sécurité, à l'encadrement de processus électoraux et à la lutte contre la criminalité transfrontalière.

Plus récemment, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, tenant compte des nouvelles menaces à la paix et à la sécurité dans son espace communautaire, a ouvert un Chantier paix et sécurité coordonné par le Sénégal.

Les deux organisations ont ainsi décidé de contribuer substantiellement au financement de la lutte contre le terrorisme dans nos espaces communautaires.

L'expérience africaine en matière de prévention, de rétablissement et de consolidation de la paix commande donc que le multilatéral soit davantage à l'écoute du régional. C'est ce que veut la Charte des Nations unies ; et c'est le sens du *Cadre commun Organisation des Nations unies-Union Africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité, adopté en avril 2017.*

La complémentarité entre le multilatéralisme et les mécanismes régionaux offre des chances de succès aux missions de paix.

C'est le cas en République Centrafricaine, où la signature d'un Accord de paix a permis la réduction de la violence, en Somalie, avec l'adoption d'un système constitutionnel devant conduire à la tenue d'élections en 2020-2021 et au Soudan, avec la mise en place d'une transition apaisée.

Par contre, l'impasse en Libye est révélatrice des limites du multilatéralisme chaque fois que l'Afrique n'est pas associée au règlement de ses propres problèmes. L'union Africaine l'a déploré plus d'une fois.

Et en octobre dernier, à l'occasion du débat sur *la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales*, les pays africains membres actuels du Conseil de sécurité ont réitéré la nécessité de tenir compte du rôle de l'Union Africaine pour la résolution du conflit en Libye, y compris par la nomination d'un Envoyé spécial conjoint.

Voilà, entre autres, les problématiques que le Forum abordera dans ses Ateliers autour de plusieurs questions, notamment : *Quelles approches pour repenser la sécurité collective ? Quels mécanismes de prévention des conflits et de sortie de crises ? Quelles réponses aux défis à la paix et à la sécurité face à la crise du multilatéralisme ? Quel rôle pour les populations et les acteurs de la société civile dans la sécurité en Afrique ?*

J'espère que les réponses à ces questions, et à d'autres inscrites aux Ateliers, seront à la fois pertinentes, pragmatiques et orientées vers l'action. C'est la finalité même du Forum, afin de contribuer à changer le cours de l'histoire dans le bon sens, pour l'avènement d'une nouvelle ère de paix, de sécurité et de stabilité durables en Afrique.

Je déclare ouverts les travaux du 6^{ème} Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique. Je vous remercie.

INTERNATIONAL FORUM SECURITY IN AFRICA

CICAD
18-19
NOVEMBER
2019
6th EDITION





1^{ère}

DEMI-JOURNÉE

Lundi 18 novembre 2019



Panel de Haut Niveau en présence de :



S.E.M Macky SALL

Président de la République - Sénégal



**S.E.M Mohamed
OULD CHEIKH EL GHAZOUANI**

Président de la République - Mauritanie



Florence PARLY

Ministre des Armées - France



Pierre BUYOYA

Haut Représentant - Union Africaine



Tony ELUMELU

Président - Fondation Tony ELUMELU

Le panel est animé par :



Assane DIOP

Journaliste, Radio France Internationale (RFI)



Zain EJIOFOR PEOPLES

Journaliste, Cable News Network (CNN)

Assane DIOP - *Ma première question sera pour le Président Macky SALL.*

Monsieur le Président, quel est le rôle que les deux organisations Ouest-africaines - que sont la CEDEAO et l'UEMOA - pourraient être amenées à jouer contre les groupes armés au Sahel, en complémentarité des autres acteurs déjà déployés sur le terrain ?



S.E.M Macky SALL

Président de la République, Sénégal

Je voudrais dire que j'ai conscience que les efforts déployés ne sont pas encore suffisants au vu des difficultés du G5 Sahel à mobiliser les ressources nécessaires à sa mobilisation optimale, et également au vu également des difficultés connues avec la MINUSMA, parce que le mandat tarde à venir, ce mandat robuste qui permet de rétablir l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national.

Nous avons également estimé que l'Afrique ne doit pas seulement attendre de ses partenaires : nous devons donner l'exemple en essayant par nos propres moyens de mobiliser une somme d'argent importante.

Mais ce n'est pas tant seulement la somme qui compte. En effet, il s'agissait lors du Sommet extraordinaire de Ouagadougou en septembre 2014 de mobiliser un milliard de dollars par nos soins - c'est-à-dire 1 milliard au sein de la CEDEAO. Sur ce

milliard, 500 millions devaient venir de l'UEMOA, qui s'est d'ailleurs réunie depuis et a arrêté les modalités de la mobilisation de ces 500 millions et qui va donc les concrétiser lors du tout prochain Sommet qui aura lieu à Dakar le 3 décembre. Cela permettra à nos États-majors de nous proposer un concept.

« Que faut-il faire de cet argent ? » : c'est aussi une question. Faut-il le remettre au G5 Sahel ou aux pays de la ligue du front ? Ou faut-il engager des forces supplémentaires, cette fois-ci de la CEDEAO ? C'est la réponse des militaires et des diplomates, et nous allons le 3 décembre répondre à ces questions et engager véritablement cette nouvelle contribution par nos soins, parce que nous devons aussi, effectivement, nous-mêmes, nous mobiliser financièrement avant d'insister sur les partenaires extérieurs.

Je salue leur travail, puisqu'on ne peut pas dire que rien n'a été fait dans le cadre de la lutte contre le terrorisme au Sahel, mais ce qui a été fait n'est pas suffisant. Donc, c'est pourquoi, par nous-mêmes d'abord, mais aussi par l'appel aux partenaires sur les différentes initiatives, il nous faut mobiliser enfin les ressources pour vaincre le terrorisme au Sahel.





Assane DIOP - *Monsieur le Président, lors de votre allocution vous avez évoqué une meilleure articulation entre les actions des Nations unies et les organisations sous régionales. Pouvez-vous nous dire très rapidement ce que vous entendez par là ?*



S.E.M Macky SALL
*Président de la République,
Sénégal*

Les partenaires eux-mêmes lors du G7 à Biarritz - les 7 pays les plus industrialisés - ont reconnu que parfois, hélas, ils ne prêtent pas beaucoup attention aux propositions africaines.

L'exemple libyen est typique pour cela. Pour la Libye, l'Union africaine avait proposé une solution de sortie de crise qui a presque été acceptée par Mouammar KADHAFI. Malheureusement l'OTAN en a décidé autrement, et on connaît la suite : c'est depuis 8 ans un pays détruit, dont les conséquences sont incalculables, y compris sur la migration clandestine. Il y avait un tampon, c'est un État failli,

et dans les tentatives de solutions, on ne peut pas écarter l'Afrique, car la Libye est avant tout africaine ; elle est arabe, elle est méditerranéenne, elle est tout ça pour vous. Mais elle est avant tout africaine, et membre de l'Union africaine. Il n'est donc pas normal que pour une crise aussi grave, on engage des discussions en mettant de côté l'Union africaine, cela ne peut pas donner de solutions utiles.

Et c'est pourquoi nous avons avancé le besoin d'un nouveau dialogue entre le multilatéral et le régionalisme, car les deux doivent aller ensemble. Il s'agit de complémentarité. Nous ne disons pas que les Africains seuls vont s'occuper de la Libye, c'est utopique car il y a d'autres acteurs importants sous régionaux et régionaux qui sont en Libye, mais on ne peut pas apporter une solution en Libye sans impliquer l'Afrique. Et les cas récents du Soudan, de la Centrafrique et également de la Somalie, sont là pour rappeler qu'il faut de la complémentarité entre l'échelon régional et l'échelon multilatéral.

Zain EJIOFOR PEOPLES - *Ma prochaine question s'adresse à Son Excellence Mohamed OULD CHEICK EL GHAZOUANI, Président de la Mauritanie. Monsieur le Président, que répondez-vous à ceux qui pensent que le G5 Sahel n'a pas rempli ses objectifs, et que pensez vous que cette organisation doit mettre en place pour réussir sa lutte contre le terrorisme ?*



**S.E.M Mouhamed
OULD CHEIKH EL GHAZOUANI**
*Président de la République,
Mauritanie*

Je pense que dire que le G5 n'a pas pu faire ce qu'il devait faire, c'est à nuancer, car le G5 travaille essentiellement sur de grands dossiers, ceux de la sécurité et du développement.

Prenons d'abord le développement : la situation économique de ces pays du G5 est connue de tout le monde, et les pays du G5 n'ont jusqu'à présent pas pu recevoir de la communauté internationale ce à quoi ils s'attendaient. Ils ont eu beaucoup de promesses qui tardent à venir.

En ce qui concerne l'aspect « sécurité », là aussi le G5 n'a pas failli. Le G5 est allé très vite et a pu constituer une force conjointe ; bien sûr pas une très grande force, mais avec un effectif de 5000 hommes.

Cette force a été mise sur pied aussitôt après la décision de la constituer. Elle existe et a déjà fait beaucoup de choses, elle a déjà franchi ou même fait plusieurs étapes de son opérationnalisation.

Il est vrai que cela n'a pas été fait avec des efforts nationaux seulement, effectivement il y a eu des partenaires stratégiques du G5. Je citerai notamment la France qui a pris depuis le début son bâton de pèlerin auprès des bailleurs de fonds, auprès de grands autres partenaires - essentiellement les États-Unis d'Amérique - et s'est approchée des pays du Golfe ; elle a fait beaucoup de choses pour assurer une bonne montée en puissance de cette force du G5.

Et la force G5 a déjà franchi des étapes très importantes. Sur le plan des effectifs, elle est quasiment au point. Sur le plan des équipements, un certain nombre d'équipements est déjà parvenu aux unités de renfort conjointes G5, mais bien sûr il y a une autre partie de ces équipements qui ne sont pas arrivés et sont en retard à cause de certaines procédures notamment au niveau de l'Union européenne, et d'autres retardées par défaut de financement. C'est vrai.

Assane DIOP - Une question à Madame Florence PARLY, ministre française des Armées : avant ce Forum de Dakar, vous avez fait une mini tournée, Madame, dans trois pays partenaires du G5 Sahel – Tchad, Burkina Faso et Mali -. Le Mali et le Burkina Faso ont connu une escalade des attaques, très dures, à la fois contre des civils et des militaires. Alors, comment jugez-vous cette situation ? Est-ce que la situation dans la bande sahélo-sahélienne est aussi décourageante que veulent bien le dire nombre d'observateurs, aussi bien parmi les militaires, journalistes et experts ?



Florence PARLY
Ministre des Armées,
France

Merci beaucoup pour cette question c'est, dans le fond, la question que tout le monde se pose.

Je voudrais d'abord dire, comme vous l'avez rappelé, que oui, il y a eu des attaques récentes terribles qui ont créé des drames pour les armées concernées. Ce sont des attaques d'une très grande violence. Il y a eu 49 militaires maliens tués à Indelimane il y a quelques jours, la veille d'un jour où nous avons perdu un militaire français également. Il s'agissait dans ce cas d'actions revendiquées par l'État islamique au Grand Sahara. Mais il y a d'autres filiales de ces grandes organisations terroristes, et plus à l'ouest au Mali le RVIM, qui lui, est une filiale si je puis dire d'Al Qaeda.

L'objectif des terroristes est assez simple : mettre en cause l'État dans toutes ses dimensions. Qu'il s'agisse de l'État lui-même ou de ses représentants. Lorsque j'étais au Burkina Faso, un Député-Maire a été assassiné le jour où j'étais présente.

Les écoles sont brûlées, les centres de santé et les camps militaires sont attaqués.

Et les intérêts économiques aussi sont mis à mal puisqu'il y a eu près de 50 victimes à l'issue d'une attaque d'un bus affrété par une société minière.

On voit donc bien que c'est l'ensemble de ce qui incarne l'État qui est mis à mal. Et pourtant, de très grands progrès sont en cours. Je ne voudrais pas que l'attention soit simplement focalisée sur ces terribles attaques et que cela occulte ce que les partenaires, les Armées, les pays du G5 Sahel, la force conjointe du G5 Sahel, Barkhane bien sûr, et les Européens également, sont en train de construire.

Cela nécessite énormément de patience, mais je crois qu'il ne faut pas non plus occulter les réussites. Et des réussites, il y en a eu encore récemment puisqu'une opération s'est déroulée sur la première quinzaine du mois de novembre, avec l'appui de Barkhane, mais qui était une opération où il y avait plus de 50% des Forces qui émanaient des pays du G5 Sahel et de la Force conjointe. C'est une opération qui a été extrêmement fructueuse puisqu'il y a eu plus de 25 terroristes qui ont été capturés ou neutralisés, des prises de matériels tout à fait conséquentes...

Je crois donc que nous savons que c'est un combat qui est long, qui est difficile, qui nécessite de la patience, mais il faut aussi savoir relever les efforts et la résilience des militaires, des Armées nationales, mais aussi la résilience des populations que je voudrais saluer.





Assane DIOP - *Madame la Ministre, Le Président MACRON a parlé la semaine dernière, lors du Forum sur la Paix et la Sécurité qui s'est tenu à La Villette à Paris, d'une nouvelle stratégie à adapter à la situation, à cette escalade des attaques de groupes armés terroristes au Sahel. Pouvez-vous nous dire ce qu'il entend par là ?*



Florence PARLY
*Ministre des Armées,
France*

Je crois que plutôt que de dire que les choses s'enlisent, il faut insister sur la nécessité de sans cesse adapter notre réponse à une situation qui est extrêmement mouvante. Ainsi, Barkhane ne cesse d'adapter militairement son mode d'intervention, et nous allons continuer de le faire tout simplement parce que les terroristes jouent à la fois de nos faiblesses et des opportunités qu'ils détectent partout sur le terrain.

Je crois également qu'il faut aussi s'adapter à une donnée : il faut être extrêmement souple. Et lorsque je parle de Barkhane, je parle également de l'ensemble des organisations et des partenaires qui sont présents doivent avoir cette souplesse.

Nous avons parlé de l'Union africaine, qui contribue à donner cette souplesse dont on a besoin. L'Europe elle-même doit adapter sa réponse, notamment par la formation qui est proposée aux militaires ; EUTM a par exemple formé 14 000 militaires, c'est

tout à fait considérable. Mais nous devons sans cesse aussi penser que même si la formation est importante, l'accompagnement au combat est aussi extrêmement important pour pouvoir donner confiance à des armées qui sont tout à fait capables et qui sont extrêmement courageuses pour relever ces défis. Donc je crois qu'il faut sans cesse s'adapter à cette donnée.

Et puis le Président MACRON et la chancelière MERKEL ont aussi insisté, et le Président Macky SALL était présent lorsqu'ils en ont discuté, sur la nécessité de non pas simplement intervenir dans le domaine militaire, non pas simplement intervenir comme le font les grands bailleurs de fonds sur le développement, et je voudrais rappeler ici que l'UE est le premier bailleur de fonds au monde en matière de développement : c'est un chiffre que je crois peu d'entre nous avons en tête.

En 2018, c'est 75 milliards d'euros qui ont été consacrés par l'Union européenne au développement.

Mais il faut aussi s'attacher aux forces de sécurité intérieure, à la justice, car ce sont des éléments qui sont fondamentaux pour permettre à cette coordination entre des moyens militaires, des moyens de développement et des moyens diplomatiques, de parvenir au résultat que nous recherchons, c'est-à-dire le retour à la stabilité au Sahel.



Zain EJIOFOR PEOPLES - *Ma prochaine question est pour Pierre BUYOYA, Haut représentant de l'UA. Comme l'a évoqué Florence PARLY dans sa première réponse tout à l'heure, il est important de mettre l'accent sur les accomplissements du continent dans la lutte contre le terrorisme. Il est néanmoins également indispensable de constater que, malgré la présence croissante de troupes nationales et de forces de défense internationales et régionales, le nombre de groupes terroristes armés continue d'augmenter. Comment expliquez-vous ce phénomène et comment pouvons-nous résoudre le problème ?*



Pierre BUYOYA
*Haut Représentant,
Union africaine*

La guerre qui est menée par les groupes terroristes au Sahel, c'est une guerre asymétrique à laquelle les pays de la région, en particulier leurs Forces de défense et de sécurité, ne sont pas formés.

C'est une guerre asymétrique à laquelle même les Forces internationales, en particulier les Forces des Nations unies, ne sont pas adaptées. C'est pour cela que je crois que malgré la masse des forces qu'il y a dans la région, les terroristes continuent à marquer des points.

Que faut-il faire ? Je crois que les différents orateurs l'ont dit : il faut s'adapter. C'est-à-dire qu'à cette nouvelle guerre asymétrique terroriste il faut y opposer les mesures appropriées. Je crois qu'ils continuent à marquer des points parce que de notre côté nous ne sommes pas parvenus à les mettre en place. J'ai dit à plusieurs reprises que nous combattons encore les guerres avec une méthode ancienne. Tant qu'on ne se sera pas adapté, l'autre côté continuera à faire des progrès.

Il y a aussi des choses à faire au niveau des pays et au niveau des armées nationales, notamment au niveau de la région. Je pense que nos mécanismes doivent s'ajuster à la nouvelle donne pour faire face à l'insécurité. Par exemple, les forces que nous avons dans ces pays, ce sont généralement des forces d'infanterie classiques qui sont très peu mobiles, qui maîtrisent très peu le renseignement. Je crois qu'il serait nécessaire de s'adapter et de changer de méthode. Au niveau de la région, nous avons les mécanismes de la CEDEAO par exemple, mais également de l'Union africaine, au travers de ce que l'on appelle « l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité ».

Mais ce sont des mécanismes qui ont été mis en place il y a une quinzaine d'années pour faire face au problème d'insécurité dans un contexte tout à fait différent. Donc, selon moi, le maître-mot c'est l'adaptation, et cela prend du temps. Mais entretemps je pense qu'il faut réagir avec ce que nous avons, et je constate que dans beaucoup de pays les Forces de défense et de sécurité réagissent courageusement, c'est pourquoi je pense qu'il faut combiner la résilience et l'adaptation. Et je n'ai pas de doute que l'on vaincra le terrorisme, parce que le terrorisme lui-même n'a pas une idéologie très attirante. Il faut y ajouter à cela la donne politique : gouvernance, développement. Je crois que si l'on combine tout cela, à terme on pourra vaincre le terrorisme.





Assane DIOP - Je m'adresse à Monsieur Tony ELUMELU, banquier et fondateur de plusieurs banques. Vous êtes surtout à la tête d'une fondation solidaire qui permet à plusieurs milliers de jeunes de se lancer dans l'entrepreneuriat. Quel peut-être selon vous la complémentarité des chefs d'entreprises avec les acteurs politiques et diplomatiques, pour justement combattre ces fléaux auxquels sont confrontés les pays africains en matière d'insécurité mais aussi en matière d'endoctrinement de jeunes qui ne trouvent pas de travail, qui sont désœuvrés ou qui traversent les mers à leurs risques et périls pour trouver de meilleures conditions de vie. Quel peut-être le rôle des entrepreneurs et du secteur privé ?



Tony ELUMELU
Président,
Fondation Tony ELUMELU

En tant que représentant du secteur privé présent sur de nombreux pays Africains, je sais que le commerce ne peut prospérer sans sécurité. Et sans commerce, il ne peut pas y avoir de développement. Il est donc dans l'intérêt de tous, et notamment du secteur privé, que la paix et la sécurité soient de mise, sur le continent Africain tout particulièrement.

Nous le savons tous et nous en sommes témoins, la pauvreté sous toutes ses formes constitue une menace pour l'humanité partout dans le monde. La pauvreté et le chômage sont à l'origine de tous les extrémismes et engendrent insécurité et terrorisme. Nous pouvons continuer d'organiser des séminaires tels que celui-ci, mais tant que nous ne nous attaquerons pas aux questions de la pauvreté et du chômage, notre jeunesse en mal d'avenir continuera d'être endoctrinée par des groupes terroristes. Il est donc impératif que le secteur privé, les gouvernements et le secteur du développement s'unissent pour trouver des solutions à ces problèmes : comment réduire le chômage des jeunes ? Comment les occuper ? Comment les empêcher de tomber dans le piège du terrorisme dont il est question aujourd'hui ?

Nous pensons que, pour ce faire, il faut investir à long terme dans des secteurs clés de l'économie africaine, ce qui nous permettra de créer de la richesse sociale et d'assurer une prospérité économique. Extrémisme et prospérité ne sont pas compatibles.

Selon moi, il faut donc valoriser l'entrepreneuriat, raviver l'espoir économique des jeunes, les soutenir, investir pour leur avenir et donner un sens à leur vie.

Il est également nécessaire de penser tous les programmes de croissance et de développement du continent de manière à promouvoir une croissance inclusive. Cela contribue automatiquement à créer de l'emploi pour nos concitoyens.

Nous devons enfin intégrer et encourager les femmes à participer à la politique de développement du continent. Aussi banal que cela puisse paraître, leur aide peut être précieuse sur le long terme et permettre de gagner la guerre plutôt qu'une simple bataille. Les attaques armées et la manière d'y faire face sont au cœur de nombreux débats, et à juste titre, mais pour obtenir des résultats durables, il nous faut investir en faveur des jeunes et des femmes afin de générer une croissance véritablement inclusive. Je pense que cela contribuerait à améliorer la situation.

Ce ne sont d'ailleurs pas seulement des idées sur le papier, nous essayons de les mettre en pratique. À la Fondation Tony ELUMELU, nous aidons les jeunes africains à intégrer des stages et apprentissages de deux ou trois semaines et nous commençons à constater que la réussite engendre la réussite dans les milieux défavorisés. En partenariat avec le Programme de développement des Nations unies, nous avons lancé une nouvelle initiative visant à démarginaliser des centaines de milliers de jeunes africains, en particulier dans la région du Sahel. C'est ce genre de projets qui aidera à raviver l'espoir économique de ces communautés, et à les détourner du terrorisme.

En résumé, le secteur privé, les gouvernements et nos partenaires de développement ont tous un rôle à jouer et peuvent faire beaucoup pour contribuer à gagner la guerre contre le terrorisme, à empêcher l'émigration des jeunes africains en leur offrant de l'espoir plutôt que des raisons de traverser la méditerranée. Le seul moyen d'éradiquer l'extrémisme sur le continent africain est de travailler main dans la main. Je souhaite donc encore une fois remercier Son Excellence le président Macky SALL d'avoir organisé cet événement et d'avoir cherché à réunir différents points de vue afin d'élaborer ensemble des solutions à long terme pour contrer l'avancée du terrorisme sur le continent africain.

Zain EJIOFOR PEOPLES - *Je pense que tout le monde ici conviendra que l'extrémisme sous toutes ses formes, que ce soit en Afrique ou dans le Moyen-Orient, va généralement de pair avec pauvreté et chômage.*

Quelles améliorations espérez-vous que votre Fondation aura apportées au continent d'ici 50 ou 100 ans en termes de sécurité et de stabilité ?



Tony ELUMELU

*Président,
Fondation Tony ELUMELU*

Le plus gros indicateur de réussite est selon nous la transformation des communautés les plus démunies et nous mettons tout en œuvre pour soutenir les jeunes entrepreneurs de ces régions.

Tant que la pauvreté n'est pas éradiquée sur le continent africain, tant que l'activité économique n'est pas diversifiée et tant que le taux de chômage des jeunes n'est pas sensiblement réduit, notre travail n'est pas terminé. Dans cette optique, nous mobilisons les gouvernements et faisons appel à des partenaires de développement, comme le Programme de développement des Nations unies ou la Croix Rouge Internationale, qui est aujourd'hui un acteur proactif de la promotion de l'entrepreneuriat dans les régions les plus défavorisées. Notre objectif est de créer des entrepreneurs et d'impliquer la population.

Dans les 50 à 100 prochaines années, nous souhaitons voir se développer une Afrique qui donnerait la priorité à la jeunesse afin de diminuer le chômage des jeunes, de promouvoir une croissance inclusive qui impliquerait aussi les femmes et permettrait de résoudre tous les enjeux de sécurité.

Cet objectif ne pourra être atteint qu'à travers la création d'emplois et le soutien aux jeunes africains. Je pense que nous devons garder cet objectif en tête lorsque nous nous rendons aux sessions du G7, du G20 ou des NU. Il existe aujourd'hui, au 21e siècle, des solutions plus durables que la simple force pour lutter contre l'insécurité en Afrique.

Nous devons ainsi conquérir le cœur et l'esprit de nos concitoyens et gagner la guerre contre le terrorisme sur le long terme en impliquant les populations dans l'économie de leur pays.









2^{ème}

DEMI-JOURNÉE

Lundi 18 novembre 2019

Plénière 1 (15:00 à 16:30 - Amphithéâtre)

Repenser la sécurité collective : quelles approches ?

Atelier 1 (16:45 à 18:30 - Salles d'ateliers)

*Mécanismes de prévention
des conflits et de sortie de crises*

Atelier 2 (16:45 à 18:30 - Salles d'ateliers)

*Extrémisme violent: groupes terroristes et conflits
communautaires dans les processus de paix*

Atelier 3 (16:45 à 18:30 - Salles d'ateliers)

*Sécurité collective :
quelles implications pour les FDS ?*

PLÉNIÈRE

1

" Repenser la sécurité collective :
quelles approches ?"

(15:00 à 16:30 - Amphithéâtre)

MODÉRATEUR : G^{al} Babacar GAYE
Ancien CEMGA - Sénégal

LES INTERVENANTS

João GOMES CRAVINHO

Ministre de la Défense - Portugal

Ramtane LAMAMRA

Haut représentant pour le programme "Silence des armes" - UA

Tiébilé DRAMÉ

Ministre des Affaires étrangères - Mali

Marcel AMON TANOH

Ministre des Affaires étrangères - Côte d'Ivoire

Dai BING

Secrétaire Général, Forum
on China-Africa Cooperation - Chine

Obaid AL HIRI AL KETBI

Vice-Ministre des Affaires étrangères en
charge des affaires sécuritaires et militaires
- Émirats Arabes Unis





João GOMES CRAVINHO, *Ministre de la Défense du Portugal*

Je veux d'abord remercier le Sénégal et la France de m'avoir invité à participer à cette édition du Forum International de Dakar. Je vous remercie d'associer le Portugal au thème de cette année, de l'associer à cet événement d'inspiration et d'aspiration multilatéraliste dans les temps actuels. C'est pour moi et pour mon pays un honneur.

Nous partageons de plein cœur l'esprit multilatéraliste qui préside aux travaux du Forum, car c'est cet esprit qui préside dans notre politique étrangère et nos relations avec le Sénégal et le Continent africain.

Le Portugal associe intimement et étroitement son identité stratégique et de défense à l'Afrique de l'Ouest et australe, et bien entendu, d'une façon particulière à l'Europe et la zone de l'Océan Atlantique.

Ceci n'est pas une question de conjoncture ni un reflet de l'ère du temps, c'est plutôt la compréhension de l'impact que la géographie, l'histoire, la politique et la mondialisation ont sur la sécurité et la prospérité de mon pays, et de ses amis et partenaires.

C'est une réalité que les portugais ont identifiée depuis des siècles, et à laquelle nous avons contribué activement et de manière transversale pendant les différentes phases de l'histoire de notre pays. Même l'intégration européenne des décennies plus récentes n'a pas changé les grandes lignes déterminantes, à savoir la paix et la sécurité en Afrique pour le Portugal : le voisinage géographique immédiat, les relations humaines quotidiennes et les échanges économiques mutuellement bénéfiques.

Dans ce cadre, le lien entre sécurité et développement est pour nous clair et la responsabilité des acteurs étatiques dans le domaine de la sécurité en sort réitéré. La violence extrémiste sur terre et celle opportuniste en mer se nourrissent toutes deux de la pauvreté, du sous-développement et des insuffisances au niveau étatique. Elles se présentent également comme une mode de vie alternatif, affirmant la phrase "nous, nous nous occupons de vous", affirmant que ce n'est que de la survie dans un cadre économique pénible, représentant la lutte des petits contre les grands. En vérité, la paix qui est offerte n'est que la paix des cimetières, et de la rapacité.

Politiquement, ce genre de violence n'est pas un projet national ni même régional c'est l'entièreté du pays qui en souffre. Les refus du dialogue et de la normalisation du relais des doléances politiques - dont la légitimité doit être jugé dans le contexte de la vie politique nationale - posent d'énormes difficultés aux offices internationaux et aux partenaires pour la Paix.

Les défis sont extraordinaires, la vaste magnitude des espaces africains étant un élément incontournable dans la gestion des menaces, qui met en question les apports même de la technologie la plus récente et évoluée. La violence peut s'étendre à des espaces énormes, où les populations sont très dispersées.

En même temps, l'urbanisation en croissance intensive crée elle-même une dynamique particulière qui requiert une approche spécifique. Les moyens pour faire face à ces ennemis sont fréquemment hors d'atteinte des acteurs étatiques : les sacrifices financiers exigés par la défense poussent les États à des choix parfois impossibles.

Les pressions sécuritaires - voir militaires - des partenaires étrangers en Afrique ne peuvent s'éterniser, sous peine de devenir un but en lui-même et ainsi générer des incompréhensions mutuelles. Dans ce cas alors, quelles approches pour la sécurité collective ? Je partage l'idée que nous vivons une époque de problèmes et défis partagés : ce qui veut dire qu'il n'y a pas d'alternatives aux solutions coopératives. C'est la réalité des européens, et celle également des africains. Le défi est de développer quelque chose de plus fort que les actuelles alliances sporadiques ou ponctuelles. Nous devons plutôt ériger des mécanismes politiquement solides et militairement efficaces entre l'Europe et l'Afrique, pour déjouer les atteintes à la souveraineté et au développement.

Le paradoxe de notre temps est que la souveraineté ne peut se réaliser pleinement qu'avec le partenariat de ceux qui sont les plus proches. La prévention, la neutralisation des menaces en amont : sur ces deux points, il y a encore des axes de travail à améliorer, il reste de l'espace pour la dissuasion, pour l'investissement. La dissuasion, nous la notons en mer dans notre activité avec notre partenaire dans le Golfe de Guinée par exemple. L'investissement dans des structures à vocation régionales - je veux rappeler sur ce propos l'exemple inspirateur des efforts français dans ce domaine - contribue nettement à ce renforcement des capacités nationales et à la dissuasion et la défense plus étroitement définie.

Il y aura, c'est clair, d'autres initiatives collectives et multidimensionnelles à cet égard. Le Portugal lancera dans 3 jours le Centre Atlantique pour le Renforcement des Capacités de Défense, tout en accordant une priorité particulière aux menaces non conventionnelles et transnationales. Ce centre entamera l'analyse prospective des menaces transnationales dans un espace élargi comprenant les deux rives de l'Océan Atlantique, mais gardant une attention spéciale à la situation en Afrique et dans le Golfe de Guinée.

Le centre ambitionne de se constituer non pas comme une alternative ou une entité de plus, mais comme un carrefour pour la discussion et l'entraînement, ambitionnant d'apporter une contribution effective sur le terrain à des situations qui l'exigent. Ce qui nous amène à la question de l'efficacité : travailler conjointement est déjà en soi difficile. Mais il faut de l'ambition pour répondre à la question de savoir comment être collectivement efficace. L'efficacité militaire, elle s'accroît bien évidemment par la coopération et le partage du fardeau. Mais ces initiatives, sans une cohérence et un lien politique pour souder logiquement les opérations sur le terrain, ne seront que des remèdes ad hoc, des solutions à court terme.

Le compromis et la détermination politique, nous en avons besoin soit du côté africain, soit du côté européen. La confiance mutuelle basée sur la conjugaison des objectifs à moyen et long terme : voilà quelque chose de précieux dont nous avons de plus en plus besoin. C'est pour cela que le Portugal a identifié comme première priorité pour sa présidence de l'UE en 2021 - dans un an - les relations avec l'Afrique. Au Ministère de la Défense, nous travaillons déjà à des projets qui puissent déjà réaffirmer ce dialogue entre africains et européens pour la sécurité et la Paix. Vous en saurez plus très bientôt. Nous avons besoin d'un partenariat qui rassemble nos nations par des idées qui sont communes à tous : les Droits de l'Homme, la souveraineté des peuples, le développement durable, la sécurité. Ne nous trompons pas avec des rêves unilatéraux - aujourd'hui très à la mode - d'un contre tous, ou de tous contre un. Le raffermissement des indépendances et des souverainetés se fait aujourd'hui de manière collective, ou ne se fait pas.

La défense de l'Europe ne peut pas se faire contre ou sans l'Afrique, et celle de l'Afrique ne peut se faire contre l'Europe. Ce n'est cependant pas à l'Europe de protéger l'Afrique, et vice-versa. Les relations, dans le domaine de la Défense, doivent se faire dans les deux sens. Les États africains connaissent bien ce genre de relations univoque, ne prenant et offrant que ce qui est intéressant. Il est temps d'exiger davantage des uns des autres, sous les signes jumelés de la fiabilité et de l'efficacité. Accomplir de grands plans de sécurité collective ne permettra pas de mettre en place immédiatement la paix en Afrique et dans son voisinage. Mais c'est peut-être la meilleure façon de débuter dans une ambitieuse stratégie pour la Paix et la prospérité africaine et européenne. On peut dire que ce genre de pensée est trop utopique. Mais notre réponse est que si nous n'avons pas le courage d'articuler les utopies, nous sommes condamnés à accepter l'insécurité et la précarité qui caractérise le moment présent. De notre côté, nous sommes prêts à travailler pour l'utopie réalisable de la paix, de la sécurité et du développement.





Ramtane LAMAMRA, *Haut représentant pour le programme "Silence des armes" de l'Union Africaine*

Dans les propos introductifs du Général GAYE, il a été indiqué un certain nombre de paramètres de la réflexion collective, avec notamment une insistance sur la nécessité de développement de la pensée stratégique collective africaine.

Dans ce cadre, je tiens à saluer le travail pionnier réalisé par le Forum de Dakar, dont nous tenons aujourd'hui la sixième édition. J'ai eu le bonheur de participer personnellement à toutes ces éditions, et je pense que nous pouvons mesurer le chemin parcouru et les progrès réalisés. Du reste, nous enregistrons avec bonheur qu'en Afrique de l'Est, et à l'initiative du travail fait par le Forum de Dakar mais aussi du Forum de Tana, émerge de plus en plus sérieusement cette idée de pensée stratégique africaine. Tout récemment encore, le 11 décembre prochain sera lancé à Assouan par le Président en exercice de l'UA et de l'Égypte S.E.M Abdel Fattah al-Sissi le Forum d'Assouan, qui est conçu pour la région nord comme un complément tout à fait naturel et nécessaire à ce qui se déploie dans la région, sur le modèle de ce qui se fait à Dakar ou à Tana, mais aussi en interne dans chacun de nos pays au travers de think tanks et de laboratoires de pensée et d'idées rattachés aux Universités, aux écoles, aux entreprises et aux grands organes d'information.

Cette pensée stratégique est absolument indispensable car il est important de fixer un regard lucide sur notre actualité, mais aussi de nous projeter dans l'avenir. Ce qui fait sens et consensus dans la communauté des penseurs africains et internationaux, c'est la donnée incontestable selon laquelle, dans quelques années, l'Afrique sera plus peuplée, plus connectée, plus urbaine, avec une population plus formée et en croissance très rapide et composée essentiellement de jeunes particulièrement exigeants en ce qui concerne la demande sociale - qualité, abondance - mais aussi sur les opportunités d'emploi et d'accès à une vie décente.

Cela va entraîner un certain nombre de défis qui s'expriment en termes politiques, stratégiques mais également sécuritaires.

De fait, l'Afrique telle qu'elle se dessine à travers les décisions et délibérations de nos Chefs d'États et de Gouvernement, à travers les délibérations du parlement panafricain et à travers les écrits de nos intellectuels ; cette Afrique veut être elle-même, de son monde et de son temps. Elle veut être elle-même dans ce sens où elle est profondément attachée à son identité, son indépendance et au "comptez sur soi" collectif. Elle a conscience de ses atouts et de ses handicaps, de ses vulnérabilités et de ses faiblesses. Elle travaille à y remédier. Elle a mis en place des outils politiques, conceptuels et opérationnels pour pouvoir se prendre en charge dans cet esprit de compter sur soi collectif.

Elle développe avec le reste de la Communauté Internationale, les Nations unies - dont elle fait partie intégrante - et les amis et voisins européens et frères du Moyen Orient des partenariats mutuellement avantageux qui nous projettent en tant que communauté d'espérance vers ce qui peut servir la dignité et la valeur de la personne humaine en Afrique, comme dans le reste du Monde.

L'Afrique veut également être de son temps. Précisément, c'est la jeunesse Africaine qui maîtrise - comme partout dans le monde - les nouvelles technologies, et nous avons grand besoin, avec l'accroissement de notre demande, de ces nouvelles technologies afin d'améliorer la sécurité collective et humaine en matière alimentaire et énergétique. Ceci est incontestablement l'un des défis majeurs de l'époque contemporaine et de l'avenir immédiat.

L'Afrique se projette en connaissance de causes, et a bien conscience que sa croissance démographique est en soi une richesse, mais qui pose des défis dès lors que la demande sociale s'accroît à grande vitesse mais que malheureusement, la croissance économique sur le continent ne l'égale pas. De la même manière, la coopération internationale pour le développement enregistre un tassement des difficultés des pays traditionnellement partenaires de l'Afrique, comme la Chine, qui voit sa croissance ralentir et qui impacte ce ralentissement sur les importations des matières premières depuis l'Afrique.

En se projetant dans l'avenir, l'Afrique a conscience qu'il y a tous ces défis à relever. Pour ce faire, elle doit fondamentalement - et ceci est très bien reflété dans l'agenda 2063 que les Chefs d'État africains ont adopté lors de la Célébration des 50 ans de l'UA en 2013 - faire évoluer sa sécurité humaine : il s'agit de mettre l'être humain africain à l'abri de la peur et du besoin. La peur dans tous les sens possibles : peur physique, peur pour son avenir, peur pour sa santé, peur pour sa qualité de vie, peur pour la vie de sa famille et de son pays, peur pour l'avenir de l'humanité. Cette peur, dans le contexte actuel caractérisé par des interrogations nombreuses sur l'évolution du monde contemporain, est destinée à être prise en charge dans le cadre de cette projection de la sécurité collective.

Mais la sécurité humaine en Afrique c'est aussi mettre l'être humain africain à l'abri du besoin. Et les besoins sont considérables et s'expriment par rapport aux défis environnementaux et écologiques, et aux problèmes de rareté des ressources alimentaires et en eau. Tout cela fait partie de cette conception de la Paix et de la Sécurité collective du continent africain qui ne saurait se réduire qu'à sa dimension strictement militaire ou sécuritaire.

Ainsi donc, aujourd'hui, pour en revenir à ce que l'Afrique doit avoir comme vision et comme approche de l'avenir, nous avons ces échéances qui sont volontairement fixées par le Chef d'État comme devant rythmer notre progression vers l'avenir que nous souhaitons, et l'Afrique que nous voulons. Nous avons ce grand programme civilisationnel consistant à faire taire les armes en Afrique à la fin de l'année 2020. Ce défi a été pris par les chefs d'État africains en 2013, pleinement conscients que la mission est titanesque. Il y a absolument un effort surhumain à développer, non pas simplement pour réaliser des trêves militaires ou des cessez-le-feu ici et là en s'attaquant aux manifestations de la violence ; il s'agit de s'attaquer aux causes profondes de toute forme de violence, et pas seulement des guerres conventionnelles. Il faut faire en sorte que nous puissions développer une culture de la paix, une culture de la tolérance, une culture du règlement pacifique des conflits et différends.

De ce point de vue-là, nous avons déjà comme acquis - et on n'en parle pas assez - le fait que l'Afrique est un continent dénucléarisé : il n'est pas dans la compétition pour les armes nucléaires de destruction massive, ce qui est un acquis pour la communauté internationale.





De plus, l'Afrique, aujourd'hui, n'a pas de conflits armés internationaux entre deux États dûment constitués tels que nous les avons dans les années 60 et 70 - durant les 20 premières années des grandes indépendances - où souvent les problèmes frontaliers poussaient les Africains et leurs armées régulières aux armes contre leurs voisins dans des affrontements fratricides. L'Afrique a développé aujourd'hui une culture des règlements pacifiques à travers la négociation bilatérale, à travers des comités politiques, des règlements judiciaires, y compris par la Cour Internationale de Justice ou par le Tribunal International des Droits de la Mer.

En revanche, les conflits armés à caractère interne se sont malheureusement développés, accrus. Ils se sont même aggravés en prenant dans beaucoup de situations la caractéristique de conflits hybrides, en ce sens qu'en plus des belligérants traditionnels - États et mouvements politico-militaires - il y a maintenant de plus en plus des groupes terroristes et relevant de la criminalité transnationale, qui contribuent à polluer des situations et à compliquer la recherche de solutions. Cette deuxième catégorie de conflits armés est certainement celle qui pose le plus de défis aujourd'hui, de la Somalie jusqu'au Sahel. Ceci est connu.

Le fait est que pour faire un chemin aux règlements pacifiques, il est impératif de développer des approches audacieuses, généreuses. Il faut donner plus d'audace et de créativité à la notion de réconciliation nationale, pour faire en sorte que nous puissions récupérer, dans le giron de la légalité et de la légitimité institutionnelle et étatique le maximum de personnes qui, à un moment donné, s'écarte de la légalité afin de pouvoir isoler les éléments extrémistes qui s'adonnent à la violence pour la violence, et qui souvent d'ailleurs ne se réclament pas de motivations nationales mais appartiennent à des nébuleuses terroristes transnationales.

A côté de ces conflits dont les médias parlent souvent nous avons de plus en plus de situations de violence que les États africains doivent prendre en charge car elles menacent dangereusement la paix collective. Des références sont souvent faites aux conflits appelés intercommunautaires. Ceci est une dimension dans la configuration qui se projette de la polémologie en Afrique. Les conflits intercommunautaires qui naissent d'identités transnationales - qu'elles soient à la base ethniques, politiques ou religieuses - sont aujourd'hui potentiellement des sources de conflits et de déstabilisation de notre continent, et il est important que les États s'y préparent et mettent en place des moyens de prévention adéquats. Il y a également dans beaucoup d'agglomérations urbaines et suburbaines des jeunes qui sont amenés pour différentes raisons - y compris les trafics de stupéfiants - à s'organiser en gangs et à perturber la sécurité. Cela constitue véritablement un défi pour les forces de l'ordre, et pour l'Afrique en général.

Je termine sur le projet "faire taire les armes". Nous avons cette vision qui est celle de notre continent tel qu'il est, et qui reflète la volonté des États africains de travailler main dans la main avec les populations, ce qui explique la création de l'ensemble des projets et réseaux par l'UA, qui tentent véritablement d'impliquer le plus d'acteurs possibles, y compris la société civile afin de faire en sorte que la culture de la paix et de la sécurité soit appropriée par tout un chacun au travers du continent africain.



Tiébilé DRAMÉ, *Ministre des Affaires étrangères du Mali*

Je suis membre du gouvernement d'un pays auquel une guerre injuste est imposée depuis plusieurs années. Je suis ressortissant d'un pays principal bénéficiaire de la solidarité internationale depuis 6 ans. Aussi, je voudrais commencer mon propos par exprimer la profonde gratitude de tout le Mali à la Communauté internationale, à commencer par nos voisins, la sous-région, l'Afrique et le voisin immédiat qu'est l'Europe. La totalité de la Communauté internationale s'est mobilisée comme rarement au chevet d'un pays qui, depuis qu'à la suite d'un conflit armé interne a vu son gouvernement et son Armée s'effondrer en 2012.

Cela a entraîné l'occupation d'au moins 2/3 du territoire national par des groupes terroristes.

Tout a commencé par une décision du Conseil de Sécurité, et le détournement d'une résolution portant sur la création d'une zone d'exclusion aérienne, qui a débouché sur une guerre implacable contre la Libye et l'effondrement de son gouvernement. Le malheur du Sahel est parti de là, ne l'oublions pas.

Occupé aux 2/3, le Mali a reçu la solidarité de l'Afrique et du Monde, car si tout a commencé par l'intervention de la force SERVAL- libératrice et salvatrice - il y a eu une présence décisive de l'Afrique au travers de ses grandes organisations - UA, CEDEAO - et aussi directement par la présence de soldats Tchadiens, dont leur héroïsme dans la vallée d'Amettaï durant les combats a permis de défaire les combattants guidés par Abou Zeïd.

Si ce pays a été libéré du terrorisme, c'est grâce à la solidarité du Monde. C'est un des aspects importants du multilatéralisme. Mais de 2013 à ce jour, 6 années plus tard, la situation est compliquée. 2 grandes coalitions djihadistes font la guerre au Mali et à ses voisins : la coalition autour d'Al Qaida appelée "Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans" (GSIM) et les filiales sahéliennes de l'État Islamique, qui s'étendent au Sahara le long de notre frontière avec le Niger. Enfin, l'État Islamique lui-même est implanté dans le Gourma malien, et se prolonge jusqu'au Burkina au travers de sa filiale locale.

Le Mali, épicerie de cette instabilité depuis 2012 est aujourd'hui menacé. Les attaques sont hebdomadaires sinon quotidiennes, et le Burkina est également aujourd'hui menacé. Les attaques contre les civils et les garnisons dans les deux pays sont désormais courantes.





Au moment de l'occupation en 2012, et jusqu'à l'intervention franco-africaine, une organisation terroriste avait particulièrement attiré l'attention du monde : le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO). Ses principaux responsables au Nord du Mali s'appelaient Adnane Abou Walid Al-Sahraoui et Abdel Hakim Al-Sahraoui.

Ils sont aujourd'hui les leaders des succursales de l'État Islamique dans notre sous-région, et infectent le centre du Mali, servant de combustibles aux conflits intercommunautaires dont parlait Monsieur LAMAMRA. C'est dire le lien étroit qui existe entre la guerre au Nord du Mali de 2012 et 2013 et la situation actuelle au Nord-Est et au Centre de notre pays.

C'est dans un tel contexte que nous sommes amenés à donner notre point de vue sur comment repenser la sécurité collective. Il est évident que l'objectif stratégique doit être de vaincre le terrorisme et les organisations terroristes au Sahel. Le Président BUYOYA a rappelé le problème d'inadaptation entre la guerre asymétrique imposée à nos armées, à nos sociétés, à nos pays et la réalité de nos armées. Il a parlé d'un nécessaire temps d'adaptation pendant lequel la situation pourrait continuer à s'empirer. Aussi, tout le monde doit réfléchir aujourd'hui au hiatus croissant qu'il y a entre les opinions publiques de nos pays et les Forces internationales injustement mises à l'index.

C'est une réalité sur laquelle nous ne pouvons continuer à fermer les yeux. La question de l'adaptation de notre outil de sécurité et de défense face à la guerre asymétrique des groupes armés terroristes - des gens prêts à mourir et qui la sèment partout - qui risquent à tout moment de détruire nos pays est quelque chose qui nous interpelle durement. À côté de cela, se pose la question de savoir comment, dans un tel contexte, gagner la confiance des populations ? C'est une piste que nous nous devons de creuser afin d'atteindre notre objectif de sécurité.

Nos chefs d'État, la semaine dernière à Paris, n'ont cessé de répéter que le Sahel n'est qu'une digue, l'enjeu porte sur la sécurité globale et internationale. Ils ont déploré la faiblesse de la mobilisation en termes de ressources. Ne devons-nous pas prendre cette faiblesse comme un acquis, et ainsi repenser notre sécurité ? repenser notre mode opératoire ? je pense que les pays du Sahel, aujourd'hui en première ligne, devraient engager une réflexion profonde face à l'aggravation de la situation sécuritaire et face à l'audace des groupes qui nous attaquent et qui cherchent à détruire nos pays.

Nous devons aussi réfléchir au manque de résultats probants des mécanismes mis en place par nos organisations, à commencer par l'UA. La volonté est là, c'est très clair, mais quels sont les résultats concrets qui découlent de cette architecture africaine de paix et de sécurité ? Je crois que le moment est venu, à l'occasion de rencontres de ce genre, de réfléchir à quel était le résultat attendu, et quels sont aujourd'hui les résultats réels ? Il ne s'agit pas de jeter la pierre à nos organisations, il s'agit simplement, au regard de la gravité de la situation, de faire un constat clair et réel des résultats.

Pour terminer, la situation au Sahel est particulièrement grave. La situation au Mali et au Burkina interpelle l'Afrique et le reste du monde. Mais compter sur nous même, comment cela se traduit-il très concrètement dans notre système de défense ? ...



Marcel AMON TANOÛ,
Ministre des Affaires étrangères de Côte d'Ivoire

Comment repenser les nouvelles approches de la sécurité collective ?

Je voudrais m'arrêter plus particulièrement sur 3 questions qui me viennent à l'esprit, et qui de mon point de vue nécessitent des réponses à la fois urgentes et inscrites dans la durée.

La première, c'est comment analyser les causes de la progression des nouvelles menaces pour repenser la sécurité collective ?

La deuxième, c'est comment redéfinir nos réponses collectives face à l'extrémisme violent ?

Enfin, la troisième, c'est comment les réorganiser et les mettre à la hauteur des défis ?

En réponse à ces questions, j'esquisserais 8 propositions en insistant sur la nécessité de les mener de front.

La première proposition est de poursuivre et intensifier les réponses militaires en coordonnant de façon rigoureuse, sous l'égide des pays concernés, les dispositifs de renseignement et d'intervention à la fois entre les pays concernés mais aussi avec les forces extérieures de soutien internationales ou bilatérales.

La deuxième proposition est de concentrer les efforts sur les régions frontalières par des coopérations interétatiques et sous régionales renforcées, et de concentrer les moyens sur la formation, la déontologie et l'équipement des forces nationales et sous régionales.

La troisième proposition est d'étudier toutes les possibilités de priorisation, de réorganisation ou de redéploiement susceptibles de maîtriser les budgets tout en appuyant les efforts de mobilisation de financement et de rapidité de leur décaissement.

La quatrième proposition est de développer toutes les formes utiles d'implication des forces de sécurité auprès des populations, notamment en les appuyant pour un meilleur accès aux services de base nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de vies. Il s'agit ainsi d'éviter l'apparition de ressentiments négatifs à l'encontre des forces armées, en particuliers étrangères, qui pourraient conduire à des manifestations de rejet.





La cinquième proposition est de prendre résolument l'option du développement local. Elaboré par les populations, leurs chefs traditionnels ou leurs guides religieux : il faut faire du développement local un enjeu, et l'outil du retour sur les territoires des services publics et des initiatives d'activités économiques.

La sixième est de donner aux régions périphériques des responsabilités de planification et de mise en œuvre des politiques nationales, que les États peinent à assurer depuis la capitale. Il s'agit ainsi non pas d'affaiblir la présence de l'autorité de l'État mais au contraire de la renforcer grâce à l'implication d'acteurs de terrain qui la rendra plus effective et plus efficace.

La septième proposition est de s'appuyer sur les pratiques traditionnelles de dialogue, de médiation et de modération en les renforçant et en les incluant dans les mécanismes locaux et régionaux de sécurité collective pour la prévention et la résolution des conflits. Il s'agit d'amener dans les dispositifs d'alerte précoces, dans les processus de conciliation ou à la table des négociations pour la paix tous les acteurs pourvu qu'ils ne prônent pas la violence.

Enfin, la huitième proposition serait de promouvoir l'éducation à la paix, en mettant à contribution tous les acteurs civils ou religieux, individuels, familiaux ou communautaires en puisant dans les ressources de la culture des traditions, y compris festives. Ainsi les femmes, les mères, les frères, les jeunes, les responsables, les intellectuels devraient tous être engagés dans le combat pour la tolérance. Ils méritent tous notre considération et notre soutien, il faut les appuyer y compris en leur donnant les moyens de communication dans les réseaux sociaux.

Je plaide aussi pour que les réponses aux défis sécuritaires, celles qui sont en place et les nouvelles qui découleront de nos futures réflexions dans ce Forum, soient réorganisées et mises à niveau. Leur réorganisation doit davantage s'appuyer sur le principe de la subsidiarité : aucune entité ou organisation ne peut à elle seule porter le poids de la gestion des menaces qui pèsent sur la sécurité collective. Une nouvelle distribution des rôles est nécessaire pour donner davantage de poids aux acteurs les plus proches de la réalité du terrain, que sont les États, les organisations sous-régionales, régionales et internationales. Ils doivent être appuyés de stratégies politico-militaires et économique-sociales qui peuvent augmenter l'efficacité de la réponse aux crises et aux conflits, et la riposte à la menace terroriste.

Les réponses aux défis sécuritaires doivent aussi être mises à l'échelle de la réalité des offensives et menaces dans les États et les populations touchés. Nous devons relever encore notre engagement politique car pour faire face aux menaces dont nous parlons, il faudrait un plus haut degré d'engagement inscrit dans la durée de la part de tous les acteurs.

Au niveau de l'UA, l'Architecture de Paix et de Sécurité fixe le cadre d'Opérations de la sécurité collective du continent. Pertinente dans sa conception qui affiche une volonté de l'Afrique de prendre en main la paix et la sécurité de son territoire, elle peine à se réaliser politiquement, militairement et financièrement, malgré de réelles avancées sur ce dernier point.

L'UA, les États membres et les organisations régionales se sont déjà mobilisés à des niveaux jamais atteints, prélevant malheureusement sur des sommes qui auraient pu être allouées au développement économique et social.

L'UA s'est engagée à financer les Opérations africaines de Maintien de la Paix à hauteur de 25% de leur coût. Le fond africain alloué est déjà doté de 120 millions de dollars.

Les pays du G5 Sahel se sont mis ensemble non seulement pour organiser la lutte antiterroriste, mais aussi pour mieux mobiliser et coordonner les efforts de développement durable par la création d'infrastructures, la promotion de l'économie et du développement humain.

Les Chefs d'État de la CEDEAO ont décidé de mutualiser leurs ressources à hauteur de 1 milliard de dollars alloué à la lutte antiterroriste. Mais il reste indispensable que le partenariat de l'Afrique avec les pays et le continent voisins ou plus lointains se développe encore et se diversifie, afin de gagner en coordination et en rapidité de mobilisation des fonds.

En matière stratégique, arriver trop tard équivaut souvent à perdre la bataille. Au niveau de l'ONU, un mécanisme de financement prévisible et pérenne des opérations africaines de paix doit aussi être réformé et modernisé. La résolution 23-78-2017 adoptée par le Conseil de Sécurité le 20 septembre 2017 a constitué un pas important dans la bonne direction.

À cet effet, la présidence ivoirienne du Conseil de Sécurité en décembre 2018 a tenté une avancée, mais l'essai doit encore être poursuivi jusqu'à son terme. Les moyens en hommes doivent aussi être suffisants : en matière de contributions envers les contingents onusiens, les pays africains sont devenus les premiers contributeurs.

Leur part représente les 2/3 des troupes de l'ONU en Afrique, montrant ainsi la volonté d'apporter des solutions africaines aux crises africaines. Mais les formations, les technologies et les équipements requis pour renforcer leurs capacités et leur efficacité sur le terrain restent encore insuffisants. Les mandats des opérations de maintien de la paix doivent aussi être revus en particulier dans les zones où les actions liées au terrorisme sévissent.

Enfin, promouvoir la sécurité collective ici et partout dans le monde ne peut en aucun cas s'accommoder de la prolifération des armes, qu'elles soient lourdes, de petit calibre, nucléaires ou chimiques. La société des Hommes n'a nul besoin, bien au contraire, d'arsenaux pour vivre en paix. Tant que le monde n'aura pas mis en œuvre l'interdiction totale des armements, il ne connaîtra pas la paix. Ce qui semble une utopie est en réalité du réalisme.

En attendant, il faut au minimum faire taire les armes. Encore faudrait-il, pour faire progresser cette idée seule, que ceux qui la portent - les peuples et leurs responsables - puissent se faire entendre dans les enceintes décisionnelles de la gouvernance mondiale, ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui.





Obaid AL HIRI AL KETBI, *Vice-Ministre des Affaires étrangères en charge des affaires sécuritaires et militaires des Émirats Arabes Unis*

Ce Forum est un rendez-vous incontournable pour les acteurs de ces deux secteurs.

Les Émirats veulent, à travers ce forum, affirmer les efforts engagés pour la paix, la stabilité et le rapprochement des peuples.

Les relations entre les Émirats et les pays africains ont connu un fort développement ces dernières années, conformément à la vision du gouvernement des Émirats arabes unis visant à s'ouvrir aux différents peuples du continent, afin de les aider à réaliser leurs objectifs de développement et de soutenir la sécurité et la stabilité de leurs territoires face aux dangers du terrorisme, des conflits ethniques et des guerres civiles, au moyen de nombreux accords et protocoles d'accord.

Permettez-moi d'affirmer que les Émirats arabes unis refusent le terrorisme sous toutes ses formes, et que nous mettons l'ensemble de nos capacités au service des gouvernements et peuples alliés face à ce fléau qui traverse les frontières.

J'affirme aussi la nécessité de renforcer le travail en commun à l'échelle régionale et mondiale pour lutter contre la pauvreté, combattre les sources du terrorisme et de l'extrémisme, et soutenir les efforts engagés pour le développement durable et le bien-être économique et social dans les différentes régions du monde.

Je salue ici le rôle important que joue le Sénégal dans le renforcement de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest et sur le reste du continent. Les Émirats arabes unis soutiennent les efforts visant à maintenir la paix et la stabilité internationale.

Nous avons joué un rôle dans la stabilité de la Corne de l'Afrique et des pays du Sahel, du centre et de l'ouest de l'Afrique, qui représentent une dimension sécuritaire et stratégique importante pour la communauté internationale.

Les Émirats, à travers des institutions nationales et des représentations diplomatiques à l'étranger, ont œuvré au renforcement de la coopération dans le secteur du développement en Afrique afin d'en renforcer la stabilité et la sécurité. Les Émirats ont aussi tenté de jouer un rôle d'intermédiaire dans les conflits.

Les efforts de son Altesse le cheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyan ont d'ailleurs été couronnés de succès et ont permis de régler l'un des conflits les plus anciens et les plus dangereux du continent : celui qui oppose depuis plus de vingt ans les deux pays voisins que sont l'Éthiopie et l'Érythrée.

Les Émirats ont soutenu militairement et financièrement les forces communes des pays du G5 Sahel pour faire face au terrorisme, au trafic de drogue et à l'immigration irrégulière et continuent, à travers leurs efforts diplomatiques, de solliciter le soutien des cinq pays du Sahel, dont la stabilité aura une répercussion sur la situation sécuritaire de toute la région saharienne.

Les Émirats ont aussi redoublé d'efforts dans la lutte contre Al-Qaïda et DAECH sur le continent africain, ce qui fait des Émirats l'un des premiers États participant à la stabilité de cette région.

Ces efforts ont été renforcés grâce au travail d'organisations humanitaires comme le Croissant rouge émirati ou le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement, qui ont soutenu et financé des projets d'infrastructure, d'investissement commercial ou de service dans le reste des pays de la région.

Sans oublier le travail effectué avec les agences des Nations unies pour soutenir les projets de stabilité et de développement. On estime l'ensemble des aides au développement fournies par les Émirats aux pays africains à 17 milliards de dollars entre 2014 et 2018.

Je suis heureux, au nom de mon pays, de consacrer 300 000 dollars pour soutenir les résolutions du Forum International de Dakar pour la paix et la sécurité.

En conclusion, je salue tous les participants à cette sixième session du Forum International de Dakar pour la paix et la sécurité en affirmant l'importance du renforcement des efforts communs afin d'atteindre les objectifs ambitieux des pays africains, qui profiteront à l'ensemble des peuples du monde. Nous vous félicitons pour l'organisation de la sixième édition de ce Forum. Je vous remercie.





Dai BING, *Secrétaire Général, Forum on China-Africa Cooperation*

C'est pour moi un grand plaisir de prendre part à cette sixième édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

Au nom du gouvernement chinois, je voudrais tout d'abord adresser mes vives félicitations et remerciements à notre hôte, le Sénégal, pour l'organisation particulièrement réussie de ce forum.

Le paysage international est aujourd'hui marqué par une recrudescence de facteurs d'instabilité et d'incertitude. La tendance générale est au protectionnisme et à l'unilatéralisme plutôt qu'au multilatéralisme et à la mondialisation. Dans ce contexte, le thème de l'édition 2019 du Forum, « Paix et Sécurité en Afrique : les défis actuels du multilatéralisme » est aussi actuel que pertinent, puisqu'il s'inscrit également dans la lignée du thème choisi par l'Union Africaine pour l'année prochaine.

Ces dernières années, le continent africain a affiché une certaine stabilité, approfondi son intégration régionale et a tiré sa force d'une dynamique de coopération et d'unité. L'UA a contribué à promouvoir la connectivité régionale, à résoudre des problématiques africaines par des solutions africaines et a soutenu l'initiative « Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 ». Il ne faut pas pour autant faire abstraction des différents enjeux sécuritaires et politiques. Certaines questions importantes restent en suspens. Le nombre de menaces non traditionnelles telles que le terrorisme, l'immigration et les réfugiés, le piratage, les pandémies ou la criminalité transnationale est de plus en plus important. L'Afrique n'a pas les moyens financiers et matériels suffisants pour entreprendre seule ses propres missions de paix. Pour résoudre ces enjeux, il faudra faire appel à la sagesse et à la résolution des pays africains ainsi qu'à l'engagement sincère de la communauté internationale.

La paix et la sécurité en Afrique dépendent de la stabilité et du développement des pays du monde entier. Face à ces nouveaux enjeux, nous devons plus que jamais adopter une approche multilatérale et sécuritaire commune, complète, coopérative et durable. Afin de soutenir la sécurité collective en Afrique, la Chine souhaite énoncer les principes suivants :

En premier lieu, respecter le rôle de premier plan de l'Afrique. Le peuple africain connaît son continent mieux que quiconque et les problématiques africaines ne peuvent donc être résolues qu'au moyen de solutions et d'approches africaines. Les pays alliés doivent mettre leurs ressources au profit de l'Afrique pour leur apporter leur soutien. Les Nations unies notamment se doivent d'être plus à l'écoute des positions de l'Afrique et de fournir une aide durable et stable pour financer des opérations de paix indépendantes afin d'améliorer la capacité de l'Afrique à maintenir la paix et la stabilité sur le continent.

En second lieu, renforcer les partenariats. L'Afrique appartient aux africains et ne doit pas être perçue comme une simple sphère d'influence par les puissances internationales. Personne n'a le droit d'imposer sa volonté à l'Afrique.

Nous espérons que toutes les parties concernées participeront à la promotion du multilatéralisme de d'une coopération mutuellement bénéfique, à la construction d'une synergie résultant de cette coopération, au rejet des politiques avec deux poids deux mesures et s'engageront à rétablir paix et stabilité sur le continent africain.

En dernier lieu, s'attaquer à la fois aux symptômes et aux causes profondes du problème. Le développement durable est le facteur clé qui permettra de résoudre les problématiques propres au continent africain. Sans développement, il ne peut y avoir de stabilité ni de paix. La communauté internationale doit donner à l'Afrique les moyens financiers et matériels d'assurer leur propre développement et aider les pays africains à mettre en place les agendas 2063 et 2030 pour le développement durable, à trouver des solutions aux problèmes de chômage, de santé et d'éducation, à diminuer les inégalités sociales, à améliorer leur gouvernance et à mettre un terme aux conflits entre éleveurs et agriculteurs.

La Chine a toujours contribué aux efforts internationaux visant à consolider la paix et le développement en Afrique. Lors du Forum sur la coopération sino-africaine organisé à Pékin, le renforcement de la coopération entre la Chine et l'Afrique en matière de paix et de sécurité était l'une des huit initiatives majeures évoquées par le président Xi Jinping.

Cette année, la Chine était l'un des organisateurs, avec le Sénégal, du Dialogue sino-africain sur la mise en œuvre de l'initiative pour la paix et la sécurité et, avec l'UA, du tout premier Forum sino-africain sur la paix et la sécurité.

Plus de 2000 casques bleus chinois ont été déployés pour participer à cinq missions de maintien de la paix de l'ONU. La marine chinoise a effectué plus de 1200 missions d'escorte pour plus de 6700 navires dans le golfe d'Aden et dans les eaux somaliennes.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi que deuxième plus gros contributeur de l'ONU et notamment pour ses missions de maintien de la paix, la Chine a mis en œuvre un mécanisme de consultation 3+1 avec des pays africains membres du Conseil de sécurité. La Chine a toujours défendu les intérêts de l'Afrique et est en faveur du recours aux fonds de l'ONU pour financer les missions de paix de l'UA.

La Chine a joué un rôle essentiel et constructif dans la résolution des principales problématiques du continent. Elle est disposée à continuer de renforcer la coopération avec les pays africains en matière de paix et de sécurité et à travailler en partenariat avec la communauté internationale pour participer aux efforts de l'Afrique pour consolider la paix et le développement sur le continent.





Atelier

1

" Mécanismes de prévention des conflits et sortie de crise "

(16:45 à 18:30 - Salle d'atelier)

LES INTERVENANTS

Mohamed el Hacem LEBATT (Président d'atelier)

Conseiller Stratégique Principal - Commission de l'Union africaine

Albert PAHIMI PADACKÉ

Ancien Premier Ministre - Tchad

Comfort Ekhuse ERO

Directrice du Programme Afrique - International Crisis Group

Angel Losada FERNANDEZ

Représentant Spécial pour le Sahel - Union européenne

Patrick YOUSSEF

Directeur Régional Adjoint Afrique - CICR





CONTEXTE

La prévention des conflits en Afrique implique l'existence de moyens militaires et civils crédibles et disponibles comme les mécanismes d'alerte précoce, le recours à la médiation communautaire ou l'élaboration d'accords ciblés en mesure d'empêcher qu'une crise naissante ne débouche sur un conflit ouvert.

Le lien entre sécurité et développement est au coeur de cette perspective. Il s'illustre par le financement de projets d'infrastructures qui accompagnent les opérations militaires lorsqu'elles ont lieu. Il s'agit également de maintenir le dialogue au sein des zones de tensions pour tenter d'empêcher, de circonscrire et d'apaiser les conflits locaux afin d'éviter toute évolution des tensions et crises à plus grande échelle.

L'extrémisme violent est actuellement au centre de ce cadre d'action. A titre d'exemple, l'ONU lui consacre depuis 2015 un plan dédié afin d'évaluer et d'améliorer ses mécanismes spécifiques. Dans une optique similaire, l'Union africaine et les organisations sous régionales ont également mis en place des dispositifs juridiques et de coopération pour contrer cette menace.

L'évolution des caractères transfrontaliers et asymétriques des conflits a par ailleurs engendré l'étoffement des opérations de maintien de la paix. Les missions sur le continent sont de plus en plus longues, coûteuses et deviennent multidimensionnelles alors même que le maintien de la paix est généralement considéré comme en crise ou en faillite. À la surveillance d'accords politiques et à l'appui à leur mise en oeuvre s'ajoute la sécurisation des populations dans des conflits où les civils constituent des cibles privilégiées et sont très souvent contraints au déplacement. Les OMP gèrent également, de façon parallèle, l'aide à la construction ou au renforcement institutionnel d'États affaiblis. Plus complexes, les conflits sont alors plus difficiles à encadrer et les sorties de crises plus délicates à élaborer ainsi qu'à mettre en oeuvre. En effet, si celles-ci s'incarnent généralement à travers les médiations dans le but d'atteindre la signature d'un accord de paix, une tendance au refus par la force de toute initiative politique s'observe actuellement de la part de certains groupes terroristes. Le travail diplomatique est ainsi confronté à de nouveaux types d'obstacles dans l'élaboration de réponses adéquates qui s'ajoutent aux difficultés récurrentes du post-conflit.

La plupart des mécanismes proposés en amont comme après les conflits rencontrent, par ailleurs, des problèmes de mise oeuvre liés aux difficultés de contextualisation, de financement, mais aussi à la faiblesse des capacités de suivi, d'alerte et de coordination. Les dynamiques d'interdépendances matérielles, économiques, politiques, communautaires et culturelles, le poids de l'histoire et des mentalités, l'orientation politico-idéologique des États, le jeu des grandes puissances sont autant d'éléments supplémentaires qui rendent complexe la prévention et le suivi.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER

Les réflexions de l'atelier sur la prévention de conflits s'inscrivent dans un contexte marqué par l'initiative de l'Union africaine - *Silence des armes 2020*. Si celle-ci a été salvée, le constat partagé est qu'après six ans de réponses militaires, les groupes armés sont malgré tout devenus plus agiles, plus mobiles et plus connectés.

Les crises sont donc multidimensionnelles et nécessitent des ressources qui dépassent une résolution par un seul acteur local, régional ou international. La réponse est nécessairement globale et doit se faire autour de partenariats dans une application intelligente et innovante de la coopération à l'échelle de l'Afrique.

Les stratégies indépendantes, trop souvent observées, doivent être associées dans une action collective où les acteurs sont responsabilisés au sein d'un système mutualisé.

Plusieurs foyers nécessitant une attention particulière en termes de prévention et pouvant permettre de nouvelles formes d'action en amont comme en fin de conflit ont été évoqués à l'instar du Sahel mais aussi de l'Afrique centrale ou de l'Est. La réflexion a donc principalement porté sur les outils et les méthodes qu'il faut désormais adopter.

Enfin, le constat a été établi que les discussions comme celles irriguant le Forum de Dakar, ou les autres manifestations sur la paix et la sécurité avant lui, doivent devenir une richesse plus qu'une cacophonie. Des recommandations d'harmonisation et de coordination ont été émises en ce sens, avec insistance, autour en particulier de l'idée d'un panel d'experts de haut niveau établissant et évaluant les états des lieux de l'ensemble de ces initiatives.

La prévention comme cœur des interactions

La première évidence mise en lumière a été que les modes de maintien, de prévention et d'établissement de la paix sont devenus inadaptés. Ensuite, ces questions sont désormais presque intrinsèquement liées à la nature terroriste des violences dans un cadre continental où les instabilités se sont multipliées.

De fait, la question suivante a structuré les débats : Pourquoi - alors qu'on a estimé lors de la cérémonie d'ouverture du Forum qu'à peu près 30000 hommes étaient mobilisés au Sahel avec des moyens considérables- les choses ne progressent pas de manière significative ? Existe-t-il des réponses pratiques à ces difficultés ?

Quelques pistes proposées sur le sujet - théoriques puis plus concrètes :

- Un lien fort entre multilatéralisme et prévention des conflits.

Non seulement avec le constat d'un échec de l'action bilatérale, mais aussi en raison des aspects économiques sous-jacents de la prévention. Selon l'étude des Nations unies et de la Banque mondiale de 2018 intitulée Chemin pour la paix : approche inclusive des conflits violents une économie équivalente à pratiquement 70 milliards de dollars par an serait faite si les acteurs dans leur totalité parvenaient à prévenir les conflits dans le monde. De plus, la prévention mise en place par ces partenaires africains et internationaux permettrait de renforcer la sécurité collective ainsi que la sécurité humaine. Pour obtenir la paix, il faut ainsi identifier le risque et la menace à un stade précoce, les suivre pendant tout le développement de la crise et continuer à les encadrer par les processus de paix. Les approches doivent donc être en constante mutation d'autant plus que les menaces évoluent.

- Au Sahel : une approche intégrée structurée autour de trois éléments :

Le premier élément porte sur les « avertissements » à établir et à considérer dans toutes les phases du conflit, en échange avec les pays partenaires, les États membres de l'UE et les institutions qui doivent avoir des visions conjointes.

Le deuxième porte sur la nécessité de lier tous les objectifs définis autour du nexus sécurité et développement pendant les différentes phases d'action. Ce nexus doit également intégrer la question de la Justice et de la gouvernance. Les questions humanitaires, des droits de l'homme, du genre sont présentées comme essentielles.

Enfin, le troisième élément d'importance pour l'UE est celui de l'appropriation des actions par les populations en dehors de leur seul aspect sécuritaire.

Crises humanitaires et politiques de prévention

Il a été rappelé que l'approche prévention des humanitaires et en particulier du CICR n'a pas pour but d'empêcher des conflits armés ou d'arrêter des situations de violence, mais bien de minimiser les souffrances des populations. L'intention est donc de créer un environnement propice dans le but d'empêcher ou d'amoinrir les violences et d'essayer de peser au plus juste sur les décisions des acteurs en temps de paix et surtout en temps de guerre. Il s'agit alors d'influencer les comportements des porteurs d'armes, ceux qui ont un effet direct sur la vie et la qualité de la vie des gens en situation de crise, mais aussi et -cela sans surprise à avoir- de ne pas exclure a priori le dialogue avec des





groupes non-étatiques, libellés « terroristes » ou « extrémistes ». D'autant plus que les interlocuteurs directs des humanitaires sont des groupes originaires de ces régions et non pas des « combattants étrangers ».

Il existe trois approches structurelles dans la prévention. La première vise à mobiliser par la création de cadres et de mesures systémiques (avec les États, les parlements, les organisations régionales) des moyens de mettre en œuvre le Droit international, de domestiquer les conventions du Droit international et surtout de créer des cadres normatifs pour simplifier le langage qui est parfois assez complexe pour les porteurs d'armes. Le CICR joue ce rôle, avec plusieurs États, que ce soit en Europe ou dans les institutions, comme c'est beaucoup le cas avec l'Union Africaine. Les armées sont des interlocuteurs particulièrement ciblés car elles sont en ligne de mire des opérations, de la doctrine et de la formation.

En effet, la deuxième approche est constituée par la prévention sur la ligne de front en essayant d'influencer le comportement des acteurs principaux, à travers des réseaux qui sont mis en place avec des religieux, des leaders traditionnels et coutumiers que l'on retrouve malheureusement de moins en moins dans les contextes concernés.

La troisième approche est, enfin, une prévention multilatérale dans laquelle les humanitaires essaient de peser sur la politique au niveau régional pour tenter de préserver une action neutre et impartiale. La prévention est un vrai devoir moral pour les États et pour les organisations étatiques.

L'engagement commence donc avant, pendant et après. La prévention est faite pour restaurer la **cohésion sociale** à terme car c'est l'élément clé qui est, le premier, déchiré dans les conflits armés. Cette cohésion sociale nécessaire a été décrite par les intervenants comme liée avant tout au contexte national, à travers notamment les partis politiques qui peuvent être vecteurs de paix comme de conflit. Vecteurs de paix si leurs actions trouvent un cadre d'expression paisible ; sinon, sans cadre, ou en cas d'étouffement des libertés et de la démocratie, ils deviennent des vecteurs de violence engendrant la contestation des élections ou l'insurrection. Sur le plan politique, il faut donc mettre en place des mécanismes d'expression des ambitions des acteurs qui favorisent la paix et qui ne créent pas de frustrations favorables à l'émergence des conflits, récupérables par les groupes terroristes.

L'appropriation des mécanismes de prévention par la population a priori puis dans la gestion des conflits est nécessaire. Il faut limiter les causes des frustrations à la base et les partis politiques ainsi que la société civile peuvent y contribuer en établissant les conditions propres du développement, de la lutte contre la pauvreté et de l'expression politique. Cette prévention de long terme ne vise pas à agir immédiatement sur les acteurs des conflits, mais à agir plutôt sur des situations, sur des contextes, ce qui en suppose une connaissance plus approfondie et donc une collecte importante d'informations à véhiculer.

Enfin, plusieurs niveaux d'attention nécessaires ont été soulignés dans la mise en œuvre de la prévention.

La connaissance fine des contextes peut ainsi faire émerger une « **petite paix** » qui passe par la médiation - autour de la question des pâturages ou des points d'eau par exemple -, c'est-à-dire par tout ce qui fait la paix inter et intra-communautaire qui est géré par les imams, les chefs de villages, les anciennes conventions pastorales... Puis, il y a la « **grande paix** » qui devrait être le résultat de conflits de plus grande ampleur et complexité, comme ce qui a pu être observé au Mali. La « grande paix » est l'objectif final, la « petite paix » est celle de la vie quotidienne.

Deux questions sous-jacentes à toute action de prévention ont été proposées en conclusion et demeurent comme pistes de réflexion:

- Comment comprendre, d'une part, les dynamiques de la « petite paix » ? Et comment parle-t-on, d'autre part, de dynamiques de « grande paix » en mobilisant les liens entre les deux ?
- Étant donné que les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution de conflits semblent paralysés si ce n'est amoindris par les nouvelles données observées comme la prolifération des armes : Comment peut-on alors essayer de travailler sur des mécanismes qui ont leur valeur mais qui sont remis en cause par une nouvelle dynamique de violence ?

Atelier

2

*"Extrémisme violent :
groupes terroristes et conflits
communautaires dans les
processus de paix "*

(16:45 à 18:30 - Salle d'atelier)

LES INTERVENANTS

Mahamat Saleh ANNADIF (Président d'atelier)

RSSG au Mali et Chef de la MINUSMA - ONU

Ibrahim YAHAYA IBRAHIM

Analyste Principal Sahel - International Crisis Group (ICG)

Carol MOTTET

Conseillère principale, Division Sécurité humaine - DFAE

Mahamadou SAVADOGO

Consultant Chercheur - Institute for Security Studies

François Louncény FALL

RSSG pour l'Afrique Centrale - ONU





CONTEXTE

En raison des limites des opérations militaires actuellement engagées en Afrique revient la question latente de leurs alternatives à travers les processus politiques. Si ces derniers sont envisagés comme des solutions nécessaires, ils connaissent cependant des limites dans la gestion de la contestation et dans l'encadrement de groupes armés aux natures diverses.

Les processus politiques peinent de plus en plus à inclure l'ensemble des acteurs en conflit. C'est le cas des groupes extrémistes violents qui refusent formellement de s'y engager. D'autant plus que leurs situations respectives, certes évolutives et différenciées sur le continent, semblent les favoriser sur le terrain tant dans leur maîtrise de celui-ci que dans leurs capacités d'attraction au sein de contextes socio-économiques éprouvés. Si la réponse armée est généralement celle qui leur est opposée, l'enjeu sous-jacent et sensible demeure leur inclusion dans un processus politique notamment en raison de la dégradation continue des conditions sécuritaires et de l'extension des zones d'action terroriste.

Dans cette perspective, peut-on concevoir des canaux de dialogue tels que l'utilisation d'intermédiaires locaux et nationaux - qu'ils soient politiques, communautaires ou religieux ? Ou le recours à des médiateurs africains et internationaux est-il à privilégier ? Par ailleurs, les termes de la négociation (visions politiques, ambitions territoriales) ainsi que leurs registres possibles d'expression (en particulier religieux) peuvent induire des décalages de perceptions et d'intérêts entre acteurs africains et acteurs internationaux engagés dans les processus politiques.

En ce qui concerne les mouvements armés non-terroristes, leur participation aux processus de paix ne garantit pas forcément l'adhésion pleine et entière à leur application. Le fait que certains mouvements soient signataires d'accords ne doit pas gommer le fait que ceux-ci restent souvent des acteurs armés qui exercent encore, dans l'attente des désarmements, une certaine autorité politique informelle. Ils utilisent également l'action militaire pour préserver non seulement la sécurité de leurs communautés mais aussi leur influence politique. À ce titre, leurs statuts comme leurs liens avec les acteurs étatiques peuvent parfois poser question.

Par ailleurs, à la montée de la criminalité organisée et de l'extrémisme violent s'ajoute une exacerbation des conflits intercommunautaires dans certaines zones. En effet, on note un accroissement de ce type d'affrontements avec plus de trois cent attaques dans des pays du Sahel pour le premier semestre de 2019. Le bilan humain en termes de morts et de blessés est lourd tandis que les déplacés et réfugiés se comptent par milliers. Les violations et abus des droits humains, y compris les violences basées sur le genre, accompagnent souvent ces violences en croissance.

Ces défis sécuritaires ont des causes multiples. Une des plus importantes réside dans les rapports parfois distendus entre certains États africains et leurs populations qui peuvent témoigner à la fois de la violence d'État, symbolique ou physique, mais aussi de l'incapacité à répondre aux attentes des citoyens. À leur tour, ces populations font alors de la violence le moyen privilégié d'expression de leurs frustrations. L'immensité des territoires, la nature et la porosité des frontières mais aussi la grande diversité des identités sont d'autres facteurs possibles.

Ainsi, les conflits intercommunautaires évoquent souvent comme justifications des bases historiques, ethniques, culturelles ou religieuses. Ces tensions résultent néanmoins en grande partie de l'instrumentalisation que les mouvements terroristes font des revendications identitaires, des conflits liés au pastoralisme, ou de la pauvreté qui alimentent les différends entre les communautés. Il apparaît donc nécessaire pour les processus de paix de prendre en compte les racines locales de la violence et de proposer des mécanismes de résolution adaptés à cette échelle.

De même, il est primordial de clarifier les logiques individuelles d'acteurs qui se superposent à ces problèmes structurels.

Enfin, la diversité des acteurs armés à laquelle sont confrontés les États africains et leurs partenaires internationaux lors des règlements politiques des conflits pose la question de l'impunité qui peut prendre la forme d'éventuelles amnisties pour faciliter le dépôt des armes au risque d'entretenir des mémoires traumatiques sur le long-terme. Les États peuvent également faire le choix d'une politique volontaire pour mettre en place des procédures judiciaires effectives et adaptées aux contextes africains au détriment des capacités de cooptation et de réintégration des acteurs contestataires soupçonnés.

Dans les réponses proposées, les États n'ont souvent pas de solutions hors des cadres institutionnels classiques. Du fait de crispations régaliennes, ils n'explorent pas toujours les options d'approches collaboratives ou de négociation avec les communautés locales en vue de les impliquer effectivement dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques comme dans les processus de recherche de solutions.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER

Les discussions se sont développées à partir du constat d'une véritable impasse sécuritaire à laquelle font face plusieurs États sur le continent.

Les récents événements au Sahel ont notamment démontré que certains États sont incapables d'assurer une gouvernance sur l'entièreté de leur territoire, provoquant ainsi le mécontentement de populations s'estimant délaissées et renforçant la montée des violences.

Ainsi, les tensions intercommunautaires et les violences sont intrinsèquement liées à des fragilités que l'État n'a pas su anticiper et gérer. Ont alors été cités - à titre d'exemple- la mauvaise gouvernance, le recul ou l'absence de l'État dans les zones rurales ou encore le sentiment d'exclusion des populations. La question foncière a enfin été considérée comme l'un des facteurs majeurs pouvant expliquer ces tensions notamment entre éleveurs et agriculteurs.

La nécessité d'une analyse fine des contextes où se développe l'extrémisme violent

Le terrorisme a d'abord été décrit comme un acte criminel et un phénomène sérieux qui déstabilise la plupart des États car il est un moyen de contestation de l'ordre établi, en privant notamment l'État du monopole de la violence légitime.

De fait, la réponse à cette menace terroriste et à l'extrémisme violent doit donc venir principalement de l'État lui-même. Si l'État la sous-traite ou délègue sa sécurité à d'autres groupes armés, le risque est celui d'un affaiblissement encore plus prononcé de sa figure.

Cependant, ce n'est pas seulement la présence de l'État qui est interrogée par ses violences extrêmes mais surtout la qualité de sa gouvernance. La perception historique des communautés dans ces espaces a été décrite comme celle d'une perception d'injustice et de répression car les représentants de l'État ont eu des attitudes arbitraires vis-à-vis des populations, ce qui peut expliquer la remise en question des institutions.

Quels types de réponses possibles à apporter par les acteurs étatiques et non-étatiques, africains et internationaux. Il a ainsi été souligné à maintes reprises la nécessité de compléter l'approche sécuritaire par d'autres options non-militaires avec en première ligne, celle du dialogue.

Si la réponse militaire reste primordiale, elle doit néanmoins avoir pour condition absolue sa proportionnalité et son ciblage.





Il ne s'agit pas d'attaquer tout le monde mais de savoir quelle est la limite que les États eux-mêmes fixent à celle-ci dans le but de réinstaurer l'ordre politique et social. Cette perspective a été décrite comme une lutte de très longue haleine qui demande non seulement de la persévérance mais aussi des institutions étatiques solides et légitimes qui font consensus. Résoudre l'extrémisme et les violences intercommunautaires doit donc passer par des mesures plus globales qui complètent l'approche sécuritaire. Le recours au dialogue a majoritairement été cité par les panélistes qui ont souligné les effets bénéfiques d'une telle approche. Pourtant, dialoguer avec des groupes jihadistes ne suppose pas de légitimer leurs actions, ni de répondre à leurs exigences, mais bien de trouver des compromis qui permettent de soulager les populations et de trouver des solutions politiques en vue d'une sortie de crise.

L'atténuation des violences doit également passer par la compréhension des facteurs qui ont provoqué la flambée insurrectionnelle. Même dans un contexte où les violences sont déjà commises, le travail de prévention de l'extrémisme violent a été mis en avant comme une solution permettant à terme de comprendre les crises et d'y apporter des solutions durables - la paix ne pouvant être décrétée ou imposée seulement via les armes - tant que les causes profondes n'auront pas été évaluées et traitées.

La capacité d'action des États à travers le développement a particulièrement été interrogée. Notamment à travers la description de situations concrètes au Nord du Mali où le développement possède un double effet qui peut paraître contradictoire mais qui serait bénéfique à long-terme. En effet, s'il est difficile de faire du développement dans les zones où intervient le terrorisme, et si ces actions contribuent parfois à les faire gagner en légitimité auprès de certaines populations, ce type d'activités permet néanmoins « d'atteindre » ces populations mais surtout d'ouvrir des bases de négociation concrète avec les groupes extrémistes.

Des discussions graduelles peuvent ainsi être engagées avec les humanitaires pour négocier leurs accès aux zones contrôlées, pour autoriser la tenue d'élections, pour laisser certaines écoles fonctionner ou même pour établir des cessez-le-feu. Des concessions de la part de certains groupes extrémistes ont été observées dans une perspective d'apaisement entre les communautés locales et eux.

Des compromis pourraient même être envisagés en ce qui concerne des réformes judiciaires ou bien éducatives. Ces compromis ne seraient pas « révolutionnaires » car dans certaines zones l'Islam régit déjà une grande partie de la vie rurale. C'est notamment le cas en ce qui concerne la vie familiale, les divorces, les mariages pour lesquels les populations se réfèrent déjà aux oulémas ou aux tribunaux religieux.

Une perspective de dialogue malgré tout limitée ?

Ainsi, dans une situation d'impasse de la réponse militaire, l'option du dialogue se doit d'être explorée. Pour autant, l'idée du dialogue n'a pas été présentée comme une solution miracle. Son caractère controversé et difficile à mettre en œuvre a été répété, même si cette option pourrait potentiellement permettre d'ouvrir de nouvelles opportunités. Par ailleurs, il a été souligné qu'accepter le dialogue ne signifie pas accepter les demandes mais accepter de voir quels seraient les types de compromis possibles.

Plusieurs types de limites au dialogue ont déjà pu être observés au Centre du Mali. D'abord, en ce qui concerne la nature des revendications des groupes qui demandent un changement radical du système politique et institutionnel avec l'aspiration à l'installation de la Shari'a, et la rupture de tous liens avec les pays occidentaux.

La seconde limite est ensuite celle du choix et de la volonté de l'interlocuteur à s'engager dans des discussions étant donné les liens et les allégeances qui existent entre les différents groupes terroristes dont certains refusent tous contacts.

Enfin, les partenaires internationaux et nationaux demeurent malgré tout réticents par rapport aux tentatives de dialogue. Même certains chefs religieux, notamment de communautés qui ont été ciblées par les groupes jihadistes, sont hésitants à l'idée d'engager un échange.

Une des questions soulevées à ce propos a été la possibilité de passage des voies informelles aux voies formelles de dialogue. L'exemple de l'Afrique centrale a été détaillé à ce titre à travers le recours aux bons offices qui ont notamment impliqué l'église catholique pour engager le dialogue avec des groupes armés dans le but de les fédérer à signer un accord de paix. Ces canaux ont ainsi permis de faire la jonction entre une diplomatie silencieuse et des dialogues formels qui ont abouti à des retours positifs.

Ainsi, engager le dialogue avec les groupes extrémistes dans ces conditions ne veut pas dire mettre fin aux opérations militaires. Plutôt que de chercher à les « vaincre », le dialogue pourrait néanmoins permettre de maintenir une pression pour que ces acteurs viennent à la table des négociations.

Éclaircir le lien entre extrémisme et violences intercommunautaires

L'exacerbation de ce type de violences provoquée ou non par les groupes terroristes a, en effet, divisé le panel. Si certains intervenants considèrent que les terroristes exploitent volontiers les tensions communautaires à leur avantage, d'autres panélistes ont nuancé le rôle joué par ces acteurs.

L'intégration d'une dimension communautaire dans le discours jihadiste n'est que très récente si l'on prend le cas du Sahel. Le positionnement des groupes terroristes sur ces questions intercommunautaires a ainsi davantage été présenté comme une opportunité plus qu'une stratégie de division. La logique intercommunautaire qui s'impose de plus en plus aux populations et aux groupes armés se serait également imposée aux terroristes.

De plus, ces derniers, au Burkina-Faso notamment, ont eu l'ingéniosité de ne pas s'aventurer sur un terrain inconnu mais se sont appuyés sur des groupes locaux : criminels, trafiquants, narcotrafiants, braconniers avec pour avantage de leur donner une grande avance sur les forces de sécurité et de se fondre dans les communautés dont sont issus ces mêmes acteurs. Cela leur a notamment permis de mener des attaques complexes contre les positions des forces de sécurité et donc de gagner très rapidement du terrain.

Les groupes terroristes exploiteraient donc les failles locales en recrutant sur des frustrations communautaires déjà existantes, sur le foncier ou sur des situations d'insécurité que certaines communautés vivent et qui les font rallier ces groupes pour des raisons de sécurité.

Un intervenant a rapporté que certaines populations vivant sous le joug terroriste déclaraient même que les violences intercommunautaires avaient disparu depuis l'arrivée des groupes jihadistes – laissant entendre que ces groupes sont capables de restaurer une gouvernance là où l'État n'assure plus ses missions.

Pour certains panélistes, les violences intercommunautaires résultent davantage du fait des groupes d'autodéfense. Ainsi, la réflexion selon laquelle les groupes terroristes ont divisé les communautés serait un raccourci occultant le rôle bien plus prépondérant de la faillite des États à gouverner leur territoire et leur population et à sous-traiter leur sécurité à d'autres groupes armés. Par ailleurs, il a été observé que c'est bien l'implication de ces groupes d'autodéfense qui en ciblant certaines communautés et en les assimilant à des « jihadistes » provoquent une réaction de type communautaire.

Enfin, il ne faut pas oublier que ces violences peuvent être le fait des bandits armés qui kidnappent par exemple des personnes contre des rançons.

Il existe donc des catégories différentes d'hommes en armes, en dehors de celle des terroristes et il faut ainsi toujours chercher à les différencier





avec le plus de précisions possibles en faisant notamment une distinction entre les groupes armés qui sont devenus acteurs politiques et qui s'appuient sur des bases communautaires pour en exploiter les tensions, et les milices en armes qui évoluent également sur des bases communautaires avec la justification encore plus directe d'une défense de leurs communautés.

Les origines de ces violences et les possibilités de les encadrer

Sur l'intercommunautaire, c'est l'utilisation nécessaire de tous les mécanismes existants pour engager le dialogue qui a été martelée avec la nécessité d'engager un ensemble d'acteurs variés à travers les jeunes, les femmes, la société civile, les religieux.

Le problème de la transhumance a constitué un cas emblématique de la gestion multidimensionnelle de ces tensions car il devient une cause émergente de conflit en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. La définition des couloirs de transhumance, le changement climatique, la pression démographique, l'avancée de la sécheresse ainsi que l'exploitation illicite de certaines ressources naturelles ont été présentés comme autant de problématiques à résoudre.

Enfin, il a été rappelé que les lois foncières de l'État n'ont pas été mises à jour depuis leur création dans les années 1960. Il faudrait ainsi faire en sorte que les Nations unies, au sein du mandat des opérations de maintien de la paix, puissent ouvrir un volet pouvant accompagner les réformes du foncier car c'est une dimension importante des conflits qui n'est pas actuellement traitée dans les zones sensibles.



Atelier

3

"Sécurité collective :
Quelles implications pour les Forces
de Sécurité Africaines (FDS) ?"

(16:45 à 18:30 - Salle d'atelier)

LES INTERVENANTS

Niagalé BAGAYOKO (Présidente d'atelier)

Présidente - African Security Sector Network

Émile OUEDRAOGO

Président fondateur - Fondation pour la Sécurité du Citoyen (FOSEC)

Kossi AGOKLA

Membre du Comité Exécutif - African Security Sector Network

G^{al} Abdoulaye FALL

Ancien CEMGA - Sénégal

G^{al} Mahamadou ABOU-TARKA

*Ministre Conseiller à la Présidence de la
République et Président de la Haute Autorité
à la Consolidation de la Paix - Niger*





CONTEXTE

L'insécurité sur le continent africain s'est à la fois diversifiée et intensifiée dans plusieurs zones. Elle renvoie pour de larges populations, à l'intérieur comme en dehors des lieux de conflit, aux impératifs de « survie » dans des contextes marqués par d'importantes difficultés économiques et sociales de chômage et d'accès aux services de base de santé et d'éducation.

À cette insécurité s'ajoute celle de la menace directe liée à l'activité des groupes armés, des groupes terroristes ou des groupes criminels. Enfin, les difficultés éprouvées par les individus et les communautés peuvent elles-mêmes inciter au choix du recours à la violence extrême ou pousser ces populations à accepter les offres de protection ainsi que le nouvel ordre social proposé par certains groupes contestataires en réponse aux difficultés de l'État à exercer son autorité tout comme ses attributions régaliennes.

L'évolution des champs de l'insécurité entraîne donc pour les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) africaines comme pour les forces déployées par les acteurs extérieurs la nécessité d'élargir et d'adapter leurs domaines d'action tant dans le champ de la sécurité que dans celui du développement. Il s'agit également de renforcer leurs capacités de réponse face à une violence armée asymétrique croissante aux contours évolutifs et très souvent transnationaux. Les menaces sécuritaires incluent, en effet, des groupes armés aux discours, aux méthodes et aux capacités certes différenciées mais caractérisées par des spécificités communes : fragmentation en unités autonomes plus ou moins larges et recomposition ponctuelle en un groupe « coalisé » selon une logique d'alliances fluides ; entremêlement des discours politiques et idéologiques ; mobilité accrue ; combinaison des capacités d'actions locales, nationales et régionales ; accès à des ressources de financement et d'armement issus des échanges illégaux ; liens avec les régimes politiques plus ou moins proches.

Les FDS doivent également inscrire leurs efforts dans le cadre des réformes du secteur de la sécurité (RSS) sur le continent. Par nature, les processus RSS ont pour tâche délicate de réussir à combiner la transformation des services de sécurité pour les rendre plus efficaces et l'exigence de le faire dans le respect des droits de l'homme, de la gouvernance démocratique et de l'État de droit. Aux difficultés d'interactions entre ces deux volets s'ajoutent en outre deux paradoxes. Le premier est celui du temps long que nécessite la conduite de ces processus qui contraste avec l'urgence de certaines situations de conflit dans lesquelles les armées en cours de réforme sont engagées, en particulier en raison de l'impératif de lutte contre le terrorisme.

Le second est lié à l'inscription des mesures préconisées par les RSS dans des systèmes étatiques qui peinent à les imposer ou qui présentent des structures institutionnelles faibles, des carences dans la gouvernance démocratique ou des difficultés latentes de financement.

Les FDS sont donc confrontées à trois défis dans le contexte actuel. En premier lieu se pose la question de l'adaptation des systèmes de sécurité aux réalités locales. Si l'équipement et la formation des armées nationales revêtent une importance majeure, il apparaît tout aussi essentiel de consolider les autres forces qui incarnent l'autorité de l'État compte tenu du terreau socio-économique des violences et de la criminalité (forces de gendarmerie et de police) et de leur fréquente expansion transnationale (douanes, gardes-frontières, renseignement).

En second lieu, l'unité d'action nécessaire en dépit des besoins et des profils différents selon les États des FDS africaines requiert des formes nouvelles de coopérations sécuritaires interétatiques pour traiter de façon effective des menaces communes et immédiates.

Troisièmement, le raisonnement en termes de « modèles », certes adaptables, pour les processus RSS rencontre néanmoins des limites en termes de mise en oeuvre

et d'impulsion politique globale. Au-delà du seul « ownership », (dont la traduction impropre en français par le terme d'« appropriation » est empreinte d'ambiguïtés), se fait aujourd'hui sentir la nécessité d'un « leadership africain » pour impulser des processus RSS davantage ancrés dans les réalités du continent. Les cadres RSS adoptés par l'Union africaine en 2013 et par la CEDEAO en 2016 constituent des références normatives utiles en la matière.

Enfin, dans le domaine du maintien de la paix, les États africains tentent de promouvoir des « solutions africaines ». Au sein des sept opérations onusiennes déployées sur le continent, la participation des troupes africaines est en constante augmentation. Les organisations régionales mais aussi l'Union africaine ont également développé des mécanismes africains, même si certains comme la Force africaine en attente (FAA) ou la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC) demandent encore à être mis en oeuvre de façon effective. Cependant, les situations des pays en conflit concernés par toutes ces formes d'interventions demeurent précaires : le nombre de groupes armés actifs est en croissance, tandis que la paix peine à s'imposer ou reste très fragile, ce qui questionne les processus de paix en eux-mêmes et les capacités d'intervention des États dans leur ensemble.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER

Des RSS à inscrire dans un contexte de violences particulier

Les réponses militaires nationales et internationales n'ont pu contenir l'aggravation de la situation sécuritaire dans certaines zones du continent mais l'ont exacerbée, contribuant à l'instabilité régionale. L'évolution de la menace asymétrique pose des défis aux mécanismes militaires et sécuritaires régionaux et nationaux mis en place. Cette réalité est confirmée par les défaites qu'ont connu les Forces de défense et de sécurité (FDS) dans différentes régions du continent, en particulier au Sahel, au cours des dernières années.

Dans ce contexte, le rôle et l'implication des FDS dans la sécurité collective afin de faire face aux menaces nouvelles et transnationales apparaissent comme prioritaires. Pour parer à l'apparent « déphasage » des structures de défense avec les menaces sécuritaires, l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA) doit elle-même changer de paradigme. Ce constat fait suite aux conflits intracommunautaires des années 1990 au Liberia ou en Centrafrique et est aujourd'hui réactivé par la complexité des menaces régionales liées au terrorisme, à la criminalité transnationale organisée et aux conflits communautaires qui mettent sérieusement à mal les cadres de défense et de sécurité déjà mis en place.

Renforcer la coopération des FDS africaines dans le cadre de la sécurité collective

La menace sécuritaire dans le Sahel et ses formes diverses sur le continent méritent d'être davantage comprises par les acteurs afin de renforcer les formes de coopération entre les FDS.

Le dispositif militaire devrait ainsi être adapté. La situation sécuritaire, au Sahel notamment, révèle que les militaires ont perdu la bataille face aux groupes qualifiés de « terroristes ». C'est une faiblesse qui tire ses causes d'une inadaptation du dispositif militaire, du manque de moyens et de capacité des forces ainsi que d'une mauvaise répartition des rôles au sein des FDS. Il est donc important d'adapter à court terme l'armée et les stratégies à la menace. Ceci peut par exemple passer par la création d'unités légères et mobiles.

Les États doivent également doter les armées de plus de moyens et investir dans le renforcement de leurs capacités.





Enfin, prenant en compte l'échec de la collaboration entre l'armée et la population - qui s'explique en partie par le fait que les militaires n'ont pas été formés à ce rôle - il devient nécessaire de responsabiliser chaque acteur quant au rôle propre et véritable qu'il doit jouer.

Les composantes de police et de justice doivent être renforcées dans leurs interactions avec le militaire. Il y a un impératif à repenser la relation entre police et armée sur les théâtres d'opérations afin de faire évoluer la réflexion stratégique. Il faut aller au-delà la distinction entre sécurité interne et sécurité externe, au-delà de l'idée que l'instrument militaire est considéré comme hérité de la faiblesse occidentale et qu'il est voué à la défense des frontières extérieures tandis que l'instrument policier serait lui dédié à la protection de l'ordre intérieur. On s'aperçoit qu'aujourd'hui les forces militaires sont trop souvent impliquées sur les théâtres intérieurs parce que c'est là que se situent les principales menaces.

Par ailleurs, la gendarmerie et la police sont formées et outillées pour collaborer avec la population. Ce faisant, elles pourraient produire du renseignement humain qui serait très utile aux opérations militaires.

Au-delà de cet aspect, la justice pourrait également se voir confier des actions complémentaires à l'action sécuritaire par l'investigation et le démantèlement des réseaux criminels et terroristes avec l'aide des partenaires extérieurs, mais aussi aborder la question sensible mais fondamentale du rôle de supplétifs de l'État qui est parfois prêté aux groupes d'autodéfense.

Définition, mise en œuvre et suivi-évaluation des processus de RSS par les États africains : la nécessité d'une opérationnalisation nationale des cadres proposés par l'Union africaine et la CEDEAO

En matière de processus de RSS en Afrique, il existe un certain nombre de documents et instruments adoptés et peu connus par les États. Il s'agit par exemple du cadre de l'Union africaine adopté en 2013 et de celui de la CEDEAO en 2016. Ce dernier, complété en 2018, fixe un certain nombre d'orientations pour une approche plus spécifiquement africaine de la réforme des systèmes de sécurité. Il a notamment permis à l'Union africaine d'être mandatée dans ce domaine pour intervenir à la demande des États, ce qu'elle fait désormais dans un certain nombre de pays.

De plus, l'engagement pour la réforme des Forces de défense et de sécurité doit aller au-delà des seuls environnements conflictuels ou post-conflictuels, car c'est ce qui amène trop souvent à un constat d'échec. Le travail sur la réforme doit ainsi être pensé et vécu comme un processus permanent, en constante capacité d'évolution. Les instruments déjà existants doivent être davantage exploités pour que les partenaires africains ne soient pas tentés de les réinventer sans cesse.

Une opérationnalisation des processus de RSS qui reste soumise à des défis.

Le premier d'entre eux est opérationnel. Il est lié au déficit de professionnalisme et de formations adéquates et suffisantes des FDS.

Deuxièmement, la question de la réforme du secteur de la sécurité touche bien la question de la gouvernance des forces de sécurité et, à travers elle, celle de la gouvernance de l'État. Cela n'est pas une question technique ou d'expertise, ni une question propre à l'armée mais l'intégration de considérations nécessaires sur les potentielles pratiques de corruption qui grèvent l'action sécuritaire à toutes les échelles.

Troisièmement, la sécurité humaine et la promotion des droits de l'homme demeurent difficiles à intégrer dans les opérations militaires. De plus, le lien entre réformes de sécurité et adaptation au contexte local doit passer par le dialogue avec les populations pour identifier et comprendre leurs besoins.

L'État devrait également être davantage à l'écoute des mécontentements des communautés envers lui et reconnaître ses faiblesses.

Enfin, le développement, qui se situe au cœur de la sécurité humaine, ne permet certes pas un retour de la sécurité, fruit de l'action militaire, mais est destiné à soulager les populations dans les zones touchées par la présence terroriste. Il nécessite de ce fait une action urgente. Les délais trop importants concernant la satisfaction des besoins essentiels demandés par les populations concernées renforcent le danger direct auquel celles-ci sont confrontées et nourrissent également à long terme les raisons potentielles d'une réaction insurrectionnelle.

Enfin, les conditions des troupes - en l'occurrence les primes, les incitations et les prises en charge des soldats - sont des aspects nécessaires à aborder et à redéfinir afin de renforcer l'implication des personnels militaires.

Liens entre les partenaires africains de la RSS et leurs partenaires extérieurs

L'aide extérieure dans la RSS au sein des États africains reste primordiale. L'aspiration énoncée est la projection dans la réforme par les États africains dans les court, moyen et long termes afin d'avoir des armées équipées et prêtes à s'insérer dans les mécanismes militaires internationaux.

Dans ce cadre, une coopération internationale mieux adaptée pourrait permettre aux États africains de prendre en charge plus directement et plus efficacement leur propre sécurité dans la durée.









3^{ème}

DEMI-JOURNÉE

Mardi 19 novembre 2019

Plénière 2 (09:00 à 10:30 - Amphithéâtre)

*Face à la crise du multilatéralisme : quelles réponses
aux limites des opérations de maintien de la Paix ?*

Atelier 4 (10:45 à 12:45 - Salles d'ateliers)

*Comment financer les politiques africaines
de paix et de sécurité ?*

Atelier 5 (10:45 à 12:45 - Salles d'ateliers)

*Quelles relations de sécurité pour l'Afrique
avec ses partenaires internationaux ?*

Atelier 6 (10:45 à 12:45 - Salles d'ateliers)

*Gouvernance des espaces et ressources
naturelles en Afrique : quelles solutions ?*

PLÉNIÈRE

2

" Face à la crise du multilatéralisme:
quelles réponses aux défis à la paix
et la sécurité en Afrique ? "

(09:00 à 10:30 - Amphithéâtre)

MODÉRATEUR : Mankeur NDIAYE

Représentant spécial pour la République centrafricaine - ONU

LES INTERVENANTS

Bintou KEITA

Secrétaire-générale adjointe pour le maintien de la paix - ONU

Issoufou KATAMBÉ

Ministre de la Défense - Niger

Alain Claude BILIE-BY-NZE

Ministre des Affaires étrangères - Gabon

Jean-Claude GAKOSSO

Ministre des Affaires étrangères - Congo





Mankeur NDIAYE, *Représentant spécial
des Nations unies pour la République centrafricaine*

La situation sécuritaire dans certaines zones du continent comme au Sahel, ou en Afrique de l'Est souligne un paradoxe dans la capacité de réponse des États aux nouvelles menaces, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme .

La réponse militaire bien que choisie comme mode d'action principal montre aujourd'hui ses limites avec une recrudescence de l'intensité des attaques mais aussi avec l'élargissement des zones d'action du local jusqu'au niveau régional . On parlait hier d'attaques, et on ne savait pas qu'au même moment, au Mali, il y avait également eu une attaque violente avec la perte de soldats et de djihadistes.

L'utilisation des forces armées n'est donc pas en mesure de contenir seule les formes multiples de la conflictualité actuellement en Afrique. Aux revendications politiques traditionnelles, religieuses comme on le voit aujourd'hui dans certaines parties du continent s'ajoutent des frustrations économiques et sociales, ainsi que des rivalités grandissantes entre communautés marquées par le manque ou l'absence totale de l'État, ou sa faible représentation ou présence sur le territoire national comme celle observée en Centrafrique où j'ai le privilège de représenter le Secrétaire général des Nations unies en tant que représentant de la MINUSCA. Le travail militaire fait donc face à des demandes politiques qui dépassent la seule sécurisation des territoires et de leurs populations.

De plus, après la fin de la guerre froide et l'émergence dans un monde dit multipolaire , un regard significatif du multilatéralisme a vu se multiplier les opérations de maintien de la paix des Nations unies sur le continent africain en particulier. Vous avez les plus importantes opérations sur le territoire africain et paradoxalement dans l'espace francophone. Je pense à la Centrafrique, au Mali et à la MONUSCO.

Les interventions africaines comme extérieures sont d'autant plus sensibles que les forces militaires en présence possèdent des statuts et des mandats différents qu'il s'agit d'articuler dans une perspective de cohérence et d'efficacité.

Hier, les présidents du Sénégal et de la Mauritanie ont montré que la réflexion sur les mandats est permanente : est-ce qu'ils sont pertinents et actuels ? Est-ce qu'il ne s'agit pas de mandats classiques que l'on veut imposer à des situations tout à fait nouvelles de lutte contre le terrorisme ?

Un changement de mandat a parfois été évoqué pour la RDC par exemple et le Conseil de sécurité a eu à autoriser la création d'une brigade qui a permis de défaire le M 23. Le débat sur la question du mandat de la Minusma est soulevé par Macky Sall de façon renouvelée.

Les forces européennes et internationales sont généralement déployées pour des actions ciblées d'élimination des figures terroristes comme en Irak ou en Syrie, où d'interposition et de sécurisation dans le cas de certaines opérations de maintien de la paix. Néanmoins, elles peuvent être perçues dans le même temps comme des

forces d'occupation et parfois les perceptions sont plus fortes que les réalités.

Elles possèdent, par ailleurs, des capacités matérielles et tactiques supérieures mais inscrivent leurs actions dans un principe de subsidiarité pour combler les manquements - dit-on- des forces africaines.

Plus largement, la multiplication des missions et leur efficacité controversée pose le problème de leur financement, en particulier, depuis les fortes oppositions de certaines grandes puissances au financement des opérations de maintien paix. Aujourd'hui, les budgets des opérations de maintien de la paix décroissent et continuent à décroître.

De plus, ces défis à relever s'inscrivent dans un contexte multilatéral difficile sur le continent africain marqué par l'engagement militaire d'acteurs extérieurs pendant les opérations de maintien de la paix, ainsi que dans des interventions ou des coopérations militaires bilatérales. Leur présence se fait ainsi de plus en plus en ordre dispersé et les initiatives pour la paix font l'objet de concurrences renouvelées. De nouveaux acteurs se sont déployés et développent leurs influences, parfois en fonction de leurs intérêts propres.

De fait, les tendances au multilatéralisme sont désormais contredites par de nouvelles formes de rivalités, de confrontations entre les grandes puissances, marquées par leur volonté de faire valoir en priorité leurs intérêts dans les enceintes multilatérales dont dépend parfois la véritable coopération.

Alors que sécurité intérieure et sécurité internationale se confondent, il est difficile de concilier la souveraineté et la paix. Le retour du nationalisme et l'affaiblissement des États ont également empêché le multilatéralisme de progresser et de s'imposer dans le domaine de l'économie, de l'environnement, aussi bien que dans celui de la sécurité.

Faudrait-il pour autant en déduire une crise du multilatéralisme ? ... quand on sait que toutes les réponses aux préoccupations sécuritaires dans le continent sont conçues dans un cadre multilatéral au plan formel.

Les outils multilatéraux tirés de la doctrine westphalienne de l'État souverain, de l'article 2 de la charte des Nations unies, ainsi que de son corollaire dans le maintien de la paix avec la doctrine Capstone, sont-ils réellement adaptés à la nature complexe des conflits internes qui assaillent le continent et exposent les missions de paix comme cibles aujourd'hui dans presque tous les théâtres d'opérations ?

Sinon, jusqu'où sommes-nous prêts à utiliser les rouages du multilatéralisme pour promouvoir le développement progressif de la sécurité collective tant au niveau global, régional et sous régional ?

En effet, du Sahel à la République centrafricaine, en passant par la RDC, la Somalie, la Libye, toutes les solutions projetées relèvent d'un cadre multilatéral porté par des organisations internationales : Nations unies, Union africaine ou sous l'égide d'États souverains à la recherche d'efficacité et d'une plus grande liberté dans le choix des moyens de réponse et je donne l'exemple du G5 Sahel.

L'action pour la paix initiée par le Secrétaire général des Nations unies aujourd'hui suivie par 150 États, comme du reste les recommandations des revues stratégiques dont celle du général Carlos Alberto Santa Cruz participent de cet élan de réadaptation des missions de paix à leurs contextes et d'amélioration de leurs performances.

Cette dernière question, pour les missions de paix, est posée plus que jamais.

Il y a bel et bien une prise de conscience théorique quant à l'impératif d'un ajustement méthodologique : sommes-nous réellement prêts à franchir le pas avec l'adoption de mesures juridiques, politiques, stratégiques issues d'une coopération opérationnelle appropriée ?





Avons-nous réellement tiré les leçons des crises résolues en Côte d'Ivoire ?
au Libéria ? En Sierra- Leone ?
Ou des crises évitées comme en Gambie , au Soudan ?

Avons-nous réellement tiré les leçons de ces crises pour davantage informer notre manière
d'opérer aujourd'hui ?

La question des conditions et des modalités de décentralisation de la sécurité collective ainsi que les besoins de rationalisation du foisonnement d'initiatives multilatérales appellent des réponses urgentes si l'on souhaite tirer profit des avantages comparatifs dans une démarche de complémentarité positive. Le chapitre 8 de la charte des Nations unies et le cadre de coopération avec l'Union européenne et l'Union africaine offrent des cadres de coordination politique à prolonger davantage au niveau opérationnel y compris dans le cadre du commandement conjoint pour l'harmoniser. L'exemple du G5 Sahel est là. Dès lors, comment assurer l'institutionnalisation et l'harmonisation des initiatives multilatérales compte tenu des intérêts en concurrence ?

Il faut bien rappeler que cette concurrence n'est pas seulement le fait d'États ou d'organisations internationales mais aussi le fait de la diplomatie non gouvernementale.

À l'évidence, et je vais en terminer là, la mesure complexe des limites de la paix et de la sécurité en Afrique, la nature des acteurs en présence y compris des acteurs non étatiques de plus en plus influents et de plus en plus importants et nombreux, ainsi que la fragilité de la plupart des États affectés poussent à une redéfinition ordonnée des priorités et à une réponse multidimensionnelle compte tenu des difficultés de mobilisation de ressources propres au continent.

Voilà autant de problématiques qui doivent attirer notre attention dans notre exercice.



Bintou KEITA,
Secrétaire-générale adjointe pour le maintien de la paix de l'ONU

Depuis le début de ce Forum, il y a énormément de points qui ont déjà été faits en termes de diagnostic.

Beaucoup ont été amenés à déplorer le fait que nous sommes dans une situation où l'ambiguïté est présente, ou le fait de ne pas être certains de ce que demain sera fait est présent et aussi le fait que la volatilité soit présente. Nous sommes donc en train de naviguer dans un environnement où très clairement, tous, nous sommes défiés dans la capacité à nous adapter. Nous sommes finalement dans des exercices extrêmement sportifs, semblables à des triathlons, où on doit à la fois faire un sprint et faire un marathon. Cela répond au commentaire fait sur les urgences.

Je pense que l'on peut commencer à parler de la poule et de l'œuf, dans le sens où très clairement on dit « il nous faut plus d'État », « il faut que l'État soit présent ». Si déjà on commençait à faire en sorte qu'il n'y ait plus de scission avec la présence de l'État dans tous les pays où nous avons les opérations de maintien de la paix ou d'autres opérations, je crois que l'on pourrait déjà gagner du terrain car une fois que le terrain est saisi, il est très difficile de déloger. Cela a été mentionné très clairement hier.

C'est aussi une urgence car nous n'arrêtons pas de dire dans les forums que nous n'avons pas de sécurité et de paix sans développement, et pas de développement sans paix et sans sécurité. Très clairement, si le minimum, en ce qui concerne les objectifs durables du développement, étaient au rendez-vous dans chacun de nos pays, nous pourrions avoir un minimum pour toutes les populations, c'est dans ce cas là qu'on pourrait les faire patienter. Cela a aussi été dit hier, il y a beaucoup d'éléments de patience qu'il faut avoir car lorsqu'on n'a pas le minimum, on n'a pas la possibilité d'être à l'écoute car il n'y a pas d'horizon temporel de court, moyen et long terme, parce qu'on est dans le présent au quotidien.

Plutôt que d'utiliser, à mon avis, les opérations de maintien de la paix comme des boucs émissaires et si on se parlait franchement, peut-être qu'à ce moment-là, on pourrait avoir une mobilisation des efforts propres – car on a 20, 22, 25 % des budgets nationaux qui vont dans les secteurs sécuritaires.

Mais avant même les questions terroristes ou de la violence extrême, nous avons aussi ce que j'appelle les violences endogènes, les violences intercommunautaires qui comme nous l'avons déjà dit, créent plus de dégâts que les attaques terroristes. Donc pour moi il est vraiment important lorsque l'on dit que l'on ne va pas utiliser la langue de bois lorsque nous parlons, que nous arrivions à avoir un débat franc, qu'il soit une juxtaposition nécessaire entre l'articulation du politique au niveau national et la coopération qui vienne en complémentarité et en synergie des efforts nationaux.

Si nous avons ces efforts nationaux, à ce moment-là, la manière d'aborder la problématique de la coopération et de la collaboration revient à éviter





les aspects de compétition vis-à-vis de cette coopération et à la mettre au service du peuple.

Lorsque je dis au service du peuple, cela veut dire que nous devons éviter dans toutes nos discussions de capturer la conversation seulement au niveau des élites des pays : nous devons penser à la population à la base avec la société civile, le secteur privé, les jeunes, les femmes... et l'intégration de toutes ces composantes dans le débat peut nous amener à avoir une direction différente pour répondre à la question qui est posée : « quelles réponses face à la crise du multilatéralisme ».

Je vais personnellement m'inscrire dans une logique selon laquelle nous n'avons pas totalement fini avec le multilatéralisme dans le sens où les Nations unies sont dans une logique du multilatéralisme, où l'Union africaine est dans une logique du multilatéralisme, et la coopération entre ces deux organes correspond bien au renforcement de la synergie et de la complémentarité des rôles et des responsabilités entre les deux.

De cela, nous avons ce que j'appelle des éléments concrets que nous pouvons montrer et qui ont été mentionnés hier également lorsque nous avons fait des évaluations conjointes, lorsque nous avons fait des visites conjointes, lorsque nous avons fait des plaidoyers conjoints au Conseil de sécurité mais aussi au Conseil Paix et Sécurité de l'Union africaine.

Tout cela ce sont des évolutions qui vont dans la bonne direction.

Maintenant, il y a les défis liés à la question du financement qui ont été mentionnés, mais là encore je suis personnellement dans une logique complètement positive, car le Fond de la paix qui a été instauré par l'Union africaine est entrain de grandir.

Qui aurait dit il y a 2 ou 3 ans que nous serions arrivés à ce stade de financement du Fond ?

Il y a aussi la réforme de l'Union africaine dans le sens où par rapport à son architecture elle permettra d'engranger une dynamique différente avec les partenaires, à la fois des Nations unies et de l'Union européenne.

En parlant de la République centrafricaine, très clairement, cette collaboration et cette coopération Nations unies, Union européenne et Union africaine est fondamentale. Mais, maintenant, allons dans la direction du Soudan car cela a été beaucoup mentionné.

Dans le contexte du Soudan, on est encore plus dans un sprint que dans un marathon parce que nous savons que sur les questions socio-économiques, si nous voulons faire durer la démarche de dialogue qui a été instaurée au niveau du Soudan, il va falloir un accompagnement, à la fois, de l'Union africaine, des garants des accords qui ont été signés en août mais aussi de faire en sorte que toute la coopération bilatérale et multilatérale vienne au chevet du Soudan, sinon nous ne pourrions pas passer le pas de ne pas laisser tomber de nouveau les Soudanais qui ont fait leur propre révolution, avec l'appui de facilitateurs.

En matière d'urgence, nous avons aussi parlé de la nécessité de voir au-delà des financements comment les mandats peuvent être mieux articulés.

Sur la question du mandat, il y a notamment le rôle des membres du Conseil de Sécurité, et là-dessus il y a eu cette déclaration mutuelle d'appui aux efforts d'opérations de paix, mais pour autant lorsque l'on regarde les différents mandats, pour l'instant, il n'y a pas nécessairement une adéquation entre la priorisation des activités clés comme l'organisation et la sécurisation des élections, ou même la démarche de mise en œuvre des accords de paix.

Là-dessus il y a très peu d'appétit pour des risques qui demandent de sortir des outils traditionnels que nous utilisons et, notamment, je pense à la Centrafrique avec les unités mixtes où il faut à la fois le Fond de consolidation de la paix, l'Union européenne et d'autres pour arriver à accompagner ce processus qui demande à intégrer, d'une certaine manière, les groupes armés pour des activités positives dans le pays.

Il y a bien d'autres éléments que je pourrais commenter mais il est important d'insister sur la complexité de ce que nous sommes en train de discuter mais aussi de mettre l'accent sur la prise en charge par les États eux-mêmes de leurs destinées. Je pense que le cadrage qu'a fait l'Union africaine est le bon cadrage.

Nous avons aussi un outil dans les réponses à venir avec le thème de l'année 2020 « faire taire les armes » et je ne veux pas aller dans le cynisme de savoir si en 2020 on aura terminé car nous n'aurons pas terminé.

Mais, par contre, si vraiment sur les aspects de prévention on appuie la question des mentalités, d'abord, au départ, nous aurons une chance avec la facilitation, la médiation, les bons offices de pouvoir faire quelque chose de différent sur le continent. Et ça je pense qu'avec l'envoyé spécial de la jeunesse de l'Union africaine, il y a des projets qui existent et qui devraient faciliter l'ancrage et l'encouragement des jeunes pour aller vers une société plus paisible et avec le secteur privé, l'entrepreneuriat, je crois qu'il y a des démarches possibles d'aller à l'échelle sur des initiatives qui existent déjà.

Donc on n'a pas nécessairement besoin de réinventer la roue, de toujours se confronter à ce que j'appelle la poule et l'oeuf mais je crois que l'on a besoin de se confronter à la réalité de la prise en charge nécessaire au niveau de l'Afrique et que c'est cela qui va nous permettre dans un partenariat apaisé, dans un partenariat non de compétition mais de collaboration mutuelle et d'intérêt mutuel de pouvoir faire quelque chose de différent.





Issoufou KATAMBÉ, *Ministre de la Défense du Niger*

Tout à l'heure, Mankeur NDIAYE parlait de la situation qui prévaut dans le Sahel et il a fait part malheureusement hier d'une embuscade qui a été tendue à nos militaires maliens et nigériens dans le cadre d'une opération bipartite que nous avons décidé d'engager. Malheureusement, comme il l'a dit, il y a eu une trentaine de morts et plusieurs blessés et ça c'est le quotidien de nos populations, c'est le quotidien de nos soldats dans cette zone.

Comme vous le savez, donc, les pays du Sahel mais aussi du bassin du lac Tchad sont devenus le théâtre d'opération d'organisations terroristes et criminelles et cette question de menaces terroristes et des organisations criminelles relève du multilatéralisme, pourquoi ? Nous savons que la sécurité est un bien mondial, un bien public mondial et nous avons mis en place des conditions fortes quand il s'est agi de la situation en Syrie, de la situation en Afghanistan, de la situation en Irak, mais ce que nous ne comprenons pas, quand il s'agit des pays du Sahel, quand il s'agit du bassin du lac Tchad, il n'y a pas eu ce genre de coalitions, pourquoi ? Peut-être qu'au niveau de la Syrie et de l'Irak, ce qui importe pour la communauté internationale, c'est peut-être le pétrole, les richesses naturelles. Si c'est cela, je pense que nous en avons suffisamment dans les pays du Sahel et dans le bassin du lac Tchad. Donc, c'est pour dire que nous déplorons, en tout cas au niveau de la sous-région, fortement cette situation-là.

Il faut dire aussi que la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et le crime organisé constitue pour nos pays une triple menace : la première c'est celle sur la sécurité des biens et des personnes, la deuxième c'est la menace contre nos institutions démocratiques et la troisième c'est tout simplement la menace contre le développement économique et social.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, chaque jour qui passe dans les pays du Sahel et dans les pays du bassin du lac Tchad, la menace des groupes terroristes et criminels fait des réfugiés et des déplacés. Par rapport aux déplacés, vous entendez parler de la région du lac Tchad mais celle qui nous intéresse au Niger c'est celle du Nord, la région de Diffa. Cette région - que nous avons visité le 9 novembre dernier avec son Excellence le Président de la République du Niger - accueille aujourd'hui pas moins de 300 000 réfugiés et déplacés. Le problème à leur niveau est que la plupart des réfugiés que nous avons rencontré sont des jeunes qui sont arrivés à l'âge de 12 ans en 2012. Or, 12 + 7, cela fait 17...ce qui veut dire que ces jeunes sont devenus de potentiels combattants pour Boko Haram. Et c'est un grand danger pour nous car la plupart des recrutements qui se font au niveau de Boko Haram se fait dans ce cadre. C'est pour vous dire que cette situation, elle va encore perdurer car les gens se demandent d'où sortent ces combattants de Boko Haram.

Boko Haram vise justement ces réfugiés dont nous parlons parce que ce sont des enfants qui ne sont pas allés à l'école, qui plus tard n'auront pas d'emplois.

J'ai posé la question aux parents dans la région de Diffa : « Mais pourquoi vos enfants vous quittent pour aller rejoindre Boko Haram ? ». On m'a apporté une réponse claire : « Vous savez, l'école des Blancs nous n'en voulons plus, tant qu'elle restera comme elle est, nous n'en voulons plus » - « Pourquoi ? » - « Vous vous imaginez, ces enfants-là qui vont à l'école des Blancs, quand ils atteignent le niveau supérieur, nous les perdons, ils ne reviennent plus dans les villages ».

On m'a donné des exemples de hauts cadres de ces régions qui ne sont pas revenus depuis 50 ans à la fin de leurs études supérieures. Alors les parents disent à quoi ça sert dans ce cas que nous envoyions nos enfants à l'école des Blancs ?

Deuxièmement ils disent que même ceux qui ne sont pas allés très loin et qui quittent au niveau du CM1 ou du CM2, ceux-là non plus ne peuvent pas revenir travailler la terre. L'élevage, l'agriculture ne les intéressent pas. A partir de ce moment-là, pourquoi voulez-vous qu'on envoie nos enfants à l'école ?

La plupart des jeunes gens que vous voyez sont sans emploi. Les gens de Boko Haram, lorsqu'ils viennent vous recruter, ils vous recrutent aujourd'hui, ils vous emmènent dans le lit du lac Tchad, tout de suite. Sur le champ, on vous donne une moto et 300 000 FCFA, et à la fin de chaque mois vous avez un salaire. Je vais vous donner encore deux exemples « terre-à-terre » : Il y a des soldats burkinabés qui ont arrêté un djihadiste, ils lui ont dit : « Mais pourquoi tu te bats ? », il leur a répondu, « Moi je ne suis pas là pour discuter avec vous, je voudrai que vous m'éliminiez avant midi car je voudrai aller à la rencontre du Prophète ».

J'ai assisté à un interrogatoire et ces djihadistes dont on vous parle, ce sont des petits enfants qui sont à pied, qui sont à cheval, qui sont à chameaux. On a demandé à un jeune homme ce qu'il cherchait dans cette lutte, il a répondu : « Vous savez, vous pouvez faire de moi ce que vous voulez ici, vous pouvez me tuer mais, moi, mon problème c'est que lorsque je vais arriver dans l'autre monde, qu'est-ce que je vais dire au Seigneur si je quitte ce monde sans que nous ayons récupéré Maiduguri et Diffa ? ». Leur objectif est de récupérer ces deux villes et d'en faire des califats.

Lorsque vous avez en face de vous des combattants qui n'ont pas peur de la mort, qui la cherchent même, la situation est différente d'avec nos combattants. La situation est donc extrêmement compliquée, en ce sens que les menaces des organisations terroristes et criminelles ont une dimension stratégique, et cette dimension stratégique c'est tout simplement la remise en cause de l'existence de nos États dans leurs territoires et dans leurs formes actuelles.

C'est pour ça que nous devons, dans le cadre de cette lutte, nous fixer des objectifs politiques. C'est d'abord la sauvegarde de l'intégrité territoriale de nos États. Hier, il a été fait cas du Mali et du Burkina Faso. Une bonne partie du Nord du Mali est aujourd'hui occupée par des terroristes. Quand vous prenez le cas du Burkina, c'est la même chose : il y a une remise en cause de l'intégrité territoriale. Pour le Mali, vous avez entendu parler de la situation à Kidal et de la position du président de la République du Niger qui est très claire : nous avons dit et nous maintenons que Kidal est et restera malienne. Nous allons combattre dans ce sens-là.

Maintenant, par rapport à tous ces problèmes, quelles sont les solutions ? Hier, le Président du Sénégal, son excellence Macky SALL, a posé un certain nombre d'issues. On a parlé de la MINUSMA avec ses 14400 combattants ainsi que d'autres forces montant leur nombre à 30 000. Mais comment avec cela n'arrivons nous pas à en finir avec les groupes terroristes ? Quand nous avons cherché les effectifs des éléments de Boko Haram, il y en a à peu près 3000... ce qui fait leur force, c'est leur détermination. Ils n'ont pas peur de la mort.

Dès lors, quelles sont les solutions ?

La première, c'est d'abord de renforcer les capacités opérationnelles et de renseignement. Les renseignements sont extrêmement importants, qui a les renseignements a gagné la guerre à 50%.

La deuxième solution est la mutualisation de nos capacités opérationnelles et de renseignement. Cela, nous essayons de le faire au niveau de tous les pays que j'ai cité, au niveau du Sahel et au niveau du bassin de lac Tchad. C'est le cas avec la force mixte multinationale pour le bassin du lac Tchad. Cette force fonctionne très bien mais le problème est au niveau de la force conjointe du G5.

Le problème qui se pose et celui du financement même s'il y a eu des réunions un peu partout dans le monde par rapport à cela. Les pays prennent des engagements et ensuite ils disparaissent. Dans le devis, on avait évalué les actions à 423 millions d'euros. À ce jour, je crois que nous sommes à 190 millions d'euros.





Jusqu'à présent nous sommes en train de chercher et nous n'arrivons pas à trouver. pour ça que, fin octobre, nous étions ici au Sénégal quand le Président Macky SALL a décidé de convoquer une réunion au niveau de l'UEMOA. À cette réunion, à son ouverture, le Président a dit que nous ne pouvions plus compter sur la coopération internationale pour assurer notre sécurité. Si nous voulons assurer notre sécurité, nous devons nous-mêmes prendre les dispositions.

Par rapport à ce que la CEDEAO a décidé - à savoir la mobilisation d'un milliard de dollars - nous, au niveau de l'UEMOA, avons décidé de prendre en charge 500 millions de dollars. Il faut que nous trouvions les moyens tout de suite de les mobiliser. Il a donc été décidé que dans 15 mois, l'UEMOA mobilisera les 500 millions de dollars dont nous avons besoin. Ce sont des positions fermes qu'il faut prendre mais tant que nous restons à la merci de la communauté internationale, nous ne résoudrons aucun problème.

Ensuite, en ce qui concerne la MINUSMA, nous sommes revenus hier sur ce problème, et je pense que le Président Macky SALL a parlé de 14 400 combattants. On peut changer le rapport de force à condition que cette force-là ait un autre statut. Il faut que ce soit une force offensive. J'entendais parler tout à l'heure de maintien de la paix mais pour maintenir la paix, il faut d'abord qu'il y ait la paix. C'est pour cela que ces discours de la communauté internationale n'ont que peu d'efficacité au Sahel et dans le bassin du lac Tchad. Allez parler aux populations qui cherchent la paix avant de parler de son maintien.

Une autre solution concerne le problème de la Libye. Je ne comprends pas pourquoi la communauté internationale, de manière générale, ne veut pas qu'on en parle alors qu'elle a de graves responsabilités par rapport à ce qui s'est passé et à ce qui se passe maintenant. Nous l'avons dit, le Président de la République du Niger l'a dit au début de la crise en Libye : « la communauté internationale a décidé de son opération en Libye sans nous consulter. Moi, Président de la République du Niger, je l'ai appris à la radio comme tous les autres chefs d'État africains ».

Tant que la situation en Libye n'est pas réglée, nous sommes en train de nous tromper. Le problème au niveau du Sahel et du bassin du lac Tchad ne sera pas résolu, et il faut que la communauté internationale prenne ses responsabilités pour régler le problème libyen sinon nous sommes partis pour longtemps dans la résolution des problèmes de notre zone.

Un autre problème est celui du financement du terrorisme et sa provenance. Je ne veux pas rentrer dans les détails mais nous savons tous d'où vient ce financement. Il faut que les États qui sont derrière ces financements-là arrêtent. Nous les connaissons. Mieux, je vais m'adresser aux institutions financières internationales : cette guerre nous coûte excessivement cher. Aujourd'hui, au Niger, nous utilisons 19 % de notre budget pour assurer la sécurité dans notre pays. Il n'y a pas longtemps nous étions à une réunion où le Ministre malien de la Défense a parlé pour son pays de 22% du budget. Ce qu'il faut demander aux institutions financières, c'est de considérer ces dépenses que nous faisons dans le cadre de la sécurité, et de les considérer comme des investissements dans le cadre du développement mais cela n'est pas le cas actuellement.

Enfin, je voudrais terminer mon intervention sur le tarissement des sources de financement du terrorisme. Là aussi, il y a quelques semaines de cela, RFI a parlé de la situation entre le Niger et le Mali. Dans cette zone, les terroristes sont à moto alors que nos combattants sont en véhicules lourds. Ils ont donc l'avantage d'avoir la mobilité. de même, nous savons que dans la plupart de nos villages il y a beaucoup de complicités. Et nous n'arrivons pas à faire face à cette complicité ... Nous sommes en train au Mali, au Niger et au Burkina de sensibiliser nos populations par rapport à cette situation.

Ce qui est grave encore, surtout à la frontière entre le Niger et le Burkina Faso, c'est que lorsque les terroristes viennent dans nos villages, ils font des prêches et, après cela, on brûle toutes les écoles et on tabasse les maîtres en les menaçant de les égorger.

Ce qui fait qu'aujourd'hui, il y a des centaines et des centaines d'écoles qui sont fermées entre le Niger et le Burkina Faso et des milliers d'enfants sont aujourd'hui dans la rue, devenant ainsi des cibles de choix pour les recruteurs de Boko Haram.

Nous sommes en train de chercher des solutions pour faire face à cette situation.



Jean-Claude GAKOSSO, *Ministre des Affaires étrangères du Congo*

Nous avons écouté le président Macky Sall hier mais aussi le président Ghazouani , et tous les deux ont déclaré que tant que la situation en Libye ne serait pas réglée, l'Afrique ne connaîtra pas la paix, parce que la Libye est devenue la gangrène de notre continent et la source d'aggravation de ses maux.

En 2015, le Royaume du Maroc a abrité une réunion dans la ville de Skhirat. Elle a été un peu le Yalta des vainqueurs de la déstabilisation de la Libye ,de ceux qui avaient renversé le régime du colonel Kadhafi et concocté une sorte d'arrangement, avec désignation du futur président.

Les vaincus n'y étaient pas - les kadhafistes - et n'ont pas été partie prenante. Ainsi, dès le début, il y a comme une tare congénitale dans ce dossier libyen. Il y a beaucoup de non-dits dans ce dossier, de la part des grandes puissances mais aussi de la part des puissances régionales.

Un sommet a été organisé à l'Élysée sur la Libye. Quelque temps après un autre sommet a été organisé à Palerme en Italie - toujours sur la Libye- et nous avons le sentiment que ce pays est pris en otage par les puissances extérieures.

Quand nous disons puissances extérieures, généralement nous pensons aux seules puissances occidentales mais dans le cas libyen, j'ai le sentiment que cela vise plus les puissances régionales. Dès le début, il y a eu cette propension des grandes puissances à marginaliser l'Afrique. Or, la Libye est un pays africain. Je me demande si ce n'est pas l'ancien nom de ce pays qui a donné « Ifriqiyya » dans l'Antiquité romaine. On a toujours voulu marginaliser l'Afrique , on ne sait pas pourquoi... comme si la Libye n'était pas un pays africain.

Malgré cela, l'Union africaine a mis sur pied un comité de haut niveau un an après la conférence de Skhirat en novembre 2016 à Addis Abeba . L'Union africaine s'est clairement prononcée pour la mise en place de comités mais, au sein même de l'Union africaine, il y a des pays qui ne sont pas d'accord . On a dit qu'il ne fallait pas user de la langue de bois ici mais je ne sais pas si un Chef d'État peut ne pas l'utiliser... mais ne pouvons-nous pas appeler « un chat un chat » ?

Je prends un exemple simple. En tant que représentant du Président du comité de haut niveau , je suis allé au Caire rencontrer le président Fatah Al-Sissi. Je n'ai pas pu le voir mais mon homologue m'a reçu et il m'a dit très clairement, devant témoins, y compris devant la délégation qui m'accompagnait, que l'Égypte n'est pas d'accord avec l'Union africaine sur la mise en place de ce comité . Donc vous voyez, dès le début, nous avons rencontré des difficultés de ce genre-là.

Ce comité comprenait au début 5 pays : l'Afrique du Sud pour l'Afrique australe, l'Éthiopie pour l'Afrique orientale, le Congo Brazza pour l'Afrique centrale, le Niger pour l'Afrique de l'Ouest et la Mauritanie pour l'Afrique du Nord. Nous avons pensé qu'il fallait l'élargir aux pays voisins de la Libye :





l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie, le Soudan, le Tchad.

Au total, ce comité comprend 10 pays.

Mais qu'avons-nous constaté ? Qu'un certain nombre de pays se détachent du groupe pour se réunir à part sous le label « voisins » de la Libye : l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie.

Mais s'il faut suivre la géographie à la lettre, alors il y a d'autres voisins de la Libye : le Soudan, le Niger et le Tchad...il y a donc des non-dits dans ce dossier libyen. La plus grande difficulté, ce sont les divisions au sein même de l'Union africaine. Malheureusement, nous ne regardons pas dans la même direction.

Tout à l'heure, j'évoquais le manque de cohésion que nous avons observé entre la France et l'Italie sur ce dossier libyen. Mais que dire des pays de la sous-région ? Ce n'est plus un secret pour personne qu'il y a des pays puissants dans la région qui soutiennent ouvertement le Maréchal Haftar et son armée. Les avions du temps du Colonel Kadhafi sont devenus des épaves, mais pourtant nous apprenons que Tripoli est bombardée : d'où viennent ces avions ?

Nous avons en Libye, une grande ville portuaire comme Misrata, tenue par des milices armées jusqu'aux dents et qui sont soutenues par d'autres puissances. Vous connaissez des pays puissants de la région... La Libye est donc prise en otage par son voisinage, mais nous n'avons pas baissé les bras, nous continuons de travailler avec tout le monde car l'Union africaine n'a qu'un agenda : la paix en Libye. D'autres pays ont d'autres agendas. Les uns ne veulent même pas entendre parler des Frères Musulmans...

C'est ça le fond du problème. La Libye est prise en otage par ses voisins. Vous avez du voir des reportages, on parle de drones de fabrication chinoise, israélienne... Nous ne recherchons que la paix, le cessez-le-feu, et pourtant certains continuent à acheminer des arsenaux en Libye notamment par le port de Misrata. Ce pays est bien malheureux, j'y suis allé, il y a un an et demi, dans les villes de Benghazi, à Tripoli, à Tobrouk...Ce pays est bien malheureux, les destructions à Benghazi sont incroyables... comment va-t-il se relever ?

Loin de céder au pessimisme, l'Union africaine a adopté une feuille de route qui prévoit une conférence de paix et de réconciliation inter-libyenne. Il faut que les Libyens s'asseyent autour d'une même table. On a vu dans un passé pas si lointain, la Seconde Guerre mondiale, qui a ravagé l'Europe...mais pendant que les combats avaient lieu les discussions aussi avaient cours, en Suisse notamment. Il faut que les Libyens se ressaisissent et arrêtent la destruction de leur pays. Il faut que les sponsors extérieurs arrêtent d'attiser la guerre.

Ainsi, la feuille de route prévoit une conférence de réconciliation car nous ne voyons pas dans le contexte qui est celui de la Libye comment il est possible d'organiser des élections sans passer par la case réconciliation, vérité et réconciliation nationale.

Cette feuille de route prévoit également le démantèlement des milices, car impossible d'organiser des élections dans une ville comme Misrata tenue par des milices puissamment armées. Et nous savons qu'en Afrique en général, les élections sont sources de tensions. On le voit un peu partout, a fortiori dans un pays en guerre et sans armée nationale. Il faut donc absolument la reconstituer.

À l'aéroport de Tripoli, j'ai été escorté par une milice tolérée par le gouvernement du Président Sarraj. Une milice qu'on m'avait décrite comme « salafiste ». C'est une chose inimaginable que d'arriver dans la capitale d'un pays sans armée, sans police. Il faut impérativement reconstituer l'armée nationale en Libye car nous le savons tous, l'armée est la colonne vertébrale de l'État. Il y a déjà un embryon à l'Est avec les éléments du Maréchal Haftar mais l'armée dont je parle doit réunir tous les enfants du pays : de la Cyrénaïque, du Fezzan, de la Tripolitaine.

L'autre difficulté à laquelle nous sommes confrontés dans la gestion de ce dossier, c'est l'attitude des Nations unies.

Nous ne sommes pas venus faire leur procès car on s'en plaint depuis hier. Elles ont nommé M. Ghassan SALAMÉ comme leur représentant en Libye et il siège à Tunis.

Nous l'avons amadoué de toutes les manières pour qu'il travaille avec l'Union africaine mais lorsque nous arrivons dans les enceintes internationales, on constate que l'on parle de la Libye sans faire la moindre allusion au travail qui est fait par l'Union africaine. C'est proprement scandaleux !

Au niveau de l'Union, nous avons pensé qu'il fallait désigner un envoyé spécial conjoint Union africaine- Nations unies, mais les grandes puissances ne l'entendent pas de cette oreille là... C'est pour ça que j'ai dit que dans ce dossier qu'il y a tellement de non-dits, que la Libye est prisonnière de son voisinage, et peut-être aussi de ses richesses pétrolières. Mais en tous cas l'Union africaine ne baisse pas les bras. Après des échecs retentissants, car en sortant du sommet de l'Élysée, nous avons envisagé une tenue des élections en aout 2018. Nous étions alors sceptiques mais attendions de voir. En sortant de Palermo, nous pensions qu'en 2019 se tiendrait des élections, mais vous voyez bien qu'aucune élection ne s'est tenue.

Bien au contraire, la situation s'est encore aggravée avec l'offensive du Maréchal Haftar, encouragée, soutenue puissamment par ses sponsors.

Nous pensons qu'il faut malgré tout aller à cette conférence de réconciliation et c'est le discours que nous allons tenir en février prochain au 33^{ème} sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba parce que les chefs d'État ont totalement raison. Tant que nous n'aurons pas réglé la situation en Libye, tout le travail que nous faisons dans le Sahel n'aboutira pas vraiment et au-delà du Sahel, ça sera difficile.

J'ai peut-être outrepassé l'éthique du diplomate en appelant « un chat-un chat » mais pardonnez-moi, c'était pour faciliter la compréhension dans cet imbroglio que constitue le dossier libyen.





Alain Claude BILIE-BY-NZE, *Ministre des Affaires étrangères du Gabon*

Les orateurs précédents se sont exprimés avec brio sur des situations complexes. L'un sans langue de bois, l'autre avec des non-dits qui ont finalement dit beaucoup de choses. Au milieu de cette rencontre qui est dominée par la situation au Sahel, que va dire le Gabon ?

C'est une belle occasion de comprendre ce qui s'y joue, ce qui s'y passe et de quelle façon les acteurs sont mobilisés pour tenter d'apporter des solutions car s'y déroulent des mutations profondes, facteurs d'incertitude et d'instabilité. Alors que vient faire et dire le Gabon ?

Tout d'abord, merci d'avoir rappelé le rôle que nous tentons de jouer depuis de longues années, et comment tous les Présidents gabonais ont fait de la Paix et de la stabilité de l'Afrique un élément déterminant de politique intérieure. Lorsque nous étions enfants, nous nous demandions pourquoi le Président Omar BONGO était toujours à éteindre des feux sur le continent. Maintenant nous comprenons mieux cette préoccupation au vu de nos responsabilités et de l'importance de la sécurité de l'Afrique.

Si géographiquement, le Sahel peut paraître éloigné des frontières normales de notre pays, le phénomène de l'intégration que nous avons décidé - la CEMAC, la CEAC - fait que les frontières du Gabon au Nord ne sont plus le Cameroun, elles deviennent au minimum le Tchad. Si on prend en compte le fait que le Tchad est lui-même intégré à d'autres pays et à d'autres communautés, le Gabon va donc plus loin par le phénomène de la libre-circulation des personnes et des biens. Et plus récemment encore au sommet de l'Union africaine à Niamey, nous avons adopté la zone de libre échange continentale africaine, cela veut dire qu'en réalité, il y a la libre-circulation des personnes. Le Sahel est ainsi déjà présent chez nous au Gabon.

Il est présent par les communautés qui y vivent, qui viennent du Sénégal, du Niger, du Burkina, du Mali, de Mauritanie. Ces problématiques qui font l'objet de débats profonds ici à Dakar, nous ont fait comprendre que la sécurité du Sahel, c'est notre sécurité à nous. S'il existe une barrière naturelle pour le Nord avec la Méditerranée, pour le Sud, il n'y a pas d'autre barrière que la forêt donc les enjeux sécuritaires qui se déroulent ici à Dakar nous concernent fortement et l'exposé qui vient d'être fait par mon éminent collègue du Congo, à la suite des chefs d'États, montre bien l'intérêt que nous aurions partout en Afrique à nous intéresser à ces problématiques-là.

Dès lors, une attitude d'indifférence serait coupable et nous n'entendons pas commettre cette faute. J'ai cité le Président Omar BONGO mais je voudrai insister sur un mot qu'il aimait bien dire lorsqu'on lui demandait : « Mais Monsieur le Président, qu'allez-vous chercher dans ces pays-là ? ». Il nous disait et je vais le citer : « Lorsque la maison du voisin brûle, il est important de l'aider à éteindre le feu car l'incendie peut se propager et vous atteindre, vous ».

C'est conscient de cela que, nous, en Afrique centrale, même si le phénomène jihadiste ne nous a pas encore profondément touché, nous avons deux pays qui font face à ce phénomène : le Tchad que nous avons évoqué et le Cameroun.

Nous sommes également concernés, et cela a été rappelé à travers d'autres situations en Afrique centrale, nous sommes potentiellement une région qui est l'une des plus riches mais nous avons du mal à nous développer, notamment en raison du fait que depuis les Indépendances, nous sommes en proie à des difficultés de stabilité, à des groupes armés...Aujourd'hui encore, pendant que nous parlons, c'est le cas en RDC, en République centrafricaine... Nous avons un pays très important qui a connu deux guerres, l'Angola, qui ont freiné son développement mais un Angola stabilisé, une RDC stabilisé, un Congo Brazzaville à côté qui se bat, qui s'organise également, un Cameroun stabilisé... c'est une Afrique centrale qui va se développer pleinement et qui peut venir en soutien à d'autres régions du continent. C'est pour ça que ces problématique nous intéressent au plus haut point.

Je voudrais profiter de cette tribune pour indiquer que face à la crise du multilatéralisme, il n'y a pas d'autres solutions que le multilatéralisme lui-même, qui doit en réalité se réformer, s'adapter, mieux prendre en compte la voix de l'Afrique. Ne pas résoudre les problèmes africains en dehors de l'Afrique et surtout sans l'Afrique... Cela n'est absolument pas envisageable.

Du reste, si le principe de la réciprocité est vrai, celui de la diplomatie, il est curieux de constater que personne ne demande jamais l'autorisation de l'Afrique ou son avis quand il s'agit de problématiques qui se posent à notre continent.

Puisque nous devons arriver aux esquisses de proposition de solutions : on a beaucoup parlé du facteur pauvreté, qui est un facteur aggravant, mais nous savons que le terrorisme sévit sur les continents où il n'y a pas de pauvreté et on a bien vu des terroristes qui étaient bien loin d'être pauvres, qui étaient en capacité de financer le terrorisme par leur cassette personnelle. Cela veut dire qu'il y a le facteur idéologique également. Mais ce facteur nous devons le prendre en compte pleinement. Le Ministre de la Défense du Niger a évoqué des sujets de terrain : lorsque l'idéologie conduit à la mort, la mort ne peut pas l'arrêter. Qu'est-ce qui peut le faire ? C'est une vraie question.

Les esquisses de solutions, j'en ai quelques-unes mais ce ne sont pas les solutions, ce sont les esquisses de solutions. Il me semble urgent et cela a été dit, d'accélérer la coopération dans le domaine du renseignement.

J'ai évoqué les fortes communautés venues d'Afrique de l'Ouest et donc du Sahel, que nous avons au Gabon. Quel est l'état de la coopération dans le domaine du renseignement entre mon pays et les pays d'origine de ces communautés ? Rien n'indique que cette immigration économique ne porte pas un certain nombre de personnes qui seraient tentées de transposer ces idées dans d'autres pays ? Donc il y a lieu de porter cette question du renseignement et de coopération d'abord de pays à pays puis de région à région.

Entre la CEEAC et la CEDEAO, cela a déjà été esquissé. Notre pays est également membre de la commission du Golfe de Guinée qui fait face à d'autres types de difficultés comme la piraterie maritime et ses différents enjeux.

En deuxième lieu, on a beaucoup parlé d'adaptation hier : d'adapter nos armées. Pour ce qui concerne le Gabon, cet effort est impératif.

En troisième lieu, j'aimerais oser penser que d'autres pays, d'autres continents ont connu des guerres asymétriques, les ont connues, les ont menées, les ont gagnées. Nous pouvons étendre notre champ de connaissance et d'expérience avec ces pays-là.

Il n'y a pas longtemps encore en Amérique Latine des groupes armés sévissaient lourdement, longuement et des Etats les ont vaincus. Il y a donc lieu à





regarder de ce côté également.

En quatrième lieu, nous devons adapter nos législations. Cela a été dit hier mais je voudrai insister sur ce point. Le Ministre de la Défense du Niger vient de nous rappeler que les forces armées agissent, mais agissent dans le cadre conventionnel, dans le cadre de règles sur l'engagement et sont donc contrôlées par les Nations-Unies sur leur engagement. Mais elles doivent faire face à des groupes qui ne respectent aucune règle et nous avons bien vu les pays occidentaux adapter leurs législations pour faire face à la menace nouvelle que constitue le terrorisme parce qu'on ne peut pas l'affronter avec des armes classiques. Si nous ne comprenons pas la nécessité d'adaptation à cette nouvelle donne, nous aurons des difficultés.

On a parlé de la question du financement. Cette question est à regarder avec intérêt. On parle d'un milliard de dollars à mobiliser mais là encore, c'est une aspiration de quelqu'un qui fut utopiste mais peut-être que l'utopie est une philosophie qui peut aider à changer le monde quand on devient moins réaliste. Mais si on regardait le milliard deux cent millions d'habitants que nous évoquons régulièrement pour l'Afrique, c'est un peu moins d'un dollar pour chaque habitant. Il est vrai que dit comme ça, c'est un prix mais la sécurité peut être à ce prix là. Pourquoi n'imaginons-nous pas une contribution de chacun ? Pourquoi face à la situation, il n'y a que les pays du G5 Sahel qui doivent se mobiliser ?.. Nous avons vu qu'à l'Est, les Shebab commencent à descendre de plus en plus et donc il y a lieu d'imaginer au niveau de l'Union africaine comment ce sujet peut arriver sur la table. Et, enfin, la question de l'assèchement des sources de financement. Excusez-moi mais je fais une petite parenthèse : lorsque nous disons que le terrorisme est financé par les trafics d'or, de drogues, d'ivoire. Où sont situés les marchés ? Où sont ceux qui achètent et qui plus est en devises ? Car cela ne s'achète pas en monnaie locale. Donc, les efforts qui ont été faits pour assécher les sources de financement du terrorisme ailleurs peuvent tout à fait être appliqués au continent.

Pour terminer, Monsieur le Président, c'est la question que pose notre panel : « Face à la crise du multilatéralisme, quelles solutions ? », j'ai indiqué qu'il n'y en avait que deux. La première, c'est le multilatéralisme lui-même qui doit se réformer, qui doit s'adapter. La seconde, c'est précisément la question de l'écoute des voix africaines. On aurait pu dire de la voix africaine si on écoutait que celle de l'Union africaine, mais des voix africaines qui comprennent aussi les communautés économiques régionales qui ont des choses à dire et qui peuvent les proposer.

Donc il n'y a que dans une réforme du système multilatéral que peut survivre le multilatéralisme lui-même.



Atelier

4

" Comment financer les politiques africaine de paix et de sécurité ? "

(10:45 à 12:45 - Salle d'atelier)

LES INTERVENANTS

Arthur BOUTELLIS (Président d'atelier)

Conseiller Senior - International Peace Institute (IPI)

G^{al} Francis AWAGBE BEHANZIN

Commissaire aux Affaires Politiques, Paix et Sécurité - CEDEAO

Samuel GAHIGI

Directeur Adjoint pour l'Afrique orientale - ONU

Michelle NDIAYE

Directrice PPSA à l'Institute for Peace and Security Studies et Chef du Secrétariat Tana Forum





CONTEXTE

Le financement des politiques de sécurité est une question récurrente pour les acteurs africains et internationaux concernés. Sa difficulté de traitement réside dans le fait que les budgets à définir et à engager font déjà l'objet de sollicitations d'une multitude d'acteurs.

Le financement des opérations de maintien de la paix des Nations unies en Afrique est en premier lieu une question sensible pour le Conseil de sécurité. Actuellement, les casques bleus sont confrontés à un « épuisement » lié aux conditions d'engagement de plus en plus difficiles dans des conflits asymétriques. Ils doivent également faire face aux limites de la coopération avec les autres acteurs militaires africains ou internationaux, notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Enfin, les pressions de certains pays pour une réduction des crédits posent la question de la pérennité des capacités de déploiement des OMP et des possibilités pour les Nations unies de financer les opérations africaines.

Les politiques africaines de paix et de sécurité sont aussi un enjeu pour l'Union européenne qui a engagé une aide financière importante à travers l'Union africaine. C'est notamment le cas pour l'AMISOM à laquelle l'UE a alloué un budget de 1.5 milliard d'euros ces dix dernières années à travers son instrument de Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique (APF). Cependant, les résultats en termes de stabilisation sur le terrain demeurent faibles et conduisent l'UE à une nouvelle approche pour trouver un mode de financement plus efficace entre les échelles régionale et continentale. La réforme des OMP en cours aux Nations unies pourrait durablement impacter ces évolutions. D'autant plus que se pose la question spécifique aujourd'hui du financement des opérations ad hoc telles que la force conjointe du G5 Sahel ou de la FMM qui viennent s'ajouter aux acteurs militaires déjà présents. Si les acteurs internationaux peuvent fournir un soutien technique financier ciblé pour chacun des objectifs de paix et de sécurité de l'UA, leurs contributions ont tendance à être souvent trop ralenties par les difficultés de décaissement et à se disperser entre les différentes initiatives. Le manque de cohérence stratégique dans les dispositifs de financements entraîne alors un manque d'efficacité dommageable dû à l'impossibilité d'atteindre un consensus pour une action unifiée.

L'UA et les acteurs africains concernés ambitionnent de s'imposer comme les principaux acteurs des politiques de paix et de sécurité en Afrique. Ils se sont engagés en 2018 à atteindre l'autonomie budgétaire sur ces questions au travers de la relance du « fond pour la paix » de l'UA, originellement créée en 1993. Celui-ci devrait permettre à l'horizon 2021 de financer 25% des opérations de maintien de la paix, des activités de médiation et de diplomatie préventive avec un budget total envisagé de 400 millions de dollars, devant être atteint par tranches. Au sommet de Niamey de juin dernier, l'UA a annoncé que 120,7 millions de dollars vont lui être alloué notamment grâce à la taxe de 0,2% sur les importations en Afrique de pays non-membres de l'UA.

Celle-ci fait partie du plan Kagamé pour financer l'organisation et s'inscrit dans la volonté de réforme des financements porté par le haut-représentant, Donald Kaberuka. L'apport financier de la part des membres reste toutefois difficile, lent et inégal.

Dans ce contexte, comment envisager une plus grande implication des communautés régionales, aux capacités d'action souvent considérées comme plus immédiates, mieux informées ?

Cette tendance favoriserait une mutualisation des efforts vers les échelons les plus proches des zones de conflit.

L'émancipation africaine des financements extérieurs reste donc très progressive et apparaît impossible à court terme du fait de la dépendance de certains États africains aux aides internationales et des nombreux agendas liés à la paix en dehors des seules actions militaires. Ainsi, le budget annuel de l'Union africaine de 700 millions de dollars est encore financé à 59% par les partenaires internationaux.

De fait, les dépenses militaires de l'Afrique subsaharienne représentent 40,6 milliards de dollars en 2018 sur un total mondial de 1822 milliards, sachant que le montant pour la seule Afrique du Nord représente 22,2 milliards de dollars (SIPRI 2019).

Malgré les contraintes liées à l'insuffisance des ressources financières, les divisions politiques et autres rivalités entre les États, le système actuel doit être repensé en vue de répondre au besoin d'une régionalisation de la sécurité en Afrique avec une coordination plus efficace des initiatives sous régionales, régionales et internationales, une mutualisation des capacités des États et des réponses locales plus pertinentes aux défis sécuritaires.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER

Un contexte sécuritaire qui interroge les capacités de financement des politiques de sécurité

La mobilisation de fonds est au centre des préoccupations des différentes organisations régionales, continentales et internationales notamment au regard de la lutte actuelle contre le terrorisme et du déploiement des opérations de maintien de la paix.

Cette problématique est liée à un contexte conflictuel particulier dans lequel le Sahel tient une place significative. En effet, les acteurs de la sécurité doivent faire face à une combinaison de facteurs d'instabilité qui vont de la menace terroriste, aux trafics illicites, aux défis environnementaux et à la propagation de l'extrémisme violent par des groupes armés radicaux. De fait, malgré une présence importante des forces nationales, régionales et internationales, la situation tend à s'aggraver. Le financement des politiques sécuritaires est ainsi présenté comme un des facteurs cruciaux et urgent pour la mise en œuvre de réponses adaptées.

Des difficultés de financement symptomatiques de la crise du multilatéralisme

Le financement par les Nations unies des OMP connaît des faiblesses chroniques que ce soit à travers les lourdeurs des procédures administratives et par un rythme de mise en œuvre inadapté par rapport aux besoins opérationnels du terrain. Sur le continent africain, la situation sur ce point est surtout marquée par la démultiplication d'initiatives non coordonnées. A été notamment rappelé le nombre de 18 stratégies pour le Sahel avec chacune son agenda propre. Ce qui mène à une quasi-paralysie de l'ensemble par effet de neutralisation et suscite un désintérêt des populations qui continuent d'être victimes de l'insécurité.

Un nécessaire besoin de financement africain

Il a été également souligné la focalisation excessive du continent sur les apports militaires et financiers extérieurs en termes de sécurité alors que les dispositions pour financer les initiatives africaines par elles-mêmes demeurent insuffisantes.

S'il y a 2 ans, lors de ce même Forum de Dakar, le président rwandais Paul Kagamé avait annoncé la relance du fond pour la paix et la sécurité de l'Union africaine avec l'objectif de financer à hauteur de 25 % les activités de paix et de sécurité de l'organisation à l'horizon 2021, il reste encore 75% de ce budget équivalent à 400 millions de dollars au total à fournir.

L'Union européenne a pour sa part fourni 2,7 milliards d'euros depuis 2004 pour les opérations africaines dont 90 % étaient consacrés aux communautés économiques régionales pour les missions en Somalie, au Mali et en Centrafrique.

Par ailleurs, cette dépendance vis-à-vis des bailleurs extérieurs a pour effet de provoquer un « essoufflement » de ces derniers en raison de





l'accroissement de l'insécurité malgré les nombreux efforts entrepris. Beaucoup de promesses de partenaires tendent de ce fait à ne plus être honorées et le G5 Sahel a été dans ce contexte un exemple significatif.

La question des financements doit donc être impérativement abordée sous l'angle du rééquilibrage des contributions. Il reste que le volet multilatéral ne pourra être efficace sans un apport des pays concernés et sans un effort au niveau national.

Les pays africains doivent garantir un minimum de participation pour assurer eux-mêmes leur propre sécurité. Cela passe par plusieurs pré-requis pour doter l'architecture nationale de sécurité, des moyens nécessaires notamment à travers le développement de stratégies nationales de sécurité car la maîtrise du contexte permet de recenser précisément les besoins en moyens opérationnels et tactiques. Ces stratégies de sécurité nationale ne doivent cependant pas être confondues avec les politiques de défense. La stratégie favorise l'anticipation, le recensement et la construction d'une architecture en conséquence.

L'un des prérequis les plus importants est aussi la capacité des États à mobiliser leurs ressources internes. Celles-ci ne sont pas toujours des ressources financières mais peuvent relever des capacités d'analyse, d'anticipation, de la qualité et du professionnalisme des hommes en uniforme, ainsi que de la part du budget national alloué à la lutte contre les menaces. Une connaissance claire des moyens et des besoins doit pouvoir ainsi permettre de tirer profit des contributions multiples proposées aux pays africains par les partenaires internationaux. La maîtrise du contexte et des forces disponibles est un vecteur d'émancipation des acteurs africains sans pour autant conduire au rejet sans nuance des apports extérieurs.

Vers des actions de financement diversifiées et complémentaires

Face aux difficultés de financement des politiques africaines de paix et de sécurité, des actions doivent être entreprises dont certaines dans l'urgence. Le financement des politiques africaines de paix et de sécurité relève d'une responsabilité collective d'où chacun, allant de l'échelon individuel à l'échelon national, régional et continental doit apporter sa contribution.

De plus, la tendance est actuellement à la recherche d'une approche holistique pour financer la paix et la sécurité en Afrique qui passe par des fonds mobilisés par les acteurs étatiques, mais aussi par des contributions volontaires, éventuellement venant du privé. Ce secteur est ainsi appelé à investir également dans la paix et la sécurité.

Par ailleurs, la maîtrise de l'insécurité afin d'y adapter les différentes politiques doit prendre en compte les différentes vulnérabilités des populations. Le financement de la sécurité comme facteur de stabilité doit être associé au développement. Une conception élargie du domaine de la sécurité doit clairement être prise en compte.

Enfin, les participants ont souligné les initiatives africaines de mutualisation des efforts et des ressources des différents États à l'instar de l'initiative d'Accra qui est entièrement autofinancée par ses États membres que sont le Bénin, le Burkina Faso, la République de Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger, le Mali et le Togo. L'objectif de cette initiative est de renforcer la collaboration en vue de priver les terroristes de tout refuge, de démanteler les réseaux, d'empêcher l'expansion de leurs cellules, de prévenir et de lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Cette initiative s'inscrit plus largement dans la stratégie de la CEDEAO pour la lutte contre le terrorisme en complétant les mécanismes existants par le renforcement de la synergie entre les services de sécurité et de renseignement ainsi que les forces armées des États avec jusque-là des résultats prometteurs.

En conclusion, le fond africain pour la paix de l'Union africaine a également été perçu comme un bon outil grâce à la planification des contributions venant des États membres qu'il permet. Il contribue à financer les opérations de maintien de la paix mais aussi les efforts de médiation. Il œuvre ainsi à un renforcement de l'ensemble des structures qui peuvent soutenir la paix, ce qui donne un signal fort à la communauté internationale.

Atelier

5

*" Quelles relations de sécurité
pour l'Afrique avec ses
partenaires internationaux "*

(10:45 à 12:45 - Salle d'atelier)

LES INTERVENANTS

Ahmedou OULD-ABDALLAH (Président d'atelier)

Président - Centre Sécurité Stratégie Sahel Sahara (Centre4s)

Robert DOELGER

Directeur pour l'Afrique sub-saharienne et le Sahel - MAE Allemagne

Col. Festus ABOAGYE

Directeur Exécutif et Consultant - Ulinzi Africa Resources

Tighisti AMARE

*Chef adjoint Programme Afrique
- Royal Institute of International Affairs*

CF Kenichi MATSUI

*Attaché de Défense
- Ambassade du Japon en France*





CONTEXTE

L'engagement des partenaires africains et internationaux sur le continent s'est renforcé ces dernières années en ce qui concerne la paix et la sécurité dans la mesure où les enjeux sécuritaires tels que les migrations, la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et les trafics ont un impact significatif sur leur sécurité réciproque et relient à présent les continents.

Dans ce contexte difficile, l'environnement sécuritaire sur le continent africain se caractérise par une multiplication des initiatives régionales, continentales et internationales. L'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA), le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA qui en dérive, la Force Africaine en Attente (FAA) dans laquelle a été intégrée la Capacité Africaine de Déploiement Rapide (CARIC) ou encore le Mécanisme de gestion, de prévention et de résolution des conflits de la CEDEAO sont autant d'indicateurs de la volonté des États et organisations africaines de répondre aux crises sécuritaires qui surviennent sur le continent.

Les Nations unies tentent également de redéfinir leurs modalités de coopération avec les FDS africaines en les intégrant davantage aux opérations de maintien de la paix à l'instar de la MINUSMA dont les effectifs sont majoritairement sahéliens.

Un soutien logistique et opérationnel est apporté aux initiatives ad hoc qui rassemblent des États voisins comme pour le G5 Sahel. Malgré des retards latents, un protocole d'accord est en cours d'élaboration pour renforcer le partenariat stratégique entre l'UA et l'ONU sur la sécurité collective. Enfin, les aides onusiennes sont financières même si leurs montants et leurs allocations font actuellement l'objet de débats voire de blocages de la part de certains pays notamment.

Si l'action de l'Union européenne doit tenir compte des orientations de l'ONU, elle s'illustre néanmoins par un engagement propre envers les États africains. Depuis 2004, un partenariat est établi avec l'Union africaine dans le but d'aider au renforcement de l'APSA. Si les pays africains s'efforcent de progresser vers une plus grande autonomie stratégique et financière, l'UE et ses États membres cherchent à donner un nouvel élan pour rénover et renforcer les interactions politico-militaires avec le continent dans le cadre des traités européens.

L'UE a d'ailleurs multiplié ses programmes de coopération dans le domaine des politiques de sécurité et de défense communes (PSDC) ainsi que son soutien financier aux actions et opérations de l'UA, des CER et des structures africaines ad hoc comme la FMM ou la force conjointe du G5, pour laquelle elle a alloué, en 2018, 414 millions d'euros (dont 76 millions donnés par les États membres).

Chacun des acteurs africains comme internationaux essaie donc de faire valoir ses atouts dans la gestion de conflits. Cependant, la multiplication des structures africaines et extérieures qui rassemblent des forces armées entraîne non seulement une compétition pour l'accès aux financements mais également des « arbitrages » sur les engagements à privilégier. De fait, le manque de sécurité financière dans le cadre des missions régionales peut inciter à la transformation de certaines forces en OMP comme ce fut le cas pour la MISCA et la MISMA.

Certains États africains peuvent aussi vouloir privilégier directement leurs participations au sein des casques bleus, ce qui peut entraîner un risque de dispersion de leurs troupes qui serait préjudiciable pour leurs capacités nationales.

Enfin, au niveau africain, si l'articulation des relations entre UA et CER a quant à elle été détaillée à partir de 2008 au sein du « Protocole de coopération dans le domaine de la paix et de la sécurité », ses modalités de mise en œuvre sont encore à déterminer.

De façon plus globale, les organisations africaines comme extérieures ainsi que les États rencontrent une difficulté majeure lorsqu'il s'agit de surmonter les divergences internes et le manque de cohérence et de complémentarité sur les enjeux sécuritaires

et sur la volonté de donner davantage d'ampleur ou non aux relations avec l'Afrique. En effet, les stratégies doivent s'articuler en tenant compte du contexte d'affaiblissement du multilatéralisme qui s'illustre par les politiques concurrentes entre puissances étrangères mais aussi à travers des revendications légitimes de « solutions africaines aux problèmes africains » qui passent notamment par l'effort de réforme de l'UA et le développement d'opérations africaines de paix.

Si la présence militaire étrangère quasi permanente dans le Sahel et dans la Corne de l'Afrique est une conséquence des faiblesses du système de sécurité collective mis en place, l'engagement des Africains à faire face aux problèmes de sécurité du continent constitue un enjeu majeur pour les années à venir afin de restreindre « l'externalisation » de celle-ci.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER

Des relations entre partenaires à structurer à la mesure des réalités africaines

Les relations de sécurité de l'Afrique avec ses partenaires internationaux nécessitent de mieux s'adapter aux différentes menaces qui touchent le continent telle que le terrorisme, les menaces environnementales, la migration, la faiblesse des revenus et même la menace numérique, à travers les impacts potentiellement négatifs des réseaux sociaux.

Les échanges ont souligné le besoin de respecter les spécificités de l'Afrique, région par région, dans le cadre d'une réponse continentale plus large.

En effet, un renforcement du multilatéralisme est à préconiser particulièrement entre l'Union Européenne, les Nations unies et les organisations régionales et continentales africaines. Il apparaît clairement que le besoin réel est celui d'une stratégie commune autour d'analyses et d'objectifs définis de façon concertée. Cet impératif se doit de dépasser l'actuelle question difficile de la coordination entre ces différents acteurs dû aux conflits d'intérêts.

La coopération multilatérale marquée par l'importance pérenne du bilatéral

La coopération sécuritaire représente un aspect essentiel de structuration des interactions entre le continent et l'extérieur. La sécurité des partenaires est toujours présentée comme tributaire de la sécurité sur le continent. La coopération s'incarne notamment à travers la formation réciproque qu'elle permet par l'envoi de personnels d'état-major et d'instructeurs mais aussi par la nécessité du partage de l'information comme cela est le cas au sein du projet des Nations unies pour les Forces de Défense Terrestres par exemple.

Des secteurs particuliers sont investis par chacun des partenaires internationaux. Ainsi, par exemple, le Japon est particulièrement impliqué dans les questions de sécurité maritime et de lutte contre la piraterie dans la zone de Djibouti, où des coopérations bilatérales existent également entre partenaires internationaux comme celle entre le Japon et la France.

La question de la gouvernance a également été évoquée comme étant au centre des relations de coopération. Celle-ci ne pouvant « être assurée par les armes », c'est le développement qui est généralement le cadre du renforcement des capacités des acteurs africains.

Les principes de subsidiarité et de respect des cadres nationaux et régionaux guident les politiques mises en oeuvre notamment par l'Union européenne au Sahel. La relation directe avec les États est pourtant encore largement privilégiée avant un recours aux structures plus internationales.





L'esprit général qui anime ces différents types de coopération est celui d'une démarche dite « compréhensive » destinée à la fois à combler le manque de capacités mais aussi à le faire en intégrant les différents acteurs et champs de la sécurité. Ainsi, les politiques peuvent non seulement concerner la lutte contre le terrorisme mais également s'étendre aux questions de sécurité civile ou de gestion des flux de populations réfugiées.

Cette vision de la sécurité demande donc une articulation fine des partenaires internationaux avec l'ONU qui se couple avec celle mise en place vis-à-vis de leurs homologues africains. La logique souhaitée est désormais plus « triangulaire ». Cette ré-articulation des relations porte notamment sur la répartition financière entre les acteurs ainsi que sur la nécessité d'une combinaison des expertises.

La sécurité, domaine privilégié de la coopération

L'interdépendance des échanges et des intérêts sécuritaires a ainsi engendré des relations de coopération plus politiques que la simple relation « donneur- receveur ». L'ambition des acteurs est à terme d'atteindre une « coopération entre égaux » à travers des dialogues réguliers et l'établissement de stratégies de long-terme.

Même si le domaine sécuritaire a connu plus de résultats concrets que le développement - auparavant mis en première ligne-, il reste que de grands projets tels que l'architecture africaine de paix et la force africaine de défense de l'Union africaine demeurent en construction permanente, en dépit de l'accent mis sur ces initiatives au niveau international.

La sécurité africaine semble encore trop largement orientée dans le cadre des États et la protection vis-à-vis des agressions extérieures par des moyens militaires que vers une conception plus centrée sur la notion de sécurité humaine.



Atelier

6

" Gouvernance des espaces et
ressources naturelles en Afrique :
quelles solutions ? "

(10:45 à 12:45 - Salle d'atelier)

LES INTERVENANTS

Jean WILLEMIN

Chef de projet senior - Geneva Water Hub

Hadiza KIARI FOUYOU

Géographe, enseignante-chercheuse - Université de Diffa

Ludovic D'HOORE

Coordonnateur régional pour l'Afrique centrale - ONUDC

Benjamin AUGÉ

Chercheur associé - Centres Afrique et Énergie - IFRI





CONTEXTE

Le continent africain possède des ressources naturelles importantes dans leur variété, leur volume et leur valeur. Aux terres arables, aux fleuves et aux forêts s'ajoutent la moitié des 30% des ressources minérales du monde dont 8% de pétrole et 7% de gaz. Les minerais représentent en moyenne 70% des exportations totales de l'Afrique et 28% du produit intérieur brut (BAD/BMGF 2015). La contribution du secteur extractif aux finances publiques est significative, les dépenses publiques de certains pays en dépendent même entièrement.

Si ces ressources peuvent constituer un vecteur de développement économique et social pour les populations africaines, leur exploitation est également un facteur potentiel d'insécurité et de conflit. Ainsi, pour Antonio Gutierrez, « depuis 1990, 75% des guerres civiles en Afrique ont été partiellement financées par des revenus provenant des ressources naturelles ». Leur accès, leur possession et leur exportation se transforment alors en objectifs stratégiques pour les parties belligérantes et les organisations criminelles. Les trafics des « diamants de guerre », de l'or, de l'étain et du jade représentent une part importante de ces financements illégaux.

Le manque de contrôle des espaces frontaliers ou des zones intérieures au sein desquelles la présence de l'administration centrale comme de l'armée peine à s'incarner de façon effective constituent une source supplémentaire d'enrichissement pour les acteurs criminels et de risque pour les États. Ces espaces servent de points de relais ou sont traversés par des activités illégales au nombre desquelles figurent les trafics de drogue, d'armes et d'êtres humains. Les espaces maritimes constituent également des espaces pour ces pratiques comme peut l'incarner la piraterie. Les enjeux de la criminalité transnationale sont nombreux et souvent interconnectés. Les acteurs criminels fragilisent les sociétés comme les États dont ils se jouent des structures ou qu'ils exploitent à leurs fins. Enfin, les ressources sont elles aussi à l'intersection des intérêts locaux entre besoins des éleveurs et des agriculteurs par exemple et font parallèlement l'objet de compétitions extérieures et de politiques de puissance.

Le contrôle des minerais précieux sur le continent a donné lieu à des initiatives rassemblant États, entreprises et ONGs africaines et extérieures. C'est le cas du processus de Kimberley lancé en 2000 qui a pour but de certifier les diamants bruts. Dans ce cadre, les entreprises exportatrices de minéraux en Europe par exemple s'engagent à veiller à ne pas financer directement ou indirectement des conflits ou des violations des droits de l'homme. Le processus aurait ainsi fait passer à moins de 1% la part des diamants des conflits dans le commerce international contre les 15% qu'elle occupait dans les années 1990. Les recettes de ces exportations légales ont également irrigué les appareils étatiques et augmenté les budgets alloués au développement. Le processus reste néanmoins à compléter en dehors du contrôle des diamants bruts et demande à s'élargir au niveau de ses participants.

Une autre initiative majeure est celle pour la transparence des industries extractives (ITIE), débutée en 2003. A travers cette norme mondiale pour la bonne gestion des ressources pétrolières, gazières et minières, les communautés locales perçoivent des revenus extractifs sous forme de transferts provenant du gouvernement central ou de paiements directs provenant des entreprises qui y mènent leurs activités. Si ces versements ne correspondent qu'à une faible proportion des revenus nationaux, ils représentent néanmoins des contributions essentielles pour les communautés directement concernées par les activités extractives. L'ITIE est également en charge de déterminer si les montants transférés sont en adéquation avec les engagements pris et si les gouvernements locaux perçoivent ces fonds dans les délais prévus.

La lutte directe contre ces trafics de même que la gestion des ressources naturelles appellent donc une gouvernance forte permettant de relever le niveau de

développement socio-économique des zones concernées et de réduire leur dépendance aux revenus illégaux. Le renforcement du cadre étatique dans son aspect décentralisé devient nécessaire de même que l'élargissement des capacités adaptées d'action des forces de sécurité nationales. Cette nécessité de gouvernance interroge alors les pratiques même de certains États et des entreprises en matière de corruption aussi bien que les logiques clientélistes qui peuvent accompagner leurs fonctionnements.

Enfin, l'implication des acteurs internationaux demande à être mesurée dans l'adaptation de leurs mandats que ce soit au sein de la lutte contre la criminalité organisée comme dans l'accès juste et équitable aux ressources naturelles.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER

La question de la gestion des ressources naturelles impacte tous les niveaux d'action et de responsabilité lorsque les domaines de la sécurité et de la paix sont concernés. Les questions de l'eau, du pétrole, des minerais se retrouvent aujourd'hui en lien étroit avec les préoccupations sécuritaires liées à l'extrémisme violent et à la criminalité organisée.

L'imbrication complexe des dynamiques entre sécurité et ressources naturelles

Les ressources sont soumises à des pressions renouvelées avec le changement climatique et les exploitations illégales et légales tandis que les enjeux sécuritaires sont de plus en plus importants sur le continent. Les dynamiques entre les ressources naturelles et le contexte sécuritaire deviennent particulièrement complexes et sensibles car elles touchent à la sécurité publique. La question du financement direct des actions des groupes terroristes et des groupes armés sur la base des trafics de ressources illicites interroge particulièrement car il y a une véritable connexion entre trafic et conflit qui ont tendance à se nourrir mutuellement.

De plus, la question des ressources dans la dimension sécuritaire est à intégrer dans une logique transnationale. La gestion des transhumances, en particulier en Afrique centrale, est un exemple structurant des débats en cours. Si les cheptels ont quintuplé en l'espace de seulement quelques décennies, toutes ces dynamiques s'opèrent dans des régions qui sont déjà fortement affaiblies par les conflits qu'ils aient lieu entre communautés, entre transhumants ou entre agriculteurs. On observe alors beaucoup de communautés déplacées, réfugiées et des zones de plus en plus larges affectées par les rébellions au sein desquelles peut grandir l'influence de certains groupes terroristes. Ces dynamiques touchent surtout les zones délaissées, éloignées des centres urbains à l'instar des zones frontalières, particulièrement vulnérables.

Par ailleurs, l'enjeu sécuritaire lié aux ressources est de plus en plus important car les armes sont beaucoup plus présentes et accessibles. Les braconniers sont très lourdement armés, de même que les transhumants. Il y a donc véritablement un potentiel de violence largement contagieux.

Une gestion et une protection des ressources naturelles à articuler et à étendre

La mise en œuvre de l'agenda 2030 sur le développement durable devrait être intensifiée sur cette question et ce bien au-delà de l'objectif numéro seize qui concerne spécifiquement les enjeux de paix et de sécurité et qui permet notamment de se concentrer sur « les plus délaissés » en priorité.

Il s'agit également de renforcer la gouvernance et la présence des États au travers d'une meilleure planification de l'utilisation des terres. Il faut par exemple définir, pour l'Afrique centrale, des zones réservées à





l'agriculture, des zones villageoises, des zones réservées à l'exploitation des mines, du bois, des routes, des corridors pour les éléphants ou pour les autres espèces de faune. Les droits des peuples autochtones, tout comme les contentieux fonciers sont également des questions délicates qui demandent une action unifiée de la part de ministères en charge de ces questions mais qui peinent à agir de concert.

Par ailleurs, il existe un besoin de judiciarisation de la criminalité organisée. Les États membres disposent déjà de modèles à travers les conventions sur la criminalité organisée et la convention de Mérida sur la corruption. Le traitement de la criminalité organisée devrait être judiciarisé sur le modèle de la justice pénale. Si les éco-gardes ont pour la plupart des compétences d'officiers de police judiciaire, ces dernières devraient être étendues aux services de police et de gendarmerie qui sont également présents partout sur le territoire. Plus encore, une sorte de consensus semble actuellement se dessiner sur le continent autour du besoin de mettre en commun, d'une part, les éco-gardes et les entités chargées de la préservation des aires protégées, et, d'autre part, les forces de défense et de sécurité. Les éco-gardes doivent en effet pouvoir faire face aux braconniers lourdement armés.

Dans cette perspective, a été lancé en 2017 à N'Djamena par la CEEAC, le concept « d'éco sécurité ». Sur décision des ministres de la défense et de l'environnement, tous les États membres de l'organisation doivent mettre en place des unités spéciales dédiées à ces questions de contrôle et de gestion des trafics des ressources naturelles.

S'il existe bien des textes, des accords, des protocoles, des conventions qui permettent la coopération entre forces de police et autorités judiciaires, ils sont encore très peu ancrés dans la pratique des acteurs de la chaîne pénale. Il y a donc un besoin d'articulation et de mise en œuvre transnationale de politiques effectives qui impliquent l'ensemble des acteurs concernés par la défense de l'environnement et de ses ressources.

L'eau comme source de conflit mais aussi de coopération

L'eau tient également une place prédominante dans le lien entre sécurité, paix et ressources naturelles. En effet, elle est à la fois une source de coopération - il existe 150 traités autour de l'eau - mais aussi une arme de guerre et un facteur de conflits locaux. De plus, ni l'exploitation minière par exemple, ni le développement n'est possible sans eau.

C'est pour cela qu'une série de pistes ont été proposées pour faire de l'eau un élément de prévention de conflit, comme la création de zones protégées de développement édifiées autour d'un forage à l'instar de ce qui a été fait par la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix au Niger. L'accès aux infrastructures d'eau peut également passer par des accords au niveau intercommunautaire ou s'appuyer sur les agences de bassins en tant qu'axes importants de développement et d'expression forte de la coopération entre États. Enfin, l'eau est une ressource qui se gère au niveau local et qui peut donc se transformer en espace d'engagement et d'action pour la jeunesse.

L'eau doit ainsi être absolument considérée sous tous ses aspects et être à l'ordre du jour des agendas de sécurité car elle est une question de survie.

Le pétrole, une ressource plus délicate à gérer

Le pétrole comme source de développement doit répondre quant à lui à des contraintes spécifiques pour éviter qu'il ne soit canalisé comme ressource de financement de conflit. Une répartition équitable de ses revenus entre les niveaux locaux, nationaux et internationaux est nécessaire car les besoins sont considérables.

De plus, il faut que les échelons locaux et nationaux aient une véritable légitimité populaire. En effet, il peut devenir un violent facteur de repli communautaire et de rébellion contre l'État, comme ce qui a été observé dans le delta du Niger.

Les pipelines offshore peuvent également faire l'objet de racket généralisé et d'une appropriation par les locaux qui obligent les compagnies à payer. Cependant, l'insécurité n'affecte que peu l'exploitation même si les sociétés étrangères sont de plus en plus réticentes à travailler dans des contextes de conflits de longue durée.

Enfin, tous les gros producteurs de pétrole africain ne sont pas membres de l'ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) et ce en partie du fait de son caractère « imposé par le Nord ». De plus, c'est davantage le montant des sommes gagnées avec cette ressource qui focalise l'attention de ses membres que son usage et sa répartition effective dans les budgets des États.

Le lac Tchad : une utilisation des ressources à contrôler

Le cas détaillé du Lac Tchad a, enfin, illustré l'importance fondamentale du contrôle et de l'exploitation des ressources naturelles par un groupe armé non-étatique. En effet, dans cet espace, la présence et le poids socio-économique du groupe terroriste Boko Haram a atteint son paroxysme dans la zone du lac située au Niger en 2015.

L'État d'urgence a alors été décrété sur la région mais les zones interdites ont fait l'objet de nouvelles convoitises et de nouveaux types d'exploitations.

Un lien a ainsi été observé entre une économie informelle dirigée par Boko Haram et un système de négociations concernant certains territoires auxquels les populations souhaitent et devaient continuer d'accéder pour leur subsistance en dépit des ordres de déplacement donnés par les autorités.

En complément de la réponse armée, l'État avait effectivement mis en place des mesures restrictives sur les îles du lac pour tenter de couper l'accès du groupe à ses ressources écoulées comme sur les marchés voisins, notamment au Nigéria, et servant de financement interne.

Cependant, les effets négatifs ont surtout impacté les habitants qui ont été transférés vers les rives asséchées et qui ont vu leur mobilité réduite, leurs activités productives suspendues et ont été accusés d'échanger avec les terroristes.

L'accès aux ressources du Lac et à leur exploitation a bien entraîné des relations entre groupes armés et population mais surtout pour un impératif de subsistance. En plus de la menace sécuritaire, l'État est confronté à la constitution de systèmes économiques parallèles qui illustrent les failles plus anciennes de sa gouvernance.









4^{ème}

DEMI-JOURNÉE

Mardi 19 novembre 2019

Atelier 7 (14:30 à 17:45 - Salles d'ateliers)

Sécurité numérique :
quelles priorités pour l'Afrique ?

Atelier 8 (14:30 à 17:45 - Salles d'ateliers)

Grands projets d'infrastructures :
lien sécurité et développement

Atelier 9 (14:30 à 17:45 - Salles d'ateliers)

Rôle des populations et des acteurs de la
société civile dans la sécurité en Afrique

Synthèse des travaux

Atelier

7

" Sécurité numérique :
quelles priorités pour l'Afrique "

(14:45 à 16:45 - Salle d'atelier)

LES INTERVENANTS

Youssef BENTALEB (Président d'atelier)

Président - Centre Marocain de Recherches Polytechniques et d'Innovation

Karen ALLEN

*Conseiller Principal en recherches sur les menaces
émergentes en Afrique - ISS*

Papa GUEYE

*Directeur Général - École nationale de Cybersécurité
à Vocation régionale de Dakar*

Romain GALESNE-FONTAINE

*Directeur de la Communication et des
Relations Institutionnelles - IN GROUPE*

Djiba DIALLO

Directrice Relations Fintech - EcoBank





CONTEXTE

Avec une contribution au PIB qui devrait dépasser les 10%, soit près de 300 milliards de dollars d'ici 2025 (Commission économique pour l'Afrique, mai 2018), le numérique s'impose comme un moteur incontournable de la croissance économique africaine dans les années à venir. Cependant, la découverte il y a près d'un an d'exfiltration de données massive du siège de l'Union africaine à Addis-Abeba a permis de démontrer une nouvelle fois la réalité des cyberattaques visant l'Afrique et ses infrastructures.

Avec la multiplication des stratégies numériques nationales (au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Bénin), les États africains prennent la mesure du défi que représente la cybersécurité et y investissent désormais massivement, notamment avec le soutien des financements proposés par les bailleurs de fonds internationaux.

Ces nouvelles technologies représentent une opportunité unique offerte aux États et aux Forces de Défense et de Sécurité en particulier, de repenser complètement leurs moyens d'action, d'accélérer le développement de compétences techniques locales et d'ouvrir des axes nouveaux de coopération internationale. En effet, l'avènement des drones armés et les progrès dans la robotique ont entraîné une évolution importante sur les théâtres d'opérations.

Les détenteurs de nouvelles technologies disposent de puissants moyens d'acquisition d'informations et de nouvelles capacités de protection et de coercition qui modifient sensiblement la donne sur le terrain. Désormais, les FDS doivent de plus en plus compter sur ces avancées technologiques pour faire face plus efficacement aux menaces asymétriques.

L'Union africaine a proposé en ce sens, dès 2014, la convention de Malabo pour « la cybersécurité et la protection des données personnelles », déclinaison continentale de la convention de Budapest. Pour autant, cette approche continentale peine encore à s'imposer.

Seuls 4 États membres ont ratifié cette convention alors que le coût de la cybercriminalité qui touche le continent explose avec près de 3,5 milliards de dollars de dommages en 2018 selon un cabinet d'analyse kenyan (Africa Cyber Security Report – 2017).

En dehors des questions d'harmonisation des réglementations en matière de lutte contre la cybercriminalité, de très rares projets de coopération opérationnelle incluant le partage de renseignements et la formation ont émergé, à l'instar de ce qui a pu être mis en œuvre avec l'Africa-CERT (un forum qui regroupe les équipes de sécurité et d'intervention en cas d'incidents liés à la cyber sécurité).

L'opérationnalisation de capacités réelles de détection et de réponse aux incidents au niveau étatique, l'élaboration de schémas de gestion des crises informatiques à l'échelle nationale et régionale ou encore la mise en œuvre effective de mesures de protection des infrastructures critiques, majoritairement opérées par le secteur privé, restent largement à construire et à réaliser.

Or, dans le même temps, le niveau de sophistication des cybermenaces augmente avec un risque de plus en plus systémique dans un contexte géopolitique particulièrement tendu. La sphère numérique est devenue un espace de conflictualité à part entière dans l'affrontement entre puissances.

On y assiste même à une escalade avec, événement inédit, la multiplication d'actions étatiques offensives revendiquées et communiquées par voie de presse sur des opérations menées contre des infrastructures économiques.

Les États africains, s'ils souhaitent continuer à pouvoir affirmer leur souveraineté et développer pleinement leurs capacités militaires et sécuritaires devront investir largement dans la cybersécurité.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER

Chaque année, plus de 500 000 cyberattaques sont enregistrées sur le continent. Les attaques contre l'Union africaine, les entreprises privées comme les banques montrent qu'il existe une réelle menace protéiforme. Celle-ci n'est paradoxalement pas encore suffisamment considérée comme une priorité du fait du contexte africain actuel dans lequel les menaces à la sécurité sont plus liées directement au terrorisme et à l'extrémisme violent.

Cependant, en 2022, on estime qu'il y aura 495 millions d'utilisateurs supplémentaires d'internet en Afrique sub-saharienne. De plus, les États sont dès aujourd'hui confrontés à un dépassement des frontières technologiques, de la géographie des menaces, et des nouveaux types d'acteurs, qu'engendre le numérique. Les questions de protection et de législation doivent à cet égard être mises au cœur des réflexions.

Les débats ont permis de mettre en lumière quatre grands types de menaces liées au numérique :

-Des menaces digitales qui deviennent réelles

Aujourd'hui, l'État n'a plus le monopole des technologies émergentes dans la mesure où beaucoup de cyber-attaques sont commises par des individus et des groupes organisés en réseau. Dans le cadre de la guerre asymétrique liée à l'extrémisme violent, cette tendance se répercute notamment par l'accès de ces acteurs non étatiques à des armes technologiques à faibles coûts.

Il faut ainsi sortir de la « fétichisation » des progrès apportés par le numérique pour considérer également l'autre versant de ce nouveau paysage digital qui peut occasionner des risques de sécurité réels, en dehors des seules sphères cyber.

-La manipulation massive de données et la souveraineté numérique

Ce type d'action malveillante a principalement pour but de saper les systèmes de justice, d'influer sur les élections, ou de façonner l'opinion. Une enquête récente menée par Facebook et l'Université de Stanford a révélé que huit États africains avaient été ciblés pour ingérence électorale à travers le détournement des comptes de millions d'utilisateurs. Cela a notamment été le cas pour les élections kenyanes de 2013 comme l'a révélé l'affaire Cambridge Analytica. Ces manipulations ont pour risques de polariser l'électorat et de jouer sur les tensions existantes exploitant les identités et la religion.

La protection effective des citoyens d'un État passe également par la protection de leurs données personnelles à travers des législations rigoureuses qui mettent les citoyens à l'abri des traitements abusifs des plus grandes sociétés de consommation de données que sont les GAFAM.

Cependant, en Afrique, la souveraineté numérique des États est confrontée à plusieurs limites structurelles et technologiques comme l'externalisation des données du fait de l'insuffisance des infrastructures d'hébergement comme les Data Center, ou les solutions cloud, ou comme le manque de confidentialité des données stratégiques et personnelles avec la nouvelle réglementation américaine Cloud Act adoptée en 2018, qui donne plein droit aux autorités sur les données stockées chez les grandes entreprises nationales ou étrangères.

- La protection des données individuelles

La protection des données personnelles est donc bien l'un des enjeux au cœur des questions de cybersécurité. Si l'État ne prend pas ses responsabilités en matière de référentiel d'identité, ce sont d'autres acteurs qui le feront ou qui le font déjà. Si l'État ne s'engage pas, les citoyens peuvent se tourner vers des individus qui leur proposent soi-disant gratuitement une identité.





Le modèle repose alors exclusivement sur l'exploitation commerciale de ce type spécifique de données. Mettre en place des systèmes d'identité numérique permet à la fois de sécuriser les individus mais aussi de pouvoir travailler sur le développement d'écosystèmes ou d'infrastructures dans chaque pays qui permettent de commencer à agréger les compétences.

- L'intelligence artificielle

En Afrique comme ailleurs, la technologie de reconnaissance faciale dans le secteur bancaire est attrayante pour contrer les réseaux criminels. Cependant, la technologie souffre actuellement de biais algorithmiques qui provoquent un grand nombre d'erreurs d'identifications.

D'un point de vue militaire, les technologies sont en pleine évolution, notamment avec la possibilité de transformer des drones présents dans le commerce en engins létaux de plus en plus sophistiqués. Il ne faudrait ainsi pas sous-estimer les capacités des groupes armés encore perçus comme des acteurs « peu ou pas assez sophistiqués » car ces derniers ont déjà su, par exemple, adapter leur méthode de pose d'engins explosifs en utilisant des activations à distance par téléphone.

- L'internet des objets

En effet, il est à craindre que les prochaines attaques majeures sur le continent comme ailleurs puissent être montées à partir d'un appareil électroménager ou d'une pièce de technologie transformée. La réactivité sera un enjeu clé de la réponse à cette menace. Les États africains doivent donc avoir des protocoles en place pour être en mesure d'organiser des exercices pour tester leurs capacités de réaction.

La « *technologisation* » des armes à travers le digital ne se fait donc pas seulement par temps de guerre. Elle n'est plus également l'apanage des seuls États. Ce nouveau type d'asymétrie touche des domaines élargis en termes de législation avec des implications pour le Droit international, humanitaire, les Droits de l'homme, en plus des lois domestiques sur la criminalité. Un des enjeux majeurs pour les autorités africaines comme internationales est de pleinement reconnaître ces risques et de légiférer en conséquence, au même rythme soutenu que ces évolutions technologiques. Par ailleurs, la confiance entre partenaires doit être renforcée au-delà des considérations de souveraineté, de puissance et de géopolitique qui entravent parfois une pleine coopération sur le numérique et le cyber.

Face à ces différentes évolutions et menaces, les panélistes ont identifié six principales actions prioritaires qui devraient être mises en œuvre pour limiter les cyber-attaques en Afrique :

- Le partage des informations et des renseignements sur les menaces

Il est important de déterminer l'ampleur de la menace, les ressources et la motivation des acteurs. La Convention de Budapest - le seul traité juridiquement contraignant sur la cybercriminalité - suggère que la meilleure pratique consiste à publier une évaluation annuelle de la menace que représente la criminalité organisée sur Internet.

- Le développement des compétences

Un renforcement des capacités des agents de l'État, au niveau ministériel en particulier, ainsi que de celles du grand public devrait être entrepris. Les organisations régionales doivent également s'investir davantage dans l'esprit, par exemple, de ce qui a été fait par la CEDEAO qui a organisé conjointement avec le Conseil de l'Europe une formation avec des juges et des procureurs sur la cybercriminalité et les preuves électroniques.

L'Union africaine devrait suivre cette dynamique en s'associant à ces initiatives et en aidant potentiellement à y inclure le secteur privé du continent.

S'il existe bien des initiatives africaines de mise en place de programmes de formation comme l'École de cybersécurité de Dakar, ou des formations accessibles dans plusieurs universités du continent, il y a besoin urgent d'experts et de praticiens sur le long-terme notamment pour tout ce qui touche aux questions de gouvernance, de management de la sécurité et de gestion des risques, à la gestion des incidents, ou encore à l'audit et à l'expertise en sécurité.

Certains pays Africains ont de fait du mal à convaincre les personnes compétentes et formées de rester dans leurs pays au lieu de s'installer dans des pays développés.

- La législation

Seuls cinq pays ont ratifié la Convention de l'UA sur la cyber sécurité et la criminalité liée à la protection des données personnelles établie en 2014. Certains ont actuellement préféré élaborer leur propre cadre législatif pour faire face à la nouvelle menace.

Cependant, les données de 2016 indiquent que seulement 20 % des États du continent ont réellement mis en place un cadre juridique de base pour se protéger contre les cyberattaques. Il s'agit donc d'une priorité urgente, notamment parce que le coût de la cybercriminalité qui affecte le continent augmente : ainsi, près de 3,5 milliards de dollars de dégâts ont été causés par le cybercrime en 2018 selon une société d'analyse kenyane (Africa Cyber Security Report - 2017).

- Le renforcement des capacités et le développement de plans de gestion des crises informatiques

La mise en place d'une capacité d'intervention d'urgence permanente, avec une formation et des ressources adéquates, doit être une priorité. Le Sénégal, la Côte d'Ivoire, et le Bénin possèdent des stratégies qui s'en approchent et qui devraient inspirer les autres pays africains.

La cyber hygiène, les campagnes d'information du public et la répression des logiciels piratés font également partie de ce problème de capacités. Ces manques sont en partie expliqués par la grave pénurie de main-d'œuvre dans le domaine de la cybersécurité que connaît le continent. On estime ainsi que l'Afrique manquera de 100 000 agents de cybersécurité d'ici à 2020.

- Rationaliser la sensibilisation au numérique

Les forces de police et l'armée doivent être équipées pour faire face aux nouvelles menaces numériques. Ces dernières vont désormais au-delà des cyber-attaques ou des drones militarisés avec par exemple l'impression en 3D d'armes dans un continent où la prolifération des armes légères est déjà un problème.

En conclusion, il y a pour le continent un équilibre à maintenir entre la transformation digitale comme levier du développement économique et de la transformation sociétale, et la nécessité de faire face aux enjeux politiques et stratégiques de la cybersécurité et de la protection des données et des systèmes.





Atelier

8

" Grands projets d'infrastructures
lien sécurité et développement "

(14:45 à 16:45 - Salle d'atelier)

LES INTERVENANTS

Mohammed LOULICHKI (Président d'atelier)

Chercheur au Policy Center for New South (PCNS) - Maroc

Jean-Marc GRAVELLINI

Responsable de l'Unité de Coordination - Alliance Sahel

Richard DANZIGER

Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale - OIM

Charles TELLIER

Responsable de division Fragilités, Crises, Conflits - AFD





CONTEXTE

Selon la Banque Africaine de Développement, le continent africain doit connaître en 2019 une croissance de près de 4%. L'inégalité de sa répartition pourrait être comblée en partie par une orientation des États vers les industries à forte intensité de main d'œuvre. Cependant, ces industries demandent la construction d'infrastructures en conséquence. Aujourd'hui, dans ce domaine, c'est le secteur des télécommunications et du numérique qui concentre 68% des investissements contre 21% pour l'énergie et 10% pour les transports (chiffres CNUCED).

Les infrastructures sont, par ailleurs, au cœur de l'Agenda 2063 de l'Union africaine qui aspire à « améliorer la connectivité grâce à des initiatives plus nouvelles et plus audacieuses visant à relier le continent par les voies ferrée, routière, maritime et aérienne ; et à mettre en place des pools énergétiques régionaux et continentaux ainsi que des technologies de l'information et de la communication (TIC) ». A travers le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), l'UA tente également d'établir un cadre commun d'action entre ses membres dans le but de dynamiser leurs échanges et de créer des emplois. Il s'agit là d'un enjeu stratégique majeur pour le continent qui doit largement mobiliser le secteur privé.

L'implication des acteurs privés dans les grands projets au sein de contextes sécuritaires difficiles demande une adaptation à une réalité paradoxale. Les entreprises sont à la fois pourvoyeuses de sécurité et de développement mais sont également directement exposées aux risques sécuritaires. Elles peuvent elles-mêmes devenir des cibles d'attaques dans des contextes de conflit que ce soit pour contester leur présence, obtenir des dividendes par le vol ou le racket ou à des fins de déstabilisation du pays. Elles ont alors de plus en plus recours à des services de sécurité propres ou sous-traités pour assurer la continuité de leurs activités.

L'action des entreprises dans les zones à risques peut donc être fortement circonscrite et les retombées pour les populations les plus vulnérables quasi-nulle. Or, les grands projets sont envisagés en premier lieu comme des voies cruciales pour développer les territoires notamment dans les zones sensibles et pour lutter contre le chômage qui frappe un nombre toujours plus important de jeunes actifs entrant sur le marché du travail chaque année, ce qui peut les pousser à se réfugier dans l'illégalité et l'extrémisme violent. Ces considérations rejoignent les questions générales de développement mais également les efforts directs à fournir par les États afin d'apporter des réponses aux différents types d'insécurité que connaissent ces territoires et leurs populations.

Enfin, la sécurité liée aux infrastructures touche des domaines stratégiques d'autosuffisance énergétique ou de résistance militaire aux nouvelles menaces cyber. A cette limite s'ajoute le constat plus général que la majorité des projets actuellement en œuvre sur le continent ne sera pas opérationnelle à l'échéance 2020.

Ces retards et difficultés peuvent s'expliquer par les besoins en financement très importants requis pour les infrastructures : entre 130 et 170 milliards de dollars sont ainsi évoqués annuellement pour l'ensemble du continent.

Par ailleurs, les grands projets d'infrastructures oscillent pour les partenaires internationaux entre perspectives prometteuses et risques importants. Les estimations de faible rentabilité comme l'instabilité politique et les menaces sécuritaires sont des freins souvent évoqués dans le choix de destination des investissements directs étrangers.

Malgré tout, ce secteur demeure un marché potentiel d'envergure pour les exportations de technologie des entreprises ou des États extérieurs. L'importance des projets appelle l'élaboration de stratégies coordonnées et innovantes entre acteurs économiques privés et pouvoirs publics africains responsables de la sécurité des territoires et des installations sensibles.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER

Le rôle des infrastructures est crucial dans le développement du continent africain. S'il existe un déficit en la matière, les pays africains déploient des efforts importants pour le combler dans différents domaines comme l'aérien, l'énergie, le ferroviaire, le routier notamment.

Selon la Banque mondiale, d'ici 2020, 130 à 170 milliards de dollars par an seront nécessaires afin que les pays africains puissent rattraper les autres régions du monde. Cependant, la construction d'infrastructures pose la question de la rentabilité sur le long terme car les investissements nécessaires demandent des cadres institutionnels solides.

De plus, la plupart des projets sont entrepris demandent beaucoup d'efforts en matière d'engagement pour lutter contre la corruption.

Prendre en considération les acteurs locaux

Dans la construction des infrastructures qu'elles soient grandes ou petites, il convient d'associer les populations sur toute la chaîne des projets, notamment pour bénéficier de davantage de sécurité localement, mais aussi pour qu'elles puissent identifier leurs propres intérêts. Dans les zones sensibles, les opérateurs ont besoin que les infrastructures aient l'adhésion des populations car les suspicions et l'aliénation de l'État et des opérateurs sont utilisés par les extrémistes et les groupes armés.

En effet, il est nécessaire de prendre en compte l'impact des infrastructures sur la vie des communautés en intégrant une dimension sociale qui puisse en faire des ressorts concrets dans les opérations de consolidation de la paix.

C'est sur ce socle que pourraient être restaurés les liens sociaux et être garantie l'équité pour éviter les discriminations d'accès à ces mêmes infrastructures

Ces efforts impliquent donc que les opérateurs aient une bonne lecture et compréhension des facteurs sociaux dans les régions où ils interviennent afin que les communautés ne soient pas écartées du service public.

C'est en ce sens, que les programmes entrepris se doivent d'être les plus transparents et les plus inclusifs possible. Dès le démarrage des projets, il faut tenir compte des risques de détournement qui grèvent l'appropriation. Ceci ne peut se faire que si la confiance est notamment créée entre les populations et les autorités.

Des infrastructures à mieux repenser

Il faut également prioriser l'installation des infrastructures dans les zones qui en manquent et avoir à l'esprit qu'il ne peut y avoir d'intégration nationale sans transports, ni de développement durable sans énergie par exemple.

Les acteurs économiques et étatiques doivent être sensibles aux conflits et aux besoins sous-jacents exprimés. Ce qui pose la question du nexus sécurité et développement notamment dans la région du Sahel, où il faut que les projets se concentrent davantage sur les zones fragiles.

Par ailleurs, les opérateurs économiques ou de développement doivent agir en interaction avec les acteurs locaux.

Il faut aujourd'hui, dans cette même région du Sahel, faire davantage confiance aux acteurs de terrain, aux communautés, aux associations, aux collectivités, aux opérateurs privés en renouvelant les méthodes de conception des projets.

Il faut également que les États acceptent que les partenaires puissent travailler directement avec ces opérateurs.

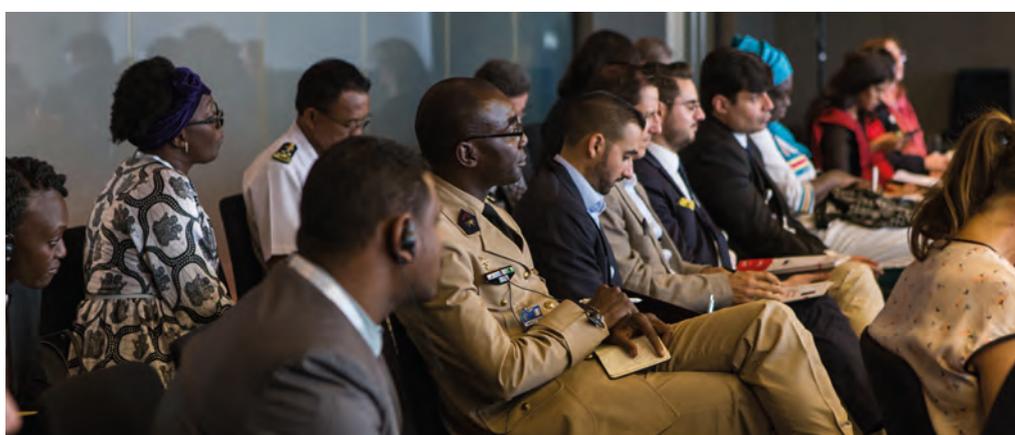




Des besoins d'infrastructures spécifiques

Le développement d'infrastructures adaptées est aujourd'hui au cœur des préoccupations dans la région du Sahel. Concernant par exemple l'élevage et la pression sur les ressources naturelles qui se raréfient et exacerbent les conflits, il faut créer des infrastructures spécifiques pour le traitement et le commerce de la viande notamment, afin de développer la filière. Cela pose ainsi la question de l'industrialisation avant même celle du transfert technologique.

Enfin, dans ces efforts pour doter les espaces sensibles d'infrastructures, les États ont un rôle à jouer tant au niveau de la mobilisation des ressources nécessaires à travers la fiscalité qu'en termes de politiques publiques plus volontaires et plus dynamiques.



Atelier

9

" Rôle des populations et des acteurs de la société civile dans la sécurité en Afrique "

(14:45 à 16:45 - Salle d'atelier)

LES INTERVENANTS

Gilles YABI (Président d'atelier)

Dircteur Exécutif - WATHI

Muneinazvo KUJEKE

Chercheure junior - Institute for Security Studies

Rachid ID YASSINE

Chercheur au Laboratoire LASPAD - Université Gaston Berger

Mamane KAKA TOUDA

*Juriste, Responsable en charge
des questions de la jeunesse - AEC*

Marie-Josée KANDANGA

*Conseillère régionale Femme
Paix et Sécurité - ONU Femme*

Zeneb TOURÉ

*Chargée principale Plaidoyer
et Partenariats - BAD*





CONTEXTE

Avec la fin de la Guerre froide et de l'antagonisme entre blocs, les conflits ont évolué vers des affrontements intra-étatiques impliquant une prolifération d'acteurs qui, pour la plupart, considèrent la population comme une cible pour le succès de leurs entreprises politique, économique, religieuse, identitaire et parfois sécessionniste. Or, les femmes et les jeunes sont désormais présentés comme les « véritables utilisateurs des opérations de paix » (SIPRI 2017).

Sur le continent africain, ils sont généralement perçus comme des figures importantes de la « société civile ». Celle-ci fait référence « à toute organisation collective, volontaire, et non orientée vers le profit qui a pour but de poursuivre les intérêts collectifs de ces membres et qui se situe en dehors des sphères de la famille et de l'État » (SIPRI 2017).

Du fait de la diversité des individus et des groupes concernés, il convient de prendre en compte l'hétérogénéité des acteurs de la société civile. Aux membres d'ONG et d'associations sont désormais intégrés les représentants communautaires et religieux dont les capacités d'action dans le domaine de la paix sont particulièrement soulignées.

Certains liens particuliers peuvent également exister avec les acteurs économiques et politiques, ce qui peut rendre la notion de « société civile » ambiguë. Pour autant, de façon commune, les sociétés civiles africaines connectent les individus et l'État. Elles peuvent, lors de situations exceptionnelles comme dans les cas de mobilisations populaires, servir de relais dans la contestation des régimes en place et se démarquer par l'attachement à la paix et à la démocratie face aux risques ou aux réalités de la répression.

Les acteurs de la société civile ont un rôle particulier à jouer dans la culture de la paix du fait de leur implantation locale et de leurs connaissances privilégiées des enjeux conflictuels. Ils peuvent ainsi être mobilisés à tous les stades des conflits. Dans la prévention, les figures traditionnelles et religieuses tentent généralement de compenser les défaillances de l'État en termes de service public dans le domaine de l'arbitrage et de la justice sur les questions qui touchent à la terre et aux affaires familiales. Dans les zones rurales, ces acteurs non-étatiques sont primordiaux dans la gestion des relations intercommunautaires et dans l'identification des mesures à prendre pour restreindre les crises potentielles.

Les représentants de la société civile ont aussi été davantage impliqués politiquement lors des processus de paix récents sur le continent. Même si leur contribution n'est pas encore pleinement prise en compte dans le contenu des négociations, ils jouent un rôle fondamental au niveau de la mobilisation des populations, de la diffusion des accords signés et pour la sensibilisation des populations, en particulier à travers l'utilisation des réseaux sociaux.

Les membres de la société civile accompagnent désormais plus activement les programmes étatiques de décentralisation, de réformes du secteur de la sécurité mais surtout de réconciliation. Dans ce domaine notamment, un nouveau rôle qui prête à débat avec les partenaires internationaux est celui de l'utilisation du dialogue intra religieux dans la résolution de conflits. Ce registre d'action peut permettre d'apaiser les tensions entre les différentes tendances religieuses. Il est également mobilisé dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent qui engendre des initiatives non-étatiques importantes dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes et leur sensibilisation pour les détourner de l'action violente.

Cette volonté de réactiver les pratiques de dialogue traditionnelles et de favoriser l'ancrage local reflète l'intérêt international pour les initiatives de « paix par le bas ». Cependant, le recours aux acteurs des sociétés civiles comme « contributeurs à la paix » n'en fait pas nécessairement des figures aux objectifs communs à ce propos.

De plus, elles peuvent être instrumentalisées par les acteurs des conflits armés desquels elles ne sont pas forcément déconnectées.

Les critiques sur leur manque de représentativité ou de crédibilité en font des acteurs dont le rôle est encore limité par les acteurs étatiques et institutionnels à des actions ciblées dans l'accompagnement des conflits. S'ils sont évoqués dans les schémas d'action qui lient sécurité et développement, ce rôle est trop souvent subalterne.

La diplomatie n'est, certes, plus l'apanage des seuls États mais la question demeure encore de mieux reconnaître l'utilité et la place des sociétés civiles africaines dans le domaine de la paix. Même si ces dernières sont porteuses de promesses et font, de fait, évoluer les modèles de la paix sur le continent, les modalités de leur participation au processus de sécurisation, de même que les mécanismes pour l'instauration d'un partenariat avec les FDS ne semblent pas clairement définis. De même, la capacité de l'éducation, de l'enseignement et de la formation à agir sur le comportement des populations dans la recherche de la paix demeure insuffisamment explorée.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER

Deux grandes tendances sont observables actuellement sur le continent africain.

La première est le sentiment de vulnérabilité des populations qui se couple avec le sentiment d'impuissance, tout aussi inquiétant, des gouvernants, des autorités civiles et militaires.

La seconde tendance, qui en dérive, est la rupture de confiance entre les gouvernants et les gouvernés. Il y a des États africains importants qui sont dans des situations de grandes incertitudes quant à leur avenir immédiat. La période est donc marquée par des grandes vulnérabilités, des troubles et des incompréhensions de la part des gouvernants, de l'armée et des partenaires, qui impliquent un risque de crises encore plus graves.

Une jeunesse concernée par l'insécurité et appelée à s'engager

Le rôle de la jeunesse dans la lutte contre l'insécurité en Afrique, de même que les défis auxquels elle est confrontée ont été des points importants des échanges. Le constat a été souligné que les jeunes ne sont pas assez pris en compte dans les politiques gouvernementales, ce qui les pousse à s'engager davantage dans les organisations de la société civile, et ce, alors même, qu'ils sont par ailleurs confrontés au chômage et à la migration.

Des actions de la part des États sont attendues pour à la fois revoir et renforcer les politiques dans le sens d'une plus grande implication de ces jeunes tant dans les structures institutionnelles qu'au niveau des budgets des États et des organisations comme l'Union africaine notamment. Une veille devrait également être mise en place pour le suivi des mesures prises lors des différents sommets sur la question. Enfin, un programme spécifique des jeunes pour la paix devrait être instauré pour accompagner les processus sur le continent.

Impliquer les populations dans la gestion des conflits

Les populations plus généralement ne sont pas assez directement intégrées dans l'élaboration et la mise en place des politiques et les citoyens sont encore trop souvent considérés comme des individus vulnérables. Cette situation est à déplorer dans la mesure où certaines personnalités se sont révélées dans les organisations de la société civile et devraient, au contraire, être mobilisées comme des coproductrices de sécurité.

La Banque Africaine de Développement développe actuellement des programmes de financement de ces organisations pour aider au renforcement de leurs capacités de veille et de protection de la population.





Dans cette perspective, il faudrait que les États privilégient davantage le recours aux leaders communautaires et aux autorités coutumières et traditionnelles dont la proximité avec les situations de terrain leur permet d'œuvrer à la fois dans la résolution classique des conflits, de contribuer au dialogue national et de lutter contre l'implantation de l'extrémisme violent.

En dépit de leurs rôles effectifs dans l'alerte, la protection et la fourniture d'informations, ces acteurs de la société civile sont limités par une mauvaise organisation et par une trop faible coordination de leur secteur, de même que par un manque de ressources. Ce qui affaiblit parfois leur légitimité même et compromet une implication plus forte, d'autant plus que l'influence des Forces de Défense et de Sécurité reste dominante.

Les femmes comme relais d'importance dans la lutte contre l'extrémisme violent

Enfin, la place des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent a été mise en exergue. Le multilatéralisme a énormément contribué à l'avancement de leur intégration dans les politiques de sécurité au niveau international comme africain. Cependant, selon les Nations unies, le progrès de leur participation directe dans la période récente reste trop mince. Les avancées auraient ainsi davantage concerné le financement des politiques servant à promouvoir les femmes plutôt que le renforcement effectif de leurs capacités.

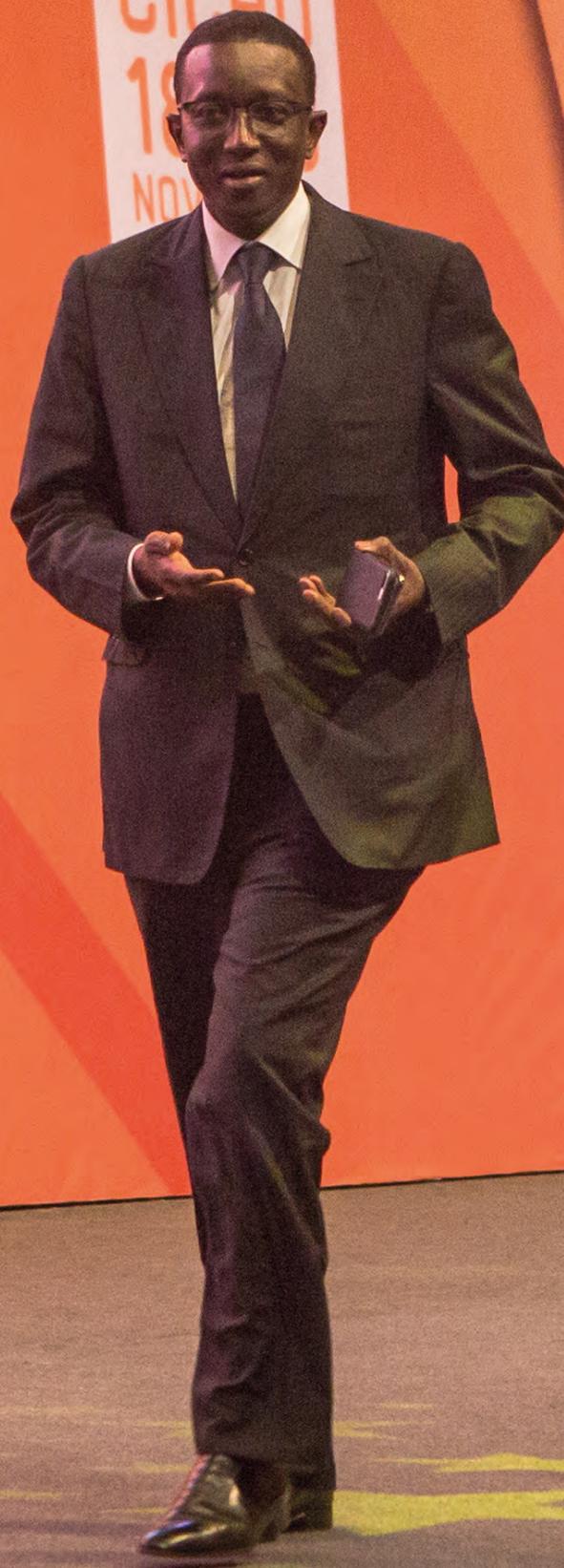
Les États sont ainsi appelés à agir « à la base » en considérant les femmes comme « actrices de la paix » mais aussi « de la guerre » dans la mesure où il n'existe aucune guerre qui ne puisse être gagnée sans l'implication des femmes. Ainsi, même les groupes terroristes les impliquent de plus en plus – et souvent sous contrainte – dans leurs stratégies. Le genre doit nécessairement être pris en compte dans la lutte contre l'extrémisme violent notamment en ce qui concerne l'accès aux espaces de dialogue et de réconciliation. « Actrices de la paix », les femmes en sont aussi les « éducatrices ».



CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

ONAL FORUM
URITY IN AFRICA

CICAD
18
NOV



**Amadou BA, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur**

Nous voilà au terme de nos travaux, et il m'échoit l'honneur de procéder à la synthèse des travaux de la 6^{ème} édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique sur le thème « Paix et sécurité en Afrique : les défis actuels du multilatéralisme ».

Ce moment de réflexion a réuni plus de cinq cents participants, constitués de Chefs d'État, de Ministres, de Parlementaires mais aussi de diplomates, de militaires, de chercheurs et universitaires ainsi que d'acteurs de la société civile et du secteur privé.

Durant deux jours et dans un élan unanime, guidés que nous sommes par notre attachement aux idéaux de paix, de dialogue et de concorde entre les peuples du monde, nous avons porté une réflexion stratégique sur les enjeux qui interpellent, non plus seulement les décideurs et les organisations internationales, mais surtout nos sociétés dans ce qu'elles ont de plus essentiel : la pérennité de leur existence.

Le multilatéralisme, qui depuis la fin de la seconde guerre mondiale constituait le viatique devant aiguillonner l'action de la communauté internationale en réponse aux défis globaux, est mis à rude épreuve à la faveur du retour du nationalisme dans les instances de décision.

Cette crise du multilatéralisme a fini de se poser comme une menace à la paix et à la sécurité internationales, en qu'elle sape les fondements de notre architecture de paix et de sécurité.

C'est dire l'importance de la 6^e édition de ce Forum dont la Cérémonie d'ouverture a été rehaussée de la présence, parmi nous, des Chefs d'État du Sénégal, de la Mauritanie, du Premier Ministre de la France ainsi que d'autres personnalités et d'éminentes sommités du monde universitaire.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Cérémonie d'ouverture et le Panel de haut niveau qui l'a suivi, ont permis de replacer le multilatéralisme au cœur des priorités de la communauté internationale, avec le souci de le repenser aux fins de l'adapter aux enjeux du monde présent et à venir.

Du maintien de la paix à la lutte anti-terroriste ou encore les efforts pour juguler la criminalité transnationale organisée, les Chefs d'État, se prononçant sur les défis sécuritaires en Afrique, ont souligné l'impérieuse nécessité de prendre en compte l'environnement asymétrique qui caractérise l'espace sahélien.

D'où la volonté réaffirmée de trouver un financement suffisant et durable aux opérations de paix, de s'attaquer aux causes profondes des conflits, notamment la pauvreté, et de renforcer les institutions étatiques pour leur permettre de retrouver leur intégrité territoriale.

Revenant sur l'acuité de la crise sécuritaire au Sahel et dans le Bassin du Lac Tchad, les Chefs d'État ont appelé de tous leurs vœux la prise en compte de la crise libyenne dans toute entreprise de résolution des conflits dans ces espaces sus indiqués.

Ainsi, trois grandes questions ont été abordées lors du Forum et éclairent la situation actuelle.

En premier lieu, le choix privilégié de la réponse militaire face à l'insécurité et au conflit qui inclut comme problématique sous-jacente l'insertion du dialogue politique en son sein. Ce recours militaire impacte les préoccupations des acteurs des forces armées et de défense, comme celles des diplomates sur le degré de robustesse à donner aux opérations, en particulier de maintien de la Paix ; sur les modalités de coopération entre les forces africaines entre elles et avec les partenaires internationaux. Enfin, elle se répercute sur l'image donnée des forces de Défense auprès des populations quant à la légitimité de leur présence et de leurs moyens d'action, parfois décriés.

La problématique fondamentale qui a été soulevée par les échanges lors du Forum est bien : « comment agir » ? » mais surtout « comment interagir » entre acteurs étatiques ou non-étatiques, africains ou non-africains ?

La seconde grande question qui a irrigué les débats est donc celle des formes du multilatéralisme pour la paix et la sécurité qui sont à privilégier pour le continent.

Des contraintes importantes ont été relevées sur le manque d'unité des forces militaires présentes dans certains conflits, sur l'impression d'une action en ordre dispersé en dépit de tentative de régionalisation des réponses.

Sur le continent comme dans les instances internationales, l'aspiration au multilatéral a parfois été décrite comme contrebalancée par un penchant pour le bilatéral dans une atmosphère de compétition renouvelée.

La figure de l'État a même pu être décrite comme altérée dans certaines situations que ce soit dans ses capacités régaliennes et de gouvernance, ou comme trop présente lorsqu'elle s'impose dans un registre nationaliste qui peut tendre les discussions et les échanges mutuels.

Ce nœud de logiques, d'intérêts et d'acteurs a des conséquences à la fois sur l'articulation des réponses militaires et politiques et touche aussi l'agenda pour la Paix qui semble encore trop peu unifié et peu clair.

En troisième lieu, il importe de noter que si la multiplicité des menaces ne cesse d'inquiéter, les acteurs de la Paix présentent, de leur côté, une diversité inspirante et potentiellement créatrice de nouvelles logiques d'action. Les panelistes n'ont eu de cesse de souligner le besoin fondamental d'interrelations entre les différents niveaux d'action locaux, régionaux et internationaux et également l'imbrication des causes profondes de l'insécurité.

De fait, les acteurs locaux doivent pouvoir s'insérer et être acceptés dans les schémas et les processus de résolution de conflit. Les infrastructures, la sécurité numérique ont également été évoquées pour garantir leur sécurité dans la vie quotidienne autour de la nécessité du développement économique.

Si le développement humain est intimement lié aux conditions économiques, il les dépasse pourtant. Evoquer la Paix et la sécurité en Afrique c'est bien lier les conditions de la réalisation personnelle en tant que citoyen, qu'individu engagé dans et pour la communauté à une coopération plus large, mieux articulée et renforcée.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il apparaît donc clairement que l'ampleur et la complexité des menaces à la paix et à la sécurité en Afrique requièrent sinon exigent un système multilatéral capable de favoriser la mutualisation des forces.

La position géographique de l'Afrique, située aux confins des océans atlantique et indien ainsi que de la méditerranée n'offrent pas beaucoup de possibilités que de collaborer avec le continent africain pour conjurer les menaces précitées.

Revenant sur la place des Nations unies dans la perspective du renforcement du système multilatéral, les participants, en plus de relever le besoin impérieux pour l'organisation onusienne de se réformer, ont mis en exergue le rôle des initiatives régionales qui constituent à la fois le début et la continuité de l'action internationale. Les exemples de la Force Conjointe du G5-Sahel et de la Force Multinationale Mixte des pays du Bassin du Lac Tchad prouvent, à suffisance, de la volonté des pays du champ à trouver des solutions pérennes aux défis qui les assaillent, en collaboration avec les partenaires internationaux.

Ainsi, au terme de nos travaux, il m'est particulièrement agréable de vous remercier chaleureusement pour les importantes contributions que vous avez imprimées à nos travaux. Je nourris l'espoir que les délibérations qui ont sanctionné les travaux de ce Forum permettent de renforcer l'efficacité de nos actions respectives en faveur de la paix sur le continent.

Je voudrais, en définitive, au nom du Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Macky SALL, réitérer l'engagement indéfectible et sans cesse renouvelé du Sénégal pour la Paix en Afrique ainsi que notre disponibilité agissante à œuvrer à vos côtés pour la construction d'un monde plus sûr parce qu'adossé aux idéaux du multilatéralisme.

En Vous souhaitant à toutes et à tous un bon retour chez vous, Je voudrais Vous remercier de votre aimable attention.





LE FORUM DE DAKAR 2019

Dakar dans la presse
Les partenaires du Forum
Les intervenants
Liste des participants
Les organisateurs





DAKAR DANS LA PRESSE

RFI : Forum international de Dakar 2019 sur la paix et la sécurité : contexte et enjeux 17/11/2019

Dakar sera le haut lieu de paix et sécurité en Afrique, les 18 et 19 novembre. Rassemblés dans la capitale sénégalaise, tout ce que le continent compte de spécialistes et experts sur les questions sécuritaires débattront deux jours durant des stratégies mises en œuvre par les États africains pour faire face aux attaques terroristes. Celles-ci se sont intensifiées au cours des dernières années, plus particulièrement dans les pays sahéliens.

C'est dans ce contexte de nouvelle flambée et d'hybridation de violences terroristes que s'ouvre la nouvelle édition du Forum de Dakar. « Compte tenu de la dégradation de l'environnement sécuritaire dans le Sahel, il ne faudrait pas s'étonner que cette région soit au cœur des débats cette année, tout comme le seront sans doute les questions que chacun se pose sur l'efficacité des dispositifs mis en place pour faire face à la violence », déclare Hugo Sada, ancien journaliste et conseiller Afrique à la Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique (CEIS) qui est l'opérateur logistique du Forum International de Dakar.

La Tribune : La crise du multilatéralisme au cœur des débats du Forum de Dakar

21/11/2019

La 6^{ème} édition du Forum pour la paix et la sécurité a été marquée par la présence du président mauritanien, Mohamed OULD CHEIKH EL GHAZOUANI, reflétant un réchauffement des relations diplomatiques entre Dakar et Nouakchott, mais également par l'appel à un renforcement de l'action de la MINUSMA dans la zone sahélo-saharienne.

Cinq ans après la création du G5 Sahel (G5S) - dont l'idée avait été lancée lors du Forum de Dakar-, les attaques terroristes qui s'entremêlent désormais aux conflits ethniques sont loin d'être contenues.

Ce sont plus de 300 attaques qui ont été répertoriées au premier semestre 2019, selon CEIS (Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique) et le CHEDS (Centre des Hautes Études de Défense et de Sécurité), tandis qu'une nouvelle embuscade a fait 24 morts dans l'armée et 17 morts chez les jihadistes pendant la tenue du forum.

Néanmoins, Édouard PHILIPPE a vanté de « réels succès tactiques - de la force Barkhane, comme - en témoignent la récente mise hors de combat des chefs au Mali » (dont l'exécution d'Abou Abderhaman al Maghrebi du RVIM au Sahel, début octobre), tout en précisant qu'il fallait « regarder la situation en face dans certains territoires, les forces anti-jihadistes étaient parvenues sinon à éradiquer, du moins à contenir voire à faire reculer la menace djihadiste, mais dans d'autres territoires cette menace s'est développée ». Une intensification du risque qui a d'ailleurs conduit le Quai d'Orsay à déconseiller cette semaine, tout déplacement au Burkina Faso, sauf « raison impérieuse ».

[Jeune Afrique] Sahel : Macky SALL et Mohamed OULD CHEIKH EL GHAZOUANI veulent un mandat renforcé face aux jihadistes 18/11/2019

Les présidents sénégalais et mauritanien ont ouvert le Forum de Dakar sur la paix et la sécurité, ce lundi, en réclamant d'une même voix un mandat renforcé pour les forces combattant les jihadistes au Sahel, notamment celle de l'ONU déployée au Mali.

Entre les forces maliennes et étrangères, il y a aujourd'hui « pas moins de 30 000 hommes sur un terrain qui est pris en otage par une bande d'individus », a constaté Macky SALL.

« Pourquoi nous ne sommes pas capables de régler ce problème ? » s'est-il interrogé, lors d'une intervention en ouverture du 6^{ème} Forum international pour la Paix et la sécurité à Diamniadio, près de Dakar. Pour Macky SALL, l'une des réponses est que l'ONU « accepte de se réformer et de réformer ses procédures ». En particulier, « il faut un mandat robuste au Mali », a-t-il insisté devant le parterre de responsables étrangers et d'experts de la sécurité réunis pour l'occasion.

Le président sénégalais a par ailleurs appelé directement la Chine et la Russie, qui siègent au Conseil de sécurité de l'ONU, à permettre que soit décerné un mandat plus fort à la MINUSMA, au sein de laquelle sont notamment déployées des troupes sénégalaises.

Le Figaro : Face à la dégradation sécuritaire, le Sahel et la France cherchent des réponses 19/11/2019

Les dernières heures ont été meurtrières, comme une terrible illustration des préoccupations et des impuissances diplomatiques. Tandis qu'à Dakar, au 6^{ème} Forum pour la paix, de hauts responsables africains et internationaux réfléchissaient lundi et mardi à la situation sécuritaire au Sahel, trente militaires maliens et nigériens sont morts, « tombés dans une embuscade » lundi soir. Dix-sept terroristes auraient aussi été tués lors de l'affrontement. « Les armées ont fait ce qu'elles ont pu », soupire le ministre de la Défense du Niger, Issoufou KATAMBÉ, en commentant l'attaque. Il venait de participer à une discussion sur les « limites de la paix et de la sécurité en Afrique ».

Le Temps : Le délabrement du Sahel, enjeu sécuritaire majeur 19/11/2019

Au sixième sommet sur la sécurité de Dakar, qui s'est ouvert ce lundi, le délabrement des États et des sociétés africaines de la zone sahélienne est reconnu par tous. Avec une question : comment y remédier ?

À quoi sert-il d'éliminer chaque année plusieurs centaines de djihadistes dans la zone sahélienne, puisque le niveau de violence et la déliquescence des États africains de la région ne font qu'augmenter ?

En ouverture du sixième sommet sur la sécurité de Dakar ce lundi 18 novembre, le constat d'impasse sécuritaire au Sahel est unanime. « Soyons réalistes, nous n'avons toujours pas trouvé la solution face à la violence, sur laquelle vient se greffer la menace terroriste », a d'emblée prévenu le président sénégalais Macky SALL. Et de rappeler un chiffre qui fait réfléchir : environ 25 000 soldats sont actuellement déployés dans la zone, entre les forces des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Tchad, Mauritanie, Niger, Mali - 5000 hommes au total), la force.

RFI : Amadou Ba (Sénégal) : " Mieux coordonner les initiatives au Sahel "
20/11/2019

Le Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique s'est achevé mardi soir, mardi 19 novembre. Pendant deux jours, dirigeants, chercheurs et ONG ont échangé sur la réponse à apporter face au terrorisme, notamment dans le Sahel. La situation sécuritaire se dégrade au Mali et au Burkina Faso. Il a beaucoup été question durant ce forum du renforcement du mandat de la force des Nations unies au Mali. Le ministre sénégalais des Affaires étrangères, Amadou BA insiste sur une meilleure coordination des initiatives et salue aussi la relation avec la Mauritanie voisine.

Press Afrik : Forum international sur la paix et la sécurité : " Nous sommes tous menacés "
19/11/2019

La sixième édition du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique s'est ouverte ce lundi au Centre de conférence international Abdou Diouf de Diamniadio (CICAD). Une occasion pour le président Macky SALL, d'inviter les États Unis, la France le Royaume Uni, la Russie et la Chine à accepter de donner le mandat robuste au Mali pour en finir avec le terrorisme.

Selon le chef de l'État Macky SALL, nul n'est à l'abri. « Les périls transcendent les frontières. En Afrique ou hors du continent, nous sommes tous menacés. Nous avons tous intérêt au maintien de la paix. Et pour maintenir la paix, faudrait-il d'abord la rétablir, pour ce qui concerne le sahel. Et c'est l'un des défis qui s'oppose au multilatéralisme », a déclaré le président SALL.

Le Monde : Au Sahel, respecter et faire respecter l'espace humanitaire
18/11/2019

Alors que les dirigeants africains et étrangers, ainsi que des ministres et militaires hauts gradés, se réunissent à Dakar pour discuter de la paix et de la sécurité en Afrique, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) rappelle les défis posés par la fragmentation des conflits et encourage les États et leurs partenaires à jouer un rôle positif afin de préserver l'espace humanitaire.

Ces derniers mois, la situation a continué à se dégrader dans le nord du Burkina Faso où la violence armée a notamment poussé près d'un demi-million de personnes à prendre la fuite pour trouver refuge ailleurs dans le pays. Les structures médicales ont été particulièrement affectées par ces violences : près d'une centaine de centres de santé ont dû fermer.

L'Opinion : Faut-il négocier avec les terroristes au Sahel ?

19/11/2019

Lors de l'ouverture du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité, le Premier ministre français Édouard PHILIPPE a exhorté lundi à ne « laisser aucune chance, aucune prise » aux groupes jihadistes dans le Sahel. Mais le délitement de la situation sécuritaire - une nouvelle attaque attribuée aux jihadistes a coûté la vie à 24 soldats maliens lundi dans l'est du Mali - amène les autorités de la région à engager des négociations avec les groupes terroristes.

« Dans l'approche du règlement de la question terroriste au Sahel, il y a un outil négligé, c'est celui du dialogue », explique un analyste de l'ONG Crisis Group en introduction d'un débat sur l'extrême violence au Forum de Dakar. Pour cet auteur d'un rapport récent sur le sujet (*), l'approche sécuritaire et celle, associée, du développement ont montré leurs limites.

Deutsche Welle : Le multilatéralisme au menu du Forum paix et sécurité en Afrique

20/11/2019

La 6^{ème} édition du Forum sur la paix et la sécurité en Afrique est consacré aux défis du multilatéralisme. Aux côtés des États, il y a des organisations telle la Fondation Konrad Adenauer qui participent à ce forum. Cette édition a démarré avec un appel au renforcement des moyens pour combattre les djihadistes au Sahel lancé par le président sénégalais Macky SALL et son homologue mauritanien Mohamed OULD CHEIKH EL GHAZOUANI.

Cette année, les discussions tournent autour des défis actuels du multilatéralisme. La coopération entre les États est « un levier important pour combattre l'insécurité », estime Florian KARNER, représentant résident de la Fondation Konrad Adenauer à Abidjan et directeur du programme "dialogue sécuritaire" qui couvre l'Afrique de l'Ouest.

"Le sujet du sommet tombe bien parce que tous les acteurs ont bien compris qu'il y a seulement des solutions communes pour stabiliser la zone" du Sahel, soutient l'expert.

Mali actu : Forum de Dakar sur la paix : Le président mauritanien sollicite la réforme de l'ONU

27/11/2019

Les lampions de l'édition 2019 du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité, en Afrique, se sont éteints le 19 novembre 2019. Deux jours durant, les participants à ce rendez-vous au

nombre desquels l'on comptait le Premier ministre français, Edouard PHILIPPE et le nouveau président mauritanien, Mohamed OULD GHAZOUANI, se sont penchés sur le thème suivant : « Les défis du multilatéralisme ».

Avant de revenir sur l'une des mesures phares de la rencontre, en l'occurrence le Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel (P3S), l'on peut déjà se féliciter de la tenue de ce forum qui est à sa sixième édition et qui intervient dans un contexte de nouvelle flambée de violences terroristes dans les pays du Sahel, plus particulièrement au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

En rappel, l'idée de cette rencontre annuelle est née du Sommet de l'Élysée en 2013, dans la foulée de l'Opération Serval, avec pour objectif principal de « mettre en place, de manière régulière, une grande réunion, avec pour thème la défense et la sécurité en Afrique, à l'instar du Shangri-La Dialogue en Asie ou de la réunion d'Abou Dhabi pour les pays musulmans ».

Selon le président mauritanien, Mohamed OULD GHAZOUANI, « l'ONU doit se réformer non seulement au niveau de la composition des membres permanents du Conseil de Sécurité, mais également dans sa politique de maintien de la paix, qui n'est pas en adéquation avec les enjeux du terrorisme d'aujourd'hui ».

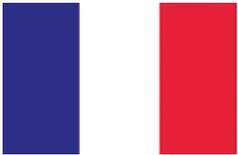


ORGANISÉ PAR



République du Sénégal

AVEC LE SOUTIEN DE



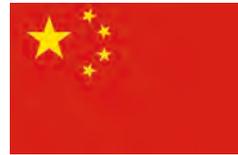
République française



Japon



Confédération Suisse



République Populaire de Chine



Inde



Émirats arabes unis



État du Koweït



État du Qatar



Arabie Saoudite

ET DE

Fondation Konrad Adenauer Stiftung



Union Économique et Monétaire Ouest Africaine



LES PARTENAIRES 2019



TRANSPORTEUR OFFICIEL DU FORUM





Inscrit dans une dynamique de lutte contre l'insécurité, le Forum de Dakar constitue une opportunité unique de rencontres multiculturelles de haut niveau permettant l'interaction entre experts, décideurs et acteurs économiques, et confirme son statut d'échéance incontournable dans l'agenda international africain.

La volonté de VICAT est d'être partenaire des décideurs africains et d'apporter ensemble les réponses aux grands enjeux auxquels le continent est confronté. La paix et la sécurité en font partie, c'est la raison pour laquelle le Groupe soutient le forum de Dakar depuis sa création.

Implanté depuis plus de 20 ans en Afrique de l'Ouest et en Egypte, le Groupe cimentier français VICAT a tenu à marquer son engagement aux côtés du Sénégal et plus généralement des États de la Sous-Région dans le cadre de programmes de développement, de paix et de sécurité.

VICAT contribue par ses cimenteries et ses installations industrielles à la valorisation des ressources et au développement de l'emploi au Sénégal, au Mali, en Mauritanie et en Egypte. Le dynamisme démographique et économique du continent génère une nouvelle révolution urbaine et un immense besoin de logements accessibles au plus grand nombre ainsi que d'infrastructures performantes, conditions indispensables au développement économique et à la stabilité sociale et politique des États.

VICAT contribue à répondre à ce besoin avec l'élaboration de matériaux et de solutions constructives africaines conformes aux critères de la construction durable et de la préservation de l'environnement.

Les échanges que nous avons pu avoir en novembre 2019 lors de cette 6ème édition sont très prometteurs pour l'avenir.

Le groupe VICAT en quelques mots

Groupe cimentier français présent dans 12 pays, VICAT emploie près de 9 000 collaboratrices et collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires consolidé de plus de 2,6 milliards d'euros, dont 63 % à l'international.

Le Groupe VICAT développe une offre performante de matériaux, produits et services adaptée à l'évolution constante des métiers de la construction.

Partout où il est implanté, VICAT s'attache au développement des territoires, de l'emploi local, du respect de l'environnement et cultive sur le long terme, des relations de confiance avec ses clients et partenaires.





La présence d'une importante délégation ministérielle française, conduite par le Premier Ministre, ainsi que de nombreux parlementaires, confirme l'intérêt du Forum de Dakar et la pertinence d'une réflexion stratégique sur les grands enjeux de l'Afrique et de l'Europe, sur la Paix et la pérennité de notre existence.

Cette 6^{ème} édition a permis de réaffirmer la nécessité de replacer la multilatéralité au cœur des priorités de la communauté internationale avec le souci de la repenser et de l'adapter aux enjeux présents et à venir ainsi que d'élargir le programme pour la sécurité et la stabilité au Sahel (P3S) tout en rappelant à une réflexion nécessaire sur l'ONU et les difficultés du financement de la Force G5 Sahel.

La qualité exceptionnelle des débats tant sur la sécurité collective que sur la gouvernance des espaces et ressources naturelles et les grands projets d'infrastructures indispensables à la sécurité et au développement ont démontré, cette année encore le succès de ce Forum et le met sur la route d'un Davos de la Paix et la sécurité dans le monde.



RUAG Defence France est très satisfait d'avoir été partenaire du 6^{ème} Forum International pour la Paix et la Sécurité en Afrique.

Notre troisième participation a été riche de rencontres et de discussions avec les différents participants venus de tous les continents.

Nous avons également apprécié la grande qualité des intervenants, des conférences et des ateliers qui ont rendu possibles des échanges concrets sur les défis sécuritaires actuels. Nous tenons à remercier et à féliciter les organisateurs.

Nous leur renouvelons notre confiance dans la perspective des événements prévus en 2020.



Les enjeux de la Paix et la sécurité en Afrique du Forum international de Dakar 2019, largement initiés lors des précédentes éditions, ont été renforcés par la présence massive des dirigeants Africains et français.

L'ouverture du Forum par notre premier ministre, est un symbole fort. La France confirme au monde sa place auprès des pays africains qui unissent leurs forces contre le terrorisme et l'extrémisme.

Le groupe RBH à travers son industrie automobile Eco responsable, bien que petit parmi les grands Constructeurs Automobiles spécialisés dans les domaines de la défense et la sécurité, a souhaité, une nouvelle fois, être partenaire de cet évènement.

Défendre la sécurité du continent africain et participer à son développement économique et social est un devoir de mémoire pour les industriels français. L'Afrique est le continent qui saura faire émerger une nouvelle révolution industrielle... « Cette révolution sera verte ou ne sera pas ».

Le groupe RBH, modeste PMI française, spécialisée dans l'industrie et l'économie circulaire, a fait le choix de l'émergence en voulant implanter son entreprise au Sénégal aux côtés de partenaires économiques Sénégalais.

Créer de l'emploi par la formation technique, défendre une nouvelle idée de l'industrie automobile, telle est notre volonté.

Par une expertise de 30 ans dans la rechange, l'entretien, la maintenance et la reconstruction, l'unité d'assemblage des véhicules RBH sera avant tout un pôle de formation et compétences techniques des activités liées à la réindustrialisation automobile.

Ce forum fut riche de rencontres et d'échanges. Il nous a permis d'écouter et d'adapter nos idées aux besoins de nos interlocuteurs et non pas seulement à nos propres ambitions économiques. Il confirme aujourd'hui, notre choix de proposer des véhicules pour la paix, la sécurité, la santé et surtout pour une mobilité fiable et adaptée.

*Laurence ROLLAND
Présidente RBH groupe*





LES INTERVENANTS DU FORUM 2019

Atelier 1

Mohamed El Hacem LEBATT

Ancien représentant spécial du président de la Commission de l'Union africaine en République centrafricaine et chef de la mission africaine en Afrique centrale (MISAC), ainsi que d'une mission supplémentaire au Gabon. Consultant international auprès du PNUD et du Département des affaires politiques des Nations unies (DPA) chargé du dialogue politique et conseiller spécial en politique (PSA) (2013 - 2015) au Tchad. Il a été Envoyé spécial de l'OIF au Burundi (2014).

Comfort Ekhuae ERO

Depuis janvier 2011, Comfort Ero est la directrice du programme Afrique de Crisis Group à Nairobi. Elle a précédemment travaillé pour ICG en tant que directrice de projet pour l'Afrique de l'Ouest. En tant que directeur de programme, Comfort supervise des projets couvrant le Sud, l'Ouest, le Centre et la Corne de l'Afrique. Elle est titulaire d'un doctorat de la London School of Economics de l'Université de Londres. Comfort siège également au comité de rédaction de diverses revues, y compris International Peacekeeping.

Angel LOSADA FERNANDEZ

Ángel Losada (Berne, 1953) est diplomate espagnol et Représentant Spécial de l'UE pour le Sahel. Diplômé en Droit par l'Université de Navarre, avec mention extraordinaire. Il a commencé sa carrière à l'OTAN lors de l'entrée de l'Espagne dans l'organisation. Il compte avec une longue expérience dans les thèmes multilatéraux, ayant occupé des postes importants dans les missions permanentes de l'Espagne auprès de l'ONU (1990-93) et l'OTAN elle-même (1996-2000). Il possède une vaste expérience aussi dans des situations de conflit, ayant été Ambassadeur en Mission Spéciale auprès la Structure de Commandement de l'ISAF en Afghanistan après la fin de la guerre (2004-2005). Il a occupé d'autres postes de premier plan dans la carrière diplomatique espagnole, comme celui d'Ambassadeur au Nigéria (2006-2011) et au Koweït (2011-14). Après ses services en tant qu'Ambassadeur espagnol en Mission Spéciale pour

la Libye et le Sahel, il a été nommé Représentant Spécial de l'UE pour le Sahel en décembre 2015.

Patrick YOUSSEF

Depuis qu'il a rejoint le CICR en 2005, Patrick Youssef a effectué différentes missions au Soudan, au Tchad, en Iraq et à Guantanamo Bay. Entre 2010 et 2013, il a été chef adjoint des opérations pour le Proche-Orient et le Moyen-Orient, couvrant le Yémen, la République islamique d'Iran et le CCG, puis chef de la délégation irakienne durant plus de deux ans. En plus de son expérience de terrain, il a travaillé sur des sujets spécifiques liés au respect du droit international humanitaire, tels que le traitement et les garanties judiciaires des personnes privées de liberté, le recrutement d'enfants dans les forces armées et la justice transitionnelle.

Albert PAHIMI PADACKE

Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Tchad du 13 Février 2016 au 04 Mai 2018, Albert Pahimi Padacke est Chef de mission d'observation électorale de l'Union Africaine à l'élection présidentielle du 24 Février 2019 au Sénégal. Précédemment, il a été Chef de mission d'observation électorale de l'Organisation Internationale de la Francophonie en République Démocratique du Congo aux élections présidentielle, législatives et locales du 30 Décembre 2018 ; et Chef de mission d'observation électorale de l'Union Africaine aux élections législatives et locales du 01 Septembre 2018 en Mauritanie. Ancien député, il est président du Groupe Parlementaire des Démocrates RNDT - Le Réveil à l'Assemblée Nationale du Tchad depuis le 20 Juin 2011, et a été Vice-Président du Parlement CEMAC de 2011 à Février 2016. Il a également occupé plusieurs postes ministériels, notamment comme Ministre des Finances et de l'Informatique, Ministre de Pétrole, Mine et Énergie et Ministre de la Justice.

Atelier 2

Mahamat Saleh ANNADIF

M. Annadif apporte à ce poste une vaste expérience nationale et

internationale. Il a été ministre des Affaires étrangères du Tchad (1997-2003), directeur de cabinet du président (2004-2006) et secrétaire général de la présidence (2010-2012). Il a également été représentant permanent de la Commission de l'Union africaine auprès de l'Union européenne de 2006 à 2010.

Au cours de sa carrière, il a pris part à plusieurs processus de paix en Afrique, notamment au Niger, en République centrafricaine et au Soudan. De 2012 à 2014, il a été représentant spécial de l'Union africaine et chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

M. Annadif est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en télécommunications de l'École polytechnique de Madagascar.

Ibrahim YAHAYA IBRAHIM

Ibrahim Yahaya Ibrahim est un analyste consultant senior pour le Sahel au sein de l'International Crisis Group ainsi que du Sahel Reseach Group, basé à Dakar. Détenteur d'un doctorat en sciences politiques de l'Université de Floride, sa thèse porte sur l'islam et la contestation politique dans la région du Sahel. Il est cofondateur et associé de recherche du Sahel Research Group. Auparavant, il a travaillé pendant quatre ans avec des ONG au Niger, dont deux ans en tant que Directeur exécutif du bureau nigérien de la Fondation Albasar International. Il a une formation en sociologie, en jurisprudence islamique et en gestion, et est diplômé de l'Université islamique de Say et de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

Mahamadou SAVADOGO

Titulaire d'un master 2 et d'un certificat d'aptitude à la recherche en science politique, Mahamadou SAVADOGO a commencé sa carrière comme gendarme pendant 14 ans. Présentement il est doctorant en sciences politiques et mène ses recherches sur les facteurs et stratégies de résiliences à l'extrémisme violent et à la radicalisation au Burkina Faso.





Il a notamment été consultant chercheur, à l'Institut of security studies (ISS), sur le projet de recherche concernant les liens entre extrémisme violent, criminalité transnationale organisée et conflits communautaires dans la région de Liptako-Gourma.

François Louncény FALL

L'Ambassadeur de Guinée François Louncény Fall est Représentant Spécial du Secrétaire général (RSSG) pour l'Afrique centrale et chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) depuis le 1er novembre 2016. Auparavant, il occupait le poste de RSSG pour l'Afrique centrale, la République Tchèque (2007-2009) et en Somalie (2005-2007).

Avant de rejoindre l'UNOCA, M. Fall était Vice-président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation de l'Accord de paix du Soudan du Sud (janvier-octobre 2016). Il a occupé plusieurs postes de haut niveau en Guinée, notamment ceux de Premier ministre (février-avril 2004), de ministre des Affaires étrangères (2002-2004, 2012-2016) et de secrétaire général de la présidence (2010-2012). Il a été représentant permanent de la Guinée auprès de l'Organisation des Nations unies (2000-2002), au cours de laquelle il a été membre non permanent du Conseil de sécurité. M. Fall est titulaire d'une maîtrise en droit international de l'Université de Conakry (Guinée).

Atelier 3

Niagalé BAGAYOKO

Politologue, elle a effectué de nombreuses recherches sur le terrain sur les systèmes de sécurité dans les pays francophones d'Afrique, les politiques de sécurité occidentales (France, États-Unis et Union européenne) en Afrique et les mécanismes africains de gestion des conflits, en mettant l'accent sur l'interface entre sécurité et

développement. Elle a enseigné à l'Institut d'études politiques (Science Po) à Paris. De 2010 à 2015, elle a dirigé le « programme de maintien et de consolidation de la paix » à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Elle est maintenant présidente du réseau du secteur de la sécurité en Afrique (ASSN).

Émile OUEDRAOGO

Membre du réseau africain de réforme du secteur de la sécurité et président fondateur de la Fondation pour la sécurité du citoyen du Burkina Faso. Professeur adjoint de pratique au Centre d'études stratégiques de l'Afrique, spécialisé dans les questions portant sur l'élaboration d'une stratégie de sécurité nationale et la gouvernance du secteur de la sécurité. Depuis 2007, il a collaboré avec le Centre d'études stratégiques de l'Afrique à plus de 25 activités en tant que conférencier, facilitateur et auteur. Il travaille également avec l'AFRICOM, Partners Global, la Fondation Conrad Adenauer, Friedrich Erbet Stiftung et le parlement de la CEDEAO.

Général Mahamadou ABOU-TARKA

Mahamadou Abou Tarka est Ministre Conseiller du Président de la République du Niger, et dirige la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), une institution de mission rattachée à la Présidence de la République du Niger, Il est membre du Conseil National de Sécurité.

Le Général Mahamadou Abou Tarka a entamé une carrière internationale dès le Grade de Chef de Bataillon, en détachement auprès du Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Il a servi successivement comme Aide de Camp du SG/OCI (1995), Représentant Adjoint de la Mission Permanente de l'OCI auprès des Nations unies à New York (1996-1999), Directeur du Département de la Prévention et de la Gestion des Conflits au siège de l'OCI à Djeddah en Arabie Saoudite (200-2004) et enfin Directeur exécutif du Fonds de Stabilité et de Reconstruction de Sierra Leone basé à Freetown (2004-2010). Impliqué dans de nombreux processus de Médiation et il a mené des missions dans plusieurs zones de conflit, notamment en Sierra Leone, en Bosnie, aux Philippines et en Afghanistan.

Kossi AGOKLA

De nationalité togolaise et professeur de droit public de son état, M. Kossi Mawuli AGOKLA a servi à de hauts postes de l'administration togolaise (notamment Secrétaire général de ministère à plusieurs reprises et Conseiller du Premier Ministre du Togo en charge des réformes institutionnelles) et surtout dans la fonction publique internationale à l'OUA, à la CEDEAO, à la Commission de l'UEMOA (Secrétaire général), à l'ONU pour la mise en œuvre du Programme africain de réforme du secteur de la sécurité (ASSEREP) auprès du Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique à Lomé (Togo) et récemment auprès de la Mission de l'UA au Mali et au Sahel (MISAHEL) à Bamako (Mali) comme Consultant DDR/RSS de novembre 2018 à septembre 2019. Il a collaboré également avec l'OIF et DCAF.

Spécialiste des questions administratives et internationales, M. AGOKLA s'est spécialisé en réforme du secteur de la sécurité en qualité de chargé de programme ou de consultant. Depuis le 18 septembre 2014, il dirige le Centre de Recherches sur la Sécurité et le Développement (CRESED) à Lomé (Togo) et est membre du Comité Exécutif du Réseau Africain du Secteur de la Sécurité (ASSN).

Général Abdoulaye FALL

Né le 10 novembre 1952 à Dakar, le Général Abdoulaye FALL est un militaire sénégalais. Il a été le chef d'État-major général des Armées du Sénégal du 26 mai 2006 au 31 octobre 2012. Il est général de corps d'armée depuis octobre 2007.

Atelier 4

J. Arthur BOUTELLIS

Arthur Boutellis est conseiller principal non-résident à l'IPI, où il a été directeur du Centre pour les opérations de paix Brian Urquhart, chargé de développer et de gérer les programmes et le programme de recherche de l'IPI dans le domaine de la paix et de la sécurité (Opérations de paix, Consolidation / Maintien de la paix, Prévention, médiation et prévention de l'extrémisme violent) de septembre 2015 à novembre 2017. Outre ses fonctions à l'IPI, il a collaboré avec les missions des Nations unies au Burundi (BINUB), au Tchad et en République centrafricaine

(MINURCAT), à Haïti (MINUSTAH) et au Mali (MINUSMA), où il a soutenu le processus de négociations de paix de 2014-2015 au sein de l'équipe de médiation des Nations unies.

Général Francis AWAGBE BEHANZIN

Commissaire de la communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), au département des Affaires politiques, paix et sécurité, le Général Béhanzin a dédié sa carrière à la sécurité publique dans son pays et la promotion de la paix en Afrique.

Samuel GAHIGI

Samuel Gahigi a rejoint les Nations unies en 2000. Il occupe actuellement les fonctions de Directeur adjoint pour l'Afrique orientale/ Départements des affaires politiques et de la consolidation de la paix et des opérations de paix. De juillet 2015 à novembre 2018, il était en charge de l'unité Afrique de l'Ouest et Sahel au sein du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP), après avoir occupé, entre septembre 2013 et juillet 2015 les fonctions de Chef de l'unité d'appui aux opérations de paix de l'Union africaine au sein du DOMP. De février 2012 à septembre 2013, M. Gahigi était en poste à Dakar, comme Conseiller politique principal au sein du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA). Il a également occupé les fonctions de Chef des affaires politiques auprès du Bureau intégré des Nations unies pour la Guinée-Bissau de février 2010 à février 2012. M. Gahigi est détenteur d'un Diplôme d'études approfondies en sciences politiques et relations internationales de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Michelle NDIAYE

Michelle Ndiaye est actuellement directrice du Programme pour la paix et la sécurité en Afrique à l'Institut pour les études sur la paix et la sécurité (IPSS), programme commun avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Coopération allemande (GIZ), ainsi que chef du secrétariat du Forum de Tana. Son expertise couvre les domaines de la défense et de la sécurité, de la paix et de la sécurité, de la gouvernance démocratique et locale, du relèvement communautaire et post-conflit, du développement durable, des questions environnementales.

Elle a aussi travaillé dans les domaines de la justice transitionnelle, de la communication pour le

développement, de la responsabilité des entreprises et du reporting mondial, du renforcement des institutions et de la gestion à grande échelle. - gestion de programme de donateurs. Elle est relectrice externe pour les revues African Affairs (Oxford Journals), Africa Insight Journal (HRSC) et South African Journal of International Affairs.

Atelier 5

Ahmedou OULD-ABDALLAH

Diplomate mauritanien et ancien haut fonctionnaire des Nations unies, Ahmedou Ould-Abdallah est actuellement président du Centre pour la Stratégie et la Sécurité dans le Sahel Sahara (Centre4s), basé à Nouakchott.

Il est également membre fondateur de Transparency International et reste membre de son Conseil Consultatif.

Capitaine de frégate Kenichi MATSUI

Né en 1980, à Ibaraki au Japon, il est diplômé de l'Académie de Défense Nationale, spécialité technologie aérospatiale.

Membre en 2016 de la Division Renseignement (État-Major Maritime d'Autodéfense), il est depuis 2017 l'Attaché de défense adjoint à l'Ambassade du Japon en France.

Robert DÖLGER

Robert Dölger a étudié l'agriculture à l'Université des sciences appliquées de Weihenstephan, puis l'économie de l'agriculture et du développement à l'Université de Londres. Après plusieurs années en Afrique, il est entré au service diplomatique en 1991. Il a été muté au Burkina Faso, en Belgique (Délégation permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'OTAN), au Danemark, au Royaume-Uni et au Royaume-Uni. Dinde. Sur place, il s'est notamment concentré sur l'Asie du Sud-Est et le Moyen-Orient et a été détaché auprès de la Fédération des industries allemandes (BDI), responsable du Moyen-Orient et de l'Afrique. Après son affectation en tant que chef de mission adjoint à l'ambassade d'Allemagne à Ankara, il est retourné au ministère fédéral des Affaires étrangères en août 2018 pour occuper le poste de directeur de l'Afrique subsaharienne et du Sahel.

Col. Festus ABOAGYE

Le colonel Festus Aboagye siège au Comité exécutif du Conseil des relations étrangères-Ghana (CFR-GH) depuis décembre 2018 et a été invité à siéger au Comité consultatif civilo-militaire de Save the Children le 1^{er} décembre 2017. Il est également membre auxiliaire du Centre pour les transitions démocratiques au Ghana (CDT-GH) depuis novembre 2017.

Le Col Aboagye (Rtd) a été Directeur général du secrétariat de l'Association africaine de formateurs pour le soutien de la paix (APSTA) à Nairobi, au Kenya (2013-2017). En mars 2004, il a rejoint l'Institut d'études de sécurité (ISS) de Tshwane (Pretoria), en Afrique du Sud, en tant que responsable du programme Formation pour la paix. Il a été chercheur principal dans le même programme jusqu'en décembre 2012.

Tighisti AMARE

Tighisti Amare est directrice adjointe du programme Afrique à la Chatham House, du Royal Institute of International Affairs à Londres. Elle a rejoint Chatham House en 2008 et a depuis occupé divers postes, notamment ceux de directeur principal du programme Afrique, de gestionnaire et de coordinateur. Elle est actuellement responsable de la supervision et de la collecte de fonds pour les projets du Programme Afrique, notamment en matière de paix et de sécurité ; élections et systèmes politiques, gouvernance durable des ressources ; et l'évolution démographique et la croissance économique inclusive. Ses recherches avec le Programme pour l'Afrique ont porté sur les relations extérieures de l'Afrique, la diplomatie économique et l'agence dans le système international. Elle a également écrit sur les relations entre l'Afrique et l'UE ; l'évolution démographique et la création d'emplois en Afrique ; et la participation des femmes à la politique.





Atelier 6

Ludovic D'HOORE

Ludovic D'HOORE est actuellement Coordonnateur régional pour l'Afrique Centrale auprès de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), plus particulièrement du Programme mondial de lutte contre la criminalité liée à la faune et aux forêts. Il est basé à Libreville, au Gabon, depuis la mi-2018, d'où il coordonne des actions de renforcement de capacité des acteurs de la justice pénale, dans plusieurs États membres de la Communauté économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC).

M. D'HOORE a rejoint les Nations unies en 2009 en tant que Coordonnateur de programme au Bureau régional de l'ONUDC pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale, basé à Dakar, au Sénégal, afin de soutenir les capacités des pays d'Afrique de l'Ouest dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il a travaillé avec de nombreux responsables de l'application de la loi et autorités judiciaires de tous les États membres de la CEDEAO, et a soutenu la mise en place de cellules de renseignements financiers (CRF) et de politiques connexes dans toute la région.

Jean WILLEMIN

Jean Willemin est titulaire d'un Master en Sociologie et d'un Certificat d'études avancées en gestion et politique de l'eau de l'Université de Genève. Avant de rejoindre le Geneva Water Hub, il a travaillé dans le domaine des droits humains pour des organisations internationales et de la société civile et s'est engagé plus particulièrement sur les enjeux de la gouvernance de l'eau depuis 2014. Il s'est spécialisé, par ailleurs, dans les méthodes de la facilitation, qu'il pratique dans le cadre de mandats pour des organisations internationales, des ONG et des administrations publiques. Au Geneva Water Hub, Jean contribue à la mise en œuvre du programme global et au

développement de l'organisation et est en charge de l'organisation de tables rondes portant sur des thématiques actuelles relatives à la gouvernance de l'eau.

Benjamin AUGÉ

Benjamin Augé est chercheur associé aux centres Afrique subsaharienne et Energie de l'Institut français des relations internationales (IFRI) depuis 2010. Docteur en géographie de l'Institut Français de géopolitique (université Paris 8), il est par ailleurs le rédacteur en chef de la lettre d'informations Africa Energy Intelligence et chroniqueur de la rubrique Afrique pour le quotidien français Le Monde. Il enseigne la géopolitique du pétrole et du gaz ainsi que la diplomatie africaine à l'Université de Nouakchott en Mauritanie ainsi qu'à l'académie diplomatique des Pays Bas, Clingendael. Les publications récentes de Benjamin Augé à l'IFRI se sont focalisées sur les réseaux de pouvoir autour de Joao Lourenço en Angola, de la politique africaine de la Tunisie et enfin des enjeux sécuritaires et politiques du développement pétrolier en Ouganda et Kenya ainsi que des réserves gazières en Tanzanie et Mozambique.

Hadiza KIARI FOUYOU

Hadiza Kiari Fouyou est titulaire d'un Doctorat en Géographie, Maître-Assistante CAMES, Enseignante-chercheuse à l'Université de Diffa (Niger). Elle mène ses recherches sur l'aménagement et la gestion des espaces ruraux entre dynamique paysagère, conflit d'usage et d'occupation de l'espace. Elle a contribué à de nombreux travaux de recherche pluridisciplinaire dans le Bassin Tchadien, notamment sur la problématique du développement du lac Tchad et en particulier sur l'exploitation et à la gestion des ressources naturelles.

Atelier 7

Youssef BENTALEB

Il est expert international en Cybersécurité et en Stratégie de transformation digitale des organisations. Il est actuellement Président du Centre Marocain de Recherches Polytechniques et d'Innovation (CMRPI) et Conseiller auprès du gouvernement marocain en cybersécurité et protection des

données. Enseignant chercheur à l'Université Ibn Tofail de Kénitra-Maroc, il a été Directeur de la Campagne Nationale de Lutte Contre la Cybercriminalité (CNLCC 2014-2017), sous l'égide du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, et dirige actuellement la Campagne Nationale Maroc Cyberconfiance (CNMC 2018-2022), sous l'égide du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique. Il est en outre coordonnateur national du comité Safer Internet Day, SID-Morocco, initiative supportée par la Commission Européenne.

Papa GUEYE

M. Papa GUEYE, Directeur général de l'École nationale de Cybersécurité, à Vocation Régionale est titulaire d'un doctorat en droit privé et sciences criminelles. Le docteur Papa GUEYE, spécialisé en cybersécurité, lutte contre la cybercriminalité et techniques d'investigations numériques, est fondateur de la Brigade Spéciale de Lutte contre la Cybercriminalité devenue la Division Spéciale de Cyber sécurité de la Police nationale du Sénégal. Il est le premier chef de ces unités spécialisées.

Enseignant-chercheur, il a participé à divers travaux de réflexion et initiatives sur les stratégies de lutte contre la cybercriminalité et en matière de cyber sécurité, au niveau national, régional et international ; animé plusieurs sessions de formation en lutte contre la cybercriminalité au profit du secteur public et privé, et animé à divers symposiums, forums, conférences nationaux et internationaux sur la lutte contre la cybercriminalité : enjeux, défis et stratégies de lutte.

Karen ALLEN

Karen Allen a rejoint l'ISS en juin 2019 en tant que conseillère principale en recherche : menaces émergentes en Afrique, dans le bureau du directeur exécutif à Pretoria. Au cours des 15 dernières années, elle a été correspondante principale à la BBC à Nairobi, puis à Johannesburg.

Elle s'intéresse particulièrement aux relations entre le terrorisme et la justice mondiale, la technologie et la sécurité humaine.

Elle est chercheuse invitée au King's College London du département d'études de la guerre. Elle est titulaire d'une maîtrise en relations

internationales et en guerre contemporaine du King's College London.

Romain GALESNE-FONTAINE

Romain Galesne-Fontaine a rejoint l'Imprimerie Nationale en 2015. Auparavant Directeur Affaires Publiques au sein de CEIS, il a mené différentes missions dans les domaines de la cybersécurité et de la confiance numérique. Il a également exercé des responsabilités en cabinet ministériel ainsi qu'au Parlement (Assemblée Nationale). Romain Galesne-Fontaine est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Djiba DIALLO

Aissatou Djiba Diallo est directrice relation fintech d'EcoBank. Dans cette fonction, son rôle consiste en grande partie à développer l'initiative annuelle phare de la banque en matière de fintech - Ecobank Fintech Challenge - Ecobank Fintech Fellowship - grâce à laquelle le groupe Ecobank a promu les start-ups les plus prometteuses du secteur Fintech.

Avant de rejoindre le groupe Ecobank, elle a occupé différentes responsabilités en Afrique. Elle a été chargée des innovations chez Microsoft4Afrika, où elle a mis en place une stratégie qui permet d'identifier, soutenir et attirer sur la plate-forme Microsoft Cloud, des start-ups et partenaires majeurs africains en fintech tout en supervisant 50 pays. Elle a également travaillé comme responsable marketing et Lead Microsoft pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre des programmes de partenariat et de stratégie. Elle a aussi dirigé la plus grande équipe de l'organisation Microsoft4Afrika, composée de personnes travaillant entre l'Afrique et les USA.

Elle est titulaire d'une maîtrise en informatique de l'université Pierre et Marie Curie, en France et est passionnée d'aéronautique.

Atelier 8

Mohammed LOULICHKI

Mohammed Loulichki (né en 1952 à Fès) est un ancien diplomate marocain. Il a été représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies à New York entre novembre 2008 et le 14 avril 2014. Il a également été représentant

permanent du Maroc auprès des Nations unies à Genève et ambassadeur du Maroc en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et en Hongrie.

Richard DANZIGER

Entré à l'OIM en 1994, Richard Danziger, de nationalité britannique, a été nommé Directeur Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du centre en Janvier 2016. Il était précédemment Chef de mission et Envoyé Spécial du Directeur Général pour l'Afghanistan entre 2013 et 2016, et Chef de Mission au Sri Lanka et aux Maldives de 2010 à 2013. Avant cela, M. Danziger a été Chef de la Division de la Gestion des Retours et de la Lutte contre la Traite des Etres Humains au siège de l'OIM à Genève.

Parmi les missions spéciales qu'il a effectuées, on peut citer entre autres, la gestion d'un Programme de Réinsertion des Ex-rebelles à Mindanao, aux Philippines en 1999 et la supervision du vote à l'étranger pour les Afghans résidant au Pakistan et en Iran pour les élections présidentielles de 2004. Il a été le point focal d'origine de l'OIM pour le Processus de Bali sur le Trafic de Migrants, la Traite des Personnes et la Criminalité Transnationale qui s'y rapporte. Il a également été membre fondateur du Comité de pilotage de l'Initiative Globale des Nations unies pour la lutte contre la Traite des Etres Humains (UNGIFT).

Il a présidé le Conseil du Programme Mondial du Forum Economique Mondial sur le Commerce Illicite de 2008 à 2011 et est à présent membre de leur Conseil Mondial du Futur sur la Migration.

Charles TELLIER

Charles Tellier est diplomate et dirige l'unité de charge de la consolidation de la paix à l'Agence française de développement depuis 2017. Sa carrière de plus de 17 ans l'a mené successivement au Royaume-Uni, en Afrique du Sud et aux États-Unis. Il a principalement travaillé sur la prévention des crises en Afrique et les affaires multilatérales, notamment les institutions financières internationales et l'ONU et en particulier sur les enjeux d'influence et d'expertise au sein des institutions multilatérales.

Il dirige aujourd'hui à Paris une équipe en charge d'appuyer la conception de projets dans les pays et les sociétés en voie de fragilisation ou en conflit violent à l'AFD.

Jean-Marc GRAVELLINI

Jean-Marc Gravelini intègre l'agence française de développement (AFD) en 1980 où il effectue une grande partie de sa carrière. Parmi les nombreux postes qu'il a pu obtenir, certains lui ont permis d'avoir une connaissance solide de la région sahéenne comme celui de chargé de mission au Tchad, pays dans lequel il prend en 1997 la direction de l'AFD. Il a été successivement responsable de la division du développement rural et agro-industrie au siège de l'AFD, directeur au Sénégal, directeur du département Afrique au siège de l'AFD, directeur au Vietnam, et enfin directeur exécutif des opérations au siège de l'AFD. De 2015 à 2017, Il a été vice-président chargé des affaires africaines du Groupe Compagnie Fruitière. Il est, depuis janvier 2018 responsable de l'Unité de Coordination de l'Alliance Sahel.

Atelier 9

Gilles YABI

Analyste politique et économiste béninois basé à Dakar, consultant indépendant dans les domaines de l'analyse des conflits, de la sécurité et de la gouvernance politique en Afrique de l'Ouest. Auteur d'un blog (gillesyabi.blogspot.com) et fondateur en décembre 2014 de Wathi, un think tank citoyen, participatif et multidisciplinaire sur les dynamiques ouest-africaines.

Docteur en économie du développement (université de Clermont-Ferrand, France), il a été journaliste à l'hebdomadaire Jeune Afrique, et pendant sept ans, de 2007 à 2013, analyste politique principal puis directeur du bureau Afrique de l'Ouest (à Dakar) de l'International Crisis Group (ICG), une ONG internationale qui œuvre pour la prévention et la résolution des conflits armés.





Muneinazvo KUJEKE

Elle a rejoint l'Institut d'études de sécurité en 2016 et est actuellement chercheur débutant au sein du programme Opérations de paix et consolidation de la paix. Son domaine de prédilection est la jeunesse africaine dans les processus de gouvernance, de paix et de sécurité. Titulaire d'une maîtrise en paix et gouvernance, elle a précédemment travaillé pour la Commission de l'Union africaine.

Rachid ID YASSINE

Rachid ID YASSINE est Maître de conférences à l'université Gaston Berger. Docteur de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Paris) et professeur invité à Sciences Po Lyon, il a aussi enseigné de 2007 à 2015 à l'université de Perpignan avant d'intervenir depuis 2015 à l'université Saint-Louis de Bruxelles. Chercheur et administrateur au laboratoire d'analyse des sociétés et pouvoirs - Afrique / Diasporas, il y dirige l'Observatoire africain du religieux. Responsable du Master sciences sociales des religions, il encadre également plusieurs doctorats au Centre d'étude des religions de l'université Gaston Berger. Diplômé en sociologie, anthropologie et sciences des religions, il travaille actuellement sur l'islam et le pluralisme (Europe, Maghreb et Sahel) et coordonne plusieurs programmes de recherche sur la démocratie et la jeunesse, la sécurité humaine, les conflits et les crimes de guerre en Afrique. Consultant et expert international, membre de diverses associations scientifiques et auteurs de plusieurs articles, il a publié les ouvrages L'Islam d'Occident ? (Halfa, 2012), Musulmans et Catalans, une identité incertaine ? (Trabucaire,

2014) et Repenser l'identité (Halfa, 2015, traduit en anglais Rethinking Identity).

Mamane KAKA TOUDA

Mamane Kaka Toua, juriste, activiste/ lanceur d'alerte, défenseur des droits humains. Assistant chargé de projet "Droit à l'alimentation et Souveraineté alimentaire" et responsable en charge des questions de la jeunesse à l'association Alternative Espaces Citoyens (AEC).

Zeneb TOURE

Mme Zéneb Touré est responsable de la Division Société civile et Engagement communautaire de la Banque africaine de développement (la Banque). Elle supervise et coordonne l'engagement de la Banque avec la société civile. Elle fournit des orientations stratégiques à la Banque et vise à assurer la transparence, la responsabilité et la participation des citoyens du gouvernement. Elle travaille également à positionner la Banque en tant que plateforme continentale pour l'innovation sociale. Avant de rejoindre la Banque, Mme Touré a occupé de nombreux postes, notamment celui de secrétaire permanente du Réseau des Femmes africaines ministres et parlementaires (REFAMP). Elle a dirigé la stratégie de plaidoyer pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes avec l'Union africaine afin d'accélérer la transformation du continent grâce à une croissance plus inclusive. Elle a défendu le programme de décentralisation au Burkina Faso, dirigeant un groupe d'experts multidisciplinaire chargé d'influencer la politique de décentralisation. Elle a été présidente et fondatrice du réseau Appui-conseil Femmes, environnement

et développement au Sahel (ACFED), entre autres.

Marie-Josée KANDANGA

Marie-Josée travaille avec UNWOMEN en tant que conseillère politique sur la paix, la sécurité et l'action humanitaire pour la région Afrique de l'Ouest et du Centre. Avant de rejoindre le bureau régional, elle était au Mali où elle a travaillé pendant trois ans en tant que conseillère "Femmes, paix et sécurité" et a coordonné le bureau auxiliaire de UNWOMEN à Gao.

Auparavant, elle a été spécialiste de programme auprès d'UNIFEM / UNWOMEN au Burundi de 2007 à 2014. Elle a été coordonnatrice de programme sur le genre et l'inclusion sociale à ACORD (Agence de coopération et de recherche pour le développement) pendant 8 ans. Auparavant, elle a travaillé avec des femmes rurales touchées par le conflit en partenariat avec le HCR et le CAFOB (groupe fédérateur d'organisations de femmes au Burundi).

Retrouvez sur le site du Forum toutes les informations sur les intervenants !

- 📄 Biographies
- 📷 Photos
- 🌐 Leurs réseaux sociaux
- 📞 Contacts



Les intervenants 2019 | dakarforum.org/fr/intervenants-2019/

LES PARTICIPANTS

1. Kimelabalou ABA

Directeur Général du GIABA - GIABA

2. Jeannine Ella ABATAN

Chercheure - Institute for Security Studies (ISS)

3. Dah ABDI

Ancien Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération - Mauritanie

4. Aktham ABDI

chef département à l'institut de défense nationale - Ministère de la défense nationale - TUNISIE

5. Illiassou ABDOULAYE

Chercheur junior - Institut d'études de sécurité (ISS)

6. Festus ABOAGYE

Conflict Management, Peace and Security - Consultant/Author

7. Mahamadou ABOU-TARKA

Président de la haute Autorité à la Consolidation de la Paix - Haute Autorité à la Consolidation de la Paix - NIGER

8. Christiane AGBOTON JOHNSON

Directeur des Programmes Spéciaux - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité- CHEDS

9. Kossi Mawuli AGOKLA

Membre du Comité Exécutif - Réseau Africain du Secteur de la Sécurité/ African Security Sector Network (ASSN)

10. Fonteh AKUM

Directeur Adjoint pour le bureau régional de l'Afrique de l'ouest, le Sahel et le bassin du lac Tchad - Institut d'études de sécurité (ISS)

11. Obaid AL HIRI AL KETBI

Vice-Ministre des Affaires étrangères en charge des affaires sécuritaires et militaires - Ministère des Affaires étrangères - EMIRATS ARABES UNIS

12. Ahmad ALLAM-MI

Secrétaire général - CEEAC

13. Karen ALLEN

Conseiller Principal en recherche Menaces Émergentes en Afrique - ISS Pretoria

14. Halimatou AMADOU

Public Relations Officer - Comité International de la Croix Rouge

15. Tighisti AMARE

Chef Adjoint, Programme Afrique - Royal Institute of International Affairs

16. Marcel AMON TANO

Ministre des Affaires étrangères - Ministère des Affaires étrangères - COTE D'IVOIRE

17. Fernand Marcel AMOUSSOU

Directeur - Institut pour la Sécurité en Afrique

18. Mahamat Saleh ANNADIF

RSSGN et Chef de la MINUSMA - Mission des Nations pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)

19. Alain ANTIL

Directeur du Centre Afrique subsaharienne - Institut français des relations internationales (Ifri)

20. Tatsuo ARAI

Ambassadeur - Ambassade du Japon au Sénégal

21. Hannah ARMSTRONG

Analyste Principale - International Crisis Group

22. Aaron ASCHENBRENNER

Spécialiste des affaires étrangères - US Africa Command - ÉTATS-UNIS

23. Philippe ATTEY

Stratégie & Développement Ressources Humaines - Consultant Autonome

24. Benjamin AUGÉ

Chercheur - Institut français des relations internationales (Ifri)

25. Markus AWATER

Directeur - FES AU Cooperation

26. Saidou Nourou BA

Ambassadeur / Formateur / Consultant - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité- CHEDS

27. Sébastien BABAUD

Chargé de Programme IcSP - Commission Européenne

28. Mamadou BADJI

Professeur, Docteur de la FSJP - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité- CHEDS

29. Niagalé BAGAYOKO

Présidente - African Security Sector Network

30. Rabiyatou BAH

Coordinatrice du projet OCWAR-C - Expertise France

31. Atta Elmanan BAKHIT

Secrétaire général - MADA organisation pan Africaine

32. Mamadou BAMBA

Spécialiste Paix-Sécurité & Gouvernance - Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD)

33. Hassatou BA-MINTE

Responsable adjointe a.i | Bureau Afrique - FIDH

34. Arthur BANGA

Conseiller technique - Konrad Adenauer Stiftung

35. Suzy BARBOSA

Ministre des Affaires étrangères - Ministère des Affaires étrangères - GUINÉE BISSAU

36. Frédéric BARDENET

Directeur AFRIQUE subsaharienne - SNCF

37. Mamadou Aliou BARRY

expertise - consultant international

38. Hervé BASSET

Conseiller Gendarmerie - Ambassade de France au Sénégal

39. Jean-Pierre BAT

Chargé de mission Afrique - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

40. Xavier BATUT

Député - Assemblée nationale - FRANCE

41. Tom BAYES

Chercheur - Konrad Adenauer Stiftung

42. François BEAUCOURNU

sous-directeur Afrique subsaharienne - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE





43. AWAGBE Francis BEHANZIN

Commissaire chargé des Affaires Politiques, Paix et Sécurité - ECOWAS

44. Youssef BENTALEB

Président - Moroccan Center for Polytechnic Research and Innovation (CMRPI)

45. Valentina BERNASCONI

Cheffe de la Délégation Régionale - Comité International de la Croix Rouge

46. Philippe BERNHARD

Attaché régional de réponse aux crises - Union Européenne

47. Stéphanie BERTHOMEAU

Coordinatrice du projet OCWAR-M - Expertise France

48. Hervé BERVILLE

Député des Côtes d'Armor - Assemblée nationale - FRANCE

49. Frédéric BETH

Président - AGEOSCO/VICAT

50. Béatrice BIANCHI

Directrice de la Stratégie Sahel - Tony Blair Institute

51. Andrzej BIELECKI

Premier Secrétaire - Ambassade de Belgique à New York - BELGIQUE

52. Jean-Daniel BIELER

Conseiller spécial pour la prévention de l'extrémisme violent - Ministère des Armées - SUISSE

53. Maman Soumana BIGA

Chef de la Sécurité - ONU

54. Christophe BIGOT

Envoyé spécial pour le Sahel - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

55. Alain-Claude BILIE-BY-NIZE

Ministre des Affaires étrangères - Ministère des Affaires étrangères - GABON

56. Luca BIONG DENG KUOL

Professeur - Center for Strategic Studies

57. Eric BLANCHOT

Directeur Général - Promediation

58. Linda BOGUIFO

Assistante de Programme - Konrad Adenauer Stiftung

59. Philippe BOHN

Administrateur - Air SÉNÉGAL

60. Olivia BOMBARDIER-FABRE

Responsable synthèse, appui au pilotage et production des offres - Défense Conseil International (DCI)

61. Zouli BONKOUNGOU

Commissaire en charge des Télécommunications - ECOWAS

62. Aude BONO-VANDORME

Sénatrice - Sénat - FRANCE

63. David BOUANCHAUD

Chargé de Réponse aux Crises - Union Européenne - FPI

64. Pauline BOURG

Manager - Airbus

65. J. Arthur BOUTELLIS

Conseiller Principal - International Peace Institute (IPI)

66. Florent BOUVIER

Expert Cyber - Ambassade de France au Sénégal

67. Jean-Jacques BRIDEY

Député du Val-de-Marne, Président de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées - Assemblée nationale - FRANCE

68. Simon BROCAS

Chargé de mission - Ministère des Armées - FRANCE

69. Silje B. BRYNE

Conseillère Principale - Ministère des Affaires étrangères - NORVEGE

70. Carole BUREAU-BONNARD

Sénatrice - Sénat - FRANCE

71. Pierre BUYOYA

Haut Représentant de l'Union Africaine pour le Mali & le Sahel - Union Africaine

72. Julio Miranda CALHA

Vice-Président de la Commission - Commission de Défense - PORTUGAL

73. Christian CAMBON

Sénateur du Val de Marne - Président COMAED/LR - Sénat - FRANCE

74. Nathalie CANTAN

Conseillère Europe et Afrique - Cabinet de la Ministre des Armées - FRANCE

75. Didier CASTRES

Conseiller Senior - CEIS

76. Andy CHADWICK

directeur du réseau cyber Afrique (Africa Cyber Network) - British Commission

77. Tony CHAFER

Professeur des Etudes Africaines et Françaises - Université de Portsmouth

78. Philippe CHALUMEAU

Député - Assemblée nationale - FRANCE

79. Mohamed Ibn CHAMBAS

Representant Special du Secrétaire-general pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel - ONU

80. Abdou CHEFOU

Enquêteur - Direction Générale de la Police Nationale - SÉNÉGAL

81. Brahim Vall CHEIBANY CHEICKH AHMED

Directeur du Collège de Défense du G5 Sahel - G5 Sahel

82. Clarisse CHICK

Chargée de mission Afrique - SGDSN

83. Jethrow CHIPILI

military officer - État-Major des Armées - ZAMBIE

84. Patricia CHOLLET

Chargée des Relations avec le Parlement - MBDA

85. Olivier CIGIOTTI

Sénateur de la Haute-Loire, Secrétaire de la Commission des Affaires étrangères - Sénat - FRANCE

86. Mouhamed CISSE

Chargé de la coopération - Ambassade du Japon au Sénégal

87. Zakaria CISSE

Directeur Général - Ministère de la Sécurité et de la Protection - GUINÉE

88. Maramany CISSE

Secrétaire général CSDN - Ministre Conseiller à la Présidence de la République - GUINÉE

89. Jean-Marie CLAMENT

Conseiller du directeur - DCAF

90. Jean-Yves CLEMENZO

Responsable Centre Régional de Communication - Comité International de la Croix Rouge

91. Mabinta Germaine COLY

Conseillère de la Chef de delegation pour les Affaires diplomatiques et humanitaires - Comité International de la Croix Rouge

92. Christian CONNAN

Vice-président - CCS international

93. Idriss Moulaye COULIBALY

Colonel - Direction de la Protection Civile - SÉNÉGAL

94. Amadou COULIBALY

Directeur des Services Extérieurs - Présidence de la République - COTE D'IVOIRE

95. Jean-Claude COUSSERAN

Conseiller Spécial - Académie Diplomatique Internationale - UE

96. Xavier-Yves COZANET

Chargé de mission - SHIELDAFRICA

97. João Gomes CRAVINHO

Ministre de la Défense - Ministère de la Défense - PORTUGAL

98. Méral CREMON

Directeur Adjoint Afrique Subsaharienne - SAFRAN

99. Fabrice CUVILLIER

Attaché de Sécurité Intérieure adjoint - Ambassade de France au Sénégal

100. Wandel DA ROCHA

Directeur Commercial Afrique Subsaharienne - Naval Group

101. C. Sidiya B. Ould DAF

Directeur - Consult+

102. Richard DANZIGER

Directeur régional - UE

103. Vincent DARRACQ

Consultant - ONU

104. Olivier DARRASON

Président - CEIS

105. Nicolas DASNOIS

Chargé de mission du Directeur d'Afrique et de l'océan Indien - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

106. Luc DE RANCOURT DE MIMERAND

Directeur général adjoint - Ministère des Armées - FRANCE

107. Emmanuel DE ROMEMONT

Fondateur et Directeur executif - Initiative Plus d'Eau pour le Sahel

108. Laurent DE SAINT BLANQUAT

EMA - Ministère des Armées - FRANCE

109. Grégoire DE SAINT QUENTIN

Sous-Chef Opérations - Ministère des Armées - FRANCE

110. Xavier DE WOILLEMONT

Secrétaire général adjoint de la défense et de la sécurité nationale - SGDSN

111. Stephen DECAM

Secrétaire Général - CIAN

112. Rudi DECROP

Relations bilatérales - Ministère de la Défense - BELGIQUE

113. Pierre DEGEZELLE

Desk Officer - Ministère de la Défense Département affaires Stratégiques - BELGIQUE

114. Hugues DELORT-LAVAL

Directeur Général - Mauricim (groupe Vicat)

115. Steven DEMILLIANO

Directeur Adjoint - US Africa Command - États-UNIS

116. Stéphane DEMILLY

Député de la Somme - Président du groupe d'amitié France-Sénégal - Assemblée nationale - FRANCE

117. Rinaldo François DEPAGNE

Directeur Afrique de l'Ouest - International Crisis Group

118. Patrick DESTREMEAU

Directeur - IHEDN

119. Ludovic D'HOORE

Coordonnateur régional pour l'Afrique Centrale, lutte contre la criminalité liée à la faune et à la flore - ONUDC

120. Aminata DIABATE

Militaire - État Major des Armées - MALI

121. Arona DIAKHATE

Directeur Adjoint de l'Ecole Nationale de la Police et de la Formation Permanente (ENPFP) - Direction Générale de la Police Nationale - SÉNÉGAL

122. Yoro DIAKITE

Directeur/Chef de la Mission Résidente - BOAD

123. Djiba DIALLO

Directrice Relation Fintech - ECOBANK

124. Bocar DIALLO

Assistant de projet OCWAR-M - Expertise France

125. Lassina DIARRA

Chercheur/ expert consultant - Centre des Stratégies pour la Sécurité au Sahel Sahara (Centre4S)

126. Aguibou DIARRAH

Directeur - Centre d'Etude sur la Sécurité et le Développement

127. Abdourahmane DIENG

Chef de la Division Sécurité Regionale - ECOWAS

128. BACHIR DIEYE

Conseiller - Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF)

129. Amadou DIONGUE

Secrétaire du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine - Union Africaine

130. Amadou Khouredia DIOP

Attaché militaire naval et de l'air - Ambassade du Sénégal à Paris

131. Alphonse DIOP

Conseiller d'Assemblée Principale de classe exceptionnelle - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité- CHEDS

132. Samuel DIOP

Expert financier, projet OCWAR-M - Expertise France





133. Babacar DIOUF

Conseiller spécial du DG et responsable de la Recherche - Publication - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité - CHEDS

134. Victor DLODLO

Conseiller politique - Gouvernement d'Afrique du Sud

135. Robert DOELGER

Directeur pour l'Afrique subsaharienne et le Sahel - Federal Foreign Office

136. Claire DOLLMANN

Experte juridique, projet OCWAR-M - Expertise France

137. Rodolphe Héritier Bonheur DONENG WAZOUMON

Directeur - Ministère de la Jeunesse et des sports - RCA

138. Yamina DOOLAUR

Responsable du Pôle Experts - Expertise France

139. Yamina DOOLAUR

Responsable du Pôle Experts - Expertise France

140. Tiebilé DRAMÉ

Ministre des Affaires étrangères - Ministère des Affaires étrangères - MALI

141. Ahmed DRISS

Président - CEMI

142. Charles-Hubert DUFOUR

Directeur de la région subsaharienne - Consultant indépendant

143. Jules DUHAMEL

Stagiaire - International Crisis Group

144. Françoise DUMAS

Députée du Gard - Assemblée nationale - FRANCE

145. Julien DURAND

Head of Africa - MBDA

146. Axel DYEURE

Directeur associé - CEIS

147. Jean Remy EBANEGA

Secrétaire Général - Gabon Environnement

148. Franck Hermann EKRA

Délégué général - Lab' nessedem

149. Professeur Menny EL BAH

Conseiller académique du Directeur du Collège de Défense du G5 Sahel - G5 Sahel

150. M'jid EL GUERRAB

Député des Français établis hors de France - Assemblée nationale - FRANCE

151. Naima EL HADADI

Assistante de projet, Département Paix, Stabilité, Sécurité - Expertise France

152. S.E. Tijani Mohamed EL KERIM

Directeur - Institut Mauritanien pour l'Accès à la Modernité

153. Tony ELUMELU

Fondateur - Fondation Tony ELUMELU

154. Comfort Ekhuse ERO

Africa Program Director - International Crisis Group

155. Fabienne ESKIN

Directrice Déléguée - COGES AFRICA

156. Cat EVANS

Ambassadeur du Royaume-Uni au Mali - Ambassade du royaume Uni au Niger

157. Jérôme EVRARD

Expert CT - ONU - Conseil de Sécurité

158. François Louncény FALL

Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale - Bureau Régional des Nations unies pour l'Afrique centrale

159. Daria FANE

Cheffe d'Equipe Régionale FPI Afrique de l'Ouest & Lac Tchad - Union Européenne

160. Gilles FAURE

Directeur adjoint - COGES AFRICA

161. Wagane FAYE

Directeur - CICO - SÉNÉGAL

162. Adja Khadidiatou FAYE

Chargée de recherche - Institute for Security Studies (ISS)

163. Frank FELIX

Directeur de la Direction Afrique Subsaharienne - Ministère des Affaires étrangères - BELGIQUE

164. Marceau FERRAND

Rédacteur - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

165. Jean-Louis FIAMENGI

Directeur de la sûreté - Véolia

166. José FIOT

Directeur commercial Afrique - ARQUUS

167. Mpako FOALENG

Experte gouvernance du secteur de la sécurité - ONU

168. Raphael FONTECHA

AMBASSADE D'Espagne Chargé de mission - Ambassade d'Espagne au Sénégal

169. Remie Bienvenue FOTUE KAMNE

Directeur - Centre Tchadien des Etudes Stratégiques

170. Yeo FOZIE

Député, Président de la Commission de Sécurité - Assemblée nationale - COTE D'IVOIRE

171. Axel FRADILLON

Chargé de mission - Ministère des Armées - FRANCE

172. Gérard FRANCHINI

Directeur Commercial Afrique - Airbus Helicopters

173. Pierre Elie FROSSARD

Responsable Commercial Export - MBDA

174. Bruno FUCHS

Député - Assemblée nationale - FRANCE

175. Hiroshi FUKUOKA

Deuxième Secrétaire - Ambassade du Japon au Sénégal

176. Yane FUMUATU

Conseiller à la Présidence - Présidence de la République - RDC

177. Ramatoulaye GADIO

Présidente de la CENTIF - CENTIF

178. Samuel GAHIGI

Directeur adjoint pour l'Afrique de l'Est - Departements des affaires politiques et des operations de paix de l'ONU - ONU

179. Jean-Claude GAKOSSO

Ministre des Affaires étrangères - Ministère des Affaires étrangères - CONGO

180. Romain GALESNE-FONTAINE

Directeur de la Communication et des Relations Institutionnelles - IN GROUPE

181. Luc GAROSCIO

Expert Sécurité civile - Ambassade de France au Sénégal

182. Joëlle GARRIAUD-MAYLAM

Sénatrice des français établis hors de France - Présidente déléguée pour le Sénégal - Sénat - FRANCE

183. Thomas GASSILLOU

Rapporteur budget armée de Terre - Assemblée nationale - FRANCE

184. Florent GEEL

Directeur Adjoint - Promediation

185. Eric GILLES

Responsable des ventes - Airbus

186. Amandine GNANGUENON

chercheuse associée - Université Clermont Auvergne

187. Philipp GOLDBERG

Directeur Regional - Friedrich Ebert Stiftung Peace and Security Competence Centre Dakar

188. Jean-Jacques GORGUI

Administrateur en charge de la Commission de la sécurité et de la Défense - Assemblée nationale - COTE D'IVOIRE

189. Celine GOUVEIA

Africa Sales Director - IN GROUPE

190. Daniel GRAMMATICO

Chef de la Cellule de Conseil et Coordination de l'Union Européenne au Sahel (RACC) - UE

191. Jean-Marc GRAVELLINI

Responsable de l'Unité de Coordination Alliance Sahel - Alliance Sahel

192. Didier GROS

Sous-directeur Affaires internationales - SGDSN

193. Jean-Marc GROSGURIN

Ambassadeur de France en Guinée et en Sierra Leone - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

194. Antoine GRYN

Gestionnaire de programme/Chargé de réponses aux crises - Délégation Union Européenne au MALI

195. Babacar GAYE

Ancien CEMGA - État-major des Armées - Sénégal

196. Cheikh Sarr GUEYE

Chargé des affaires politiques - Ambassade du Japon au Sénégal

197. Amadou Anta GUEYE

Directeur général - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité- CHEDS

198. Babacar GUEYE

Professeur, conseiller académique - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité- CHEDS

199. Papa GUEYE

Directeur général - Ecole Nationale de Cybersécurité à Vocation Régionale - SÉNÉGAL

200. Alioune GUEYE

Colonel - Gendarmerie nationale - SÉNÉGAL

201. Gérard GUITTAT

Conseiller du Ministre, Expert technique international - Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique - SÉNÉGAL

202. Cécile GUY

Rédactrice - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

203. Didier GUYON

Adjoint de l'Attaché de Défense - Ambassade de France au Sénégal

204. Franck HAASER

Conseiller politique - Office of the EU special representative for Sahel

205. Marianne HAGEN

Secrétaire d'État - Ministère des Affaires étrangères - NORVEGE

206. Guy HAMBROUCK

Chef de la Coopération - Ministère des Affaires étrangères - BELGIQUE

207. Kai HASEGAWA

Conseiller de la Sécurité - JICA Sénégal

208. Aissatou HAYATOU

Cheffe des Operations du Programme faire taire les armes en Afrique - Commission de l'Union Africaine

209. Jérôme HEITZ

Directeur du Département Paix, Stabilité, Sécurité - Expertise France

210. Gunnar Andreas HOLM

Ambassador - Ambassade de Norvège au Sénégal

211. FARHAT HORCHANI

Professeur de Droit international - Indépendant

212. Chiho HORIUCHI

Agent officier de la Première Direction d'Afrique - Ministère des affaires étrangères - JAPON

213. Bertrand HOUITTE DE LA CHESNAIS

Conseiller Spécial du Président - ARQUUS

214. Mathurin HOUNGNIKPO

Directeur Exécutif - Omega Expertise

215. Vivian HUIJGEN

Conseillère politique du RSUE Sahel - RSUE Sahel

216. Anja Elise HUSEBO

Diplomate - Ambassade de Norvège au Sénégal

217. Pascal IANNI

Chef de la Cellule Opérations et Relations internationales - Cabinet de la Ministre des Armées - FRANCE

218. Rachid IDYASSINE

Administrateur du laboratoire - LASPAD - Université Gaston Berger

219. Akihiro IWAI

Attaché politique - Ambassade du Japon au Sénégal

220. Jean-Hervé JEZEQUEL

Directeur de Projet - International Crisis Group





221. Elissa JOBSON

Responsable de Plaidoyer et de Campagnes Pour l'Afrique - International Crisis Group

222. Philippe JOLIOT

Président - TRACIP

223. Mamane KAKA TOUDA

Chargé de projet jeunesse - Alternative Espaces Citoyens

224. Arnaud KALIKA

Directeur de la Sûreté et des relations institutionnelles - Meridiam

225. Marie-Josée KANDANGA

Conseillère régionale Femme Paix et Sécurité - ONU - Femme Central and West Africa

226. Elhadji Mouhamadou KANDJI

Général de brigade (CR) - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité- CHEDS

227. Seydou KANTE

Premier Conseiller - Délégation permanente du Sénégal à l'UNESCO

228. Aissatou KANTE

Chargée de recherche - Institut d'études de sécurité (ISS)

229. Elsie KANZA

Manager - WEF - Davos Forum

230. Florian KARNER

Représentant résident à Abidjan - Konrad Adenauer Stiftung

231. Issoufou KATAMBE

Ministre de la Défense - Ministère de la Défense - NIGER

232. Ntole KAZADI

Conseiller spécial adjoint, Responsable du Bureau de Bamako - Centre Carter, Observateur Indépendant de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

233. Mohamadou KEITA

Ancien CEMGA, Officier général 2^{ème} section, membre du Conseil de l'ONI - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité- CHEDS

234. Bintou KEITA

Sous Secrétaire général - ONU - Departments for Political and Peacebuilding Affairs and Peace Operations

235. Yves KELLER

Directeur Afrique - Vicat

236. Cheik Daniel KERE

Directeur de Cabinet du Ministre de la Jeunesse - Gouvernement du Burkina Faso

237. Hadiza KIARI FOUGOU

Enseignante-Cheurcheuse - Université de Diffa

238. Moise KEREKOU

Ambassadeur pour la paix - Gouvernement du Bénin

239. Maja Hennig KJENNERUD

Diplomate - Ministère des Affaires étrangères - NORVEGE

240. Kate Almquist KNOPF

Directrice du Centre d'Etudes Officielles sur l'Afrique - Africa Center for Strategic Studies (ACSS)

241. Ago Christian KODIA

Coordonnateur Résident Mali - Centre Pour la Gouvernance du Secteur de Sécurité DCAF

242. Bertrand KOENIGS

direction de la planification des opérations, Afrique de l'Ouest et contre terrorisme - Union européenne

243. Raphaël Kouame KOFFI

Directeur adjoint de la direction de l'économie numérique et des postes de la commission de la CEDEAO (OCWAR-C) - ECOWAS

244. Stéphane KONAN

Conseiller principal du Ministre d'État de la Défense - Ministère de la Défense - CÔTE D'IVOIRE

245. Hassane KONE

Chercheur Senior - ISS Africa

246. Rigmor Elianne KOTI

Représentant special pour le Sahel - Ministère des Affaires étrangères - NORVEGE

247. Toussaint KOUNOUHO

Consultant - Konrad Adenauer Stiftung

248. Sidi El Moctar KOUNTA

Expert - MONUSCO

249. Marie Noëlle KOYARA

Ministre de la Défense nationale et de la reconstruction de l'Armée - Ministère de la Défense - RCA

250. Muneinzvo KUJEKE

Chercheuse junior - Institute for Security Studies (ISS)

251. Chantal LACROIX

Directrice Regionale Adjointe - ONU - Bureau contre la drogue et le crime pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

252. Luc LAINE

Attaché de Défense - Ambassade de France au Sénégal

253. Ramtane LAMAMRA

Haut Représentant pour faire taire les armes en Afrique - Union Africaine

254. Stéphane LE BRECH

Sous-directeur adjoint - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

255. Jean-Yves LE DRIAN

Ministre - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

256. Delphine LE LIBOUX

Responsable commerciale - IDEMIA

257. Mohamed El Hacem LEBATT

Conseiller Stratégique Principal - Commission de l'Union Africaine

258. Marie LEBEC

Députée - Assemblée nationale - FRANCE

259. Clément LECLERC

DAOI - Directeur adjoint - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

260. Moustapha LEDRU

Chef de Département Défense et Sécurité - Cabinet du Premier Ministre - NIGER

261. Gaël LESCOP

Responsable Commercial Afrique - ARQUUS

262. Emmanuel LEVACHER

Président - ARQUUS

263. Clarisse LIAUTAUD

En charge de la coordination - Union européenne

264. Falmata LIMAN

Conseiller politique - UNOWAS

265. Nathalie LOISEAU

Députée européenne - Parlement Européen

266. Angel LOSADA FERNANDEZ

Représentant Spécial de l'UE pour le Sahel - l'Union Européenne

267. Mohammed LOULICHKI

Chercheur - PCNS

268. Hamdi LOZA

Vice ministre des Affaires étrangères - Ministère des Affaires étrangères - EGYPTÉ

269. Jose LUENGO-CABRERA

Chercheur Sahel & Analyste Economie des Conflits - International Crisis Group

270. Carmen MAGARINOS CASAL

Diplomate - Délégation de l'Union européenne - SÉNÉGAL

271. Lise MAGNIER

Députée - Assemblée nationale - FRANCE

272. Hesham Mohamed MAHER

Ambassadeur - Ambassade d'Egypte au Sénégal

273. Soumeylou Boubeye MAIGA

Membre Fondateur - OSGS

274. Augustin MAMBA

Chef Adjoint de la Maison Militaire du Président de la République Chargé des Opérations et Renseignement - Maison Militaire du Président de la République

275. Laurent MANGINOT

Chargé de mission - DGRIS / Ministère des Armées - FRANCE

276. Thierry MARCHAND

Directeur de la coopération de sécurité et de défense - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

277. Michael MATONGBADA

Chargé de recherche - Institut d'études de sécurité (ISS)

278. Kenichi MATSUI

Attaché de Défense en France - Ministère de la Défense - JAPON

279. Keiko MATSUZAKI

Premier Secrétaire - Ambassade du Japon au Sénégal

280. Antonio MAZZITELLI

Directeur Regional - ONU - Bureau contre la drogue et le crime pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

281. Jean-François MBAYE

Député - Assemblée nationale - FRANCE

282. Alioune Aissa MBAYE

Chef du bureau de la Sécurité et de la Coordination de la lutte contre la Fraude. - Direction Générale des Douanes - SÉNÉGAL

283. Edouard MBENGUE

Coopération et RP - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité- CHEDS

284. Louise MENON

Stagiaire pour le Projet Afrique de l'Ouest - International Crisis Group

285. Olivier MICHEL

Vice-Président du Commerce International - Naval Group

286. Irène MINGASSON

Cheffe de Délégation - Délégation de l'Union européenne

287. Patricia MIRALLES

Députée - Assemblée nationale - FRANCE

288. Ahmed MOHAMED

Chef d'État Major des Armées - État Major des Armées - NIGER

289. Moussa MOHAMED AMAR

Conseiller - Centre des Stratégies pour la Sécurité au Sahel Sahara (Centre4S)

290. Patrick MONTLIAUD

Directeur E-Document - IN GROUPE

291. Jolie-Ruth MORAND

Coordinatrice de projet - DCAF

292. Rasmus MORTENSEN

Diplomate - fonctionnaire d'État - Ministère des Affaires étrangères - DANEMARK

293. Carol MOTTET

Conseillère principale, Division Sécurité humaine - Département fédéral des affaires étrangères de Suisse

294. Said MOUFTI

Directeur Exécutif - Centre Marocain de Recherche et d'Etudes Internationales

295. François MUNGER

Directeur Général - Geneva Water Hub

296. Chido MUNYATI

Manager - WEF - Davos Forum

297. Ilaria MUSSETTI

Expert - UE

298. Wullson MVOMO ELA

Directeur du Centre de Recherche et de Documentation - Ecole Internationale des Forces Armées (EIFORCES)

299. Daisuke NAKAJIMA

Conseiller - Ambassade du Japon au Sénégal

300. Shinishi NAKATANI

Vice-Ministre parlementaire - Ministère des Affaires étrangères - JAPON

301. Bachir NDAW

Directeur de la Recherche et de la publication - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité- CHEDS

302. Ndioro NDIAYE

Présidente - Alliance pour la Migration le Leadership et le Développement (AMLD)

303. Eugénie R. AW NDIAYE

Ancienne directrice du Centre d'Etudes des Sciences et des Techniques de l'Information - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité- CHEDS

304. Sokhna NDIAYE

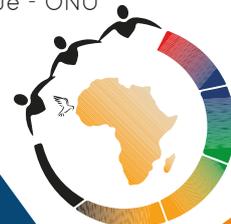
Coordinatrice programme Consolidation de la paix et prévention des conflits - Gorée Institute

305. Bacre Waly NDIAYE

Avocat a la Cour, Expert indépendant - ONU

306. Mankeur NDIAYE

RSSG pour la Centrafrique - ONU





307. Michelle NDIAYE

Directrice du programme Paix et Sécurité en Afrique - Institute for Peace and Security Studies (IPSS)

308. Ani NDUBUISI CHRISTIAN
Senior Regional Advisor - GIZ

309. Yahya NGAM

Ancien Ambassadeur - Indépendant

310. Sonar NGOM

Ambassadeur et Secrétaire Général Adjoint - Cabinet du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur

311. Mamadou NIANG

General de division, ancien ministre de l'Intérieur, coordinateur - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité- CHEDS

312. El Hadji Daouda NIANG

directeur général du renseignement extérieur du Sénégal - direction générale du renseignement extérieur - SÉNÉGAL

313. Chrysostome NKOUMBI-SAMBA

Président - AFRIK@CYBERSÉCURITÉ

314. Freddy NKURIKIYE

Senior Advisor - Centre pour le Dialogue Humanitaire

315. Takashi OCHIAI

Attaché de Défense - Ambassade du Japon au Maroc

316. Yoshitaka OGAWA

Secrétaire du Vice-Ministre parlementaire NAKATANI - Ministère des affaires étrangères - JAPON

317. Cynthia OHAYON

Coordinatrice pour la stabilisation - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

318. Kikuo OHNO

Deuxième Secrétaire - Ambassade du Japon au Sénégal

319. Kikuo OISHI

Conseiller en formulation de projets - JICA Sénégal

320. Olivier OKEKE

Chairman - Joseph Agro Industries

321. Folake OLAGUNJU OYELOLA

Chargée de programmes à la direction de l'économie numérique et des postes de la Commission de la CEDEAO (OCWAR-C) - ECOWAS

322. Bertrand OLIVA

Conseiller militaire - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

323. Émilie ONG

Chargée de projets - Expertise France

324. Moctar OUANE

Délégué général à la paix et à la sécurité - Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

325. Émile OUEDRAOGO

Executive Director - Fondation pour la Sécurité du Citoyen (FOSEC)

326. Mouhamed OULD CHEIKH EL GHAZOUANI

Président de la République - Présidence de la République - MAURITANIE

327. Dhebi OULD JAAVAR

Conseiller sécurité cabinet PM - Cabinet du Premier Ministre - MAURITANIE

328. Ahmedou OULD-ABDALLAH

Président - Centre des Stratégies pour la Sécurité au Sahel Sahara (Centre4S)

329. Arild Retvedt OYEN

Ambassadeur/ Envoyé Spécial - Ministère des Affaires étrangères - NORVEGE

330. Émilie PADELLEC

Conseiller - SGDSN

331. Oswald PADONOU

Chargé de programme principal - Fondation Konrad Adenauer

332. ALBERT PAHIMI PADACKÉ

Ancien Premier Ministre, Président de Parti politique - Indépendant

333. Xavier PAITARD

Conseiller Défense du CEO - MBDA

334. Théodore Naba PALÉ

Secrétaire Général de la Défense Nationale - Premier Ministère - BURKINA FASO

335. Florence PARLY

Ministre des Armées - Ministère des Armées - FRANCE

336. François PATUEL

Chercheur principal, Afrique de l'Ouest - Amnesty International

337. Mathieu PELLERIN

Analyste Sahel - International Crisis Group

338. Marc PELLERIN

Conseiller Senior/Assistant Special Principal du SRSG Annadif - Mission des Nations pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)

339. Aïcha PEMBOURA

Enseignante/Chercheuse - UYII/ESIG

340. Fabien PENONE

Directeur à la Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - FRANCE

341. Émile PEREZ

Directeur de la Sécurité et de l'Intelligence Economique - EDF

342. Marie-Evelyne PETRUS BARRY

Directeur Régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale Amnesty International - Amnesty International

343. Édouard PHILIPPE

Premier Ministre - Primature de la République - FRANCE

344. Bruno PITHOIS

Chef Dept Afrique - Ministère des Armées - FRANCE

345. Matthieu PITTACO

Attaché de Sécurité Intérieur - Ambassade de France au Sénégal

346. Charly POPPE

Conseiller Equipe CSNU - Ministère des Affaires étrangères - BELGIQUE

347. Christian POUT

Président - THINK TANK CEIDES

348. Marie Jean Lucien RAKOTOARISOA

Secrétaire Permanent à la Défense et à la Sécurité Nationale - Secrétariat Permanent à la Défense et à la Sécurité Nationale - MADAGASCAR

349. Léon Jean Richard RAKOTONIRINA

Ministre de la Défense nationale
- Ministère de la Défense -
MADAGASCAR

350. Irchad RAZAALY

Diplomate - Union européenne

351. André REICHART

Sénateur - Sénat - FRANCE

352. Elodie RICHE

Manager - Agence française de
développement (AFD)

353. Corinne ROBILLARD

SC/OPS - Ministère des Armées -
FRANCE

354. Hubert ROISIN

Ambassadeur de Belgique au
Sénégal, au Cap Vert, en Gambie et
en Guinée-Bissau - Ambassade de
Belgique au Sénégal

355. Laurence ROLLAND

Présidente - RBH

356. Colonel Amaury ROSTAIN

Expert Défense et Sécurité - G5 Sahel

357. Gwendal ROUILLARD

Député du Morbihan - Assemblée
nationale - FRANCE

358. Guillaume ROY

ASD/ASP - Ministère de l'Europe et des
Affaires étrangères - FRANCE

359. Hugo SADA

Conseiller spécial - Forum de Dakar -
CEIS

360. Fumika SAITO

Attachée administratif - Ambassade
du Japon au Sénégal

361. Amadou SALL

Coordinateur régional de la CellRad
- Secrétariat Permanent du G5 Sahel

362. Macky SALL

Président de la République -
Présidence de la République -
SÉNÉGAL

363. El Hadj Alioune SAMBA

ancien Ambassadeur, Général de
Brigade - Centre des Hautes Etudes
de Défense et de Sécurité- CHEDS

364. Mamadou SAMBE

Directeur des Formations - Centre
des Hautes Etudes de Défense et de
Sécurité- CHEDS

365. Bakary SAMBE

Directeur - Timbuktu Institute -
African Center for Peace Studies

366. Fatou Sow SARR

Sociologue - Centre des Hautes
Etudes de Défense et de Sécurité-
CHEDS

367. Mahamoudou SAVADOGO

Chercheur - Carrefour d'Etude et de
Recherche Action pour la Démocratie
et le Développement (CERADD)

368. Mamadou Mansour SECK

Président du Conseil d'Administration
- Centre des Hautes Etudes de
Défense et de Sécurité- CHEDS

**369. Mohamed Znaoui SID' AHMED
ELY**

Expert Défense et Sécurité - G5 Sahel

370. Ramla SID'AHMED

Président - MSS Security

371. BOUCHRA SIDI HIDA

Administrateur de programmes
recherche - CODESRIA

372. Salifou SIDIKOU

conseiller en sécurité - présidence de
la république - NIGER

373. Dominika SIKORSKA

Chargée de réponses aux crises -
Union européenne

374. Pénélope SILICE

Chargée de Recherche de Fonds,
Programmes - FIDH

375. ZARA SOUGUI GUIRSIDE

Directrice des Études Prospectives
et des menaces transnationales au
Ministère des Affaires Étrangères
du Tchad - Ministère des affaires
étrangères - TCHAD

376. Oulimata SOUMARE

Analyste - Control Risks

377. Youga SOW

PDG SOCO CIM Industries - VICAT/
SOCOSIM

378. Henning SPECK

Conseiller diplomatique - Konrad
Adenauer Stiftung

379. Quentin SPOONER

Chargé de mission SGA - Ministère
des Armées - FRANCE

380. Roland STEIN

KAS Berlin - Konrad Adenauer
Stiftung

381. Arianne Leila STOEHR

Conseillère technique - Deutsche
Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

382. Thomas STROMME

Conseiller - Ministère des Affaires
étrangères - NORVEGE

383. Mays Ndao Seck SY

C. T du Maire de Dakar en charge de
la sécurité urbaine - CHEDS

384. Sira SYLLA

Députée de Seine-Maritime -
Assemblée nationale - FRANCE

385. Naoki TAKAHASHI

Directeur Afrique (Première Direction)
- Ministère des affaires étrangères -
JAPON

386. Azumi TAKARADA

Premier Secrétaire - Ambassade du
Japon au Sénégal

387. Mamadou TANGARA

Ministre des Affaires étrangères -
Ministère des Affaires étrangères -
GAMBIE

388. Evelyne TARYAM

Chercheuse Boursière - Institut
d'études de sécurité (ISS)

389. Cécile TASSIN-PELZER

Chef de Coopération Sénégal
et Gambie - Union Européenne,
Délégation en République du Sénégal

390. Luís Filipe TAVARES

Ministre des Affaires étrangères,
des Communautés et de la Défense
- Ministère des Affaires étrangères -
CAP VERT

391. Andrew TCHIE

Chercheur - International Institute for
Strategic Studies

392. Charles TELLIER

Responsable de la Division Fragilités,
Crises, Conflits - Agence française de
développement (AFD)





393. Hervé TEMPOREL

Directeur régional terrain « Appui de l'Union européenne à la Force conjointe du G5 Sahel » - Expertise France

394. Lori-Anne THEROUX BENONI

Directrice régionale - Institut d'études de sécurité (ISS)

395. Louis-Xavier THIRODE

Directeur adjoint de la stratégie - Ministère des Armées - FRANCE

396. Aïssata TIMITE

Responsable administrative - Konrad Adenauer Stiftung

397. Antonin TISSERON

Chercheur - ONUDC

398. Paulin Maurice TOUPANE

Chercheur - Institut d'études de sécurité (ISS)

399. Zeneb TOURE

Manager, Division Société Civile et Engagement Communautaire - Banque Africaine de Développement

400. Kamal TOURE

Chargé de Programme en Cybercriminalité - ONUDC

401. Nana Oumou TOURE-SY

Coordinatrice régionale PNUD / Afrique de l'Ouest et du Centre - ONU

402. Sidiki Daniel TRAORE

Conseiller - État Major des Armées - BURKINA FASO

403. Vassiriki TRAORE

Coordonnateur National des Services de Renseignement - Présidence de la République - COTE D'IVOIRE

404. Didier TRUTT

Président-directeur général - IN GROUPE

405. Daiki TSUBOI

Troisième Secrétaire - Ambassade du Japon au Sénégal

406. Kazutaka TSURUDOME

Deuxième Secrétaire - Ambassade du Japon au Sénégal

407. Sayoko UESU

Research associate - National Graduate Institute for Policy Studies

408. Muazu UMAR

Directeur de la Recherche et de la planification du GIABA, référent OCWAR-M - GIABA

409. Jacob VAN BAARSEL

Attaché de Défense - Netherlands

410. Grégoire VERDON

Directeur Communication et Affaires publiques - ARQUUS

411. Frédéric VERSELDER

Deuxième conseiller - Ambassade de France au Sénégal

412. Stéphane VOLANT

Secrétaire Général - SNCF

413. Thomas VOLK

Représentant Resident - Konrad Adenauer Stiftung

414. Cindy VUILLEMIN

Dicod - Officier de presse - Ministère des Armées - FRANCE

415. Anna WASSERFALL

KAS Berlin - Konrad Adenauer Stiftung

416. Tinko WEIBEZAHL

KAS Berlin - Konrad Adenauer Stiftung

417. Imme WIDDERSHOVEN

Deuxième secrétaire / Affaires Régionales et Sahel - Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Sénégal

418. Jean WILLEMEN

Chargé de projet senior - Geneva Water Hub

419. Yeshi Hailemichael WOLDEMARIAM

Assistant Senior - UNOWAS

420. Olakounle Gilles YABI

Directeur exécutif - WATHI

421. Ibrahim YAHAYA IBRAHIM

Analyste Principal Sahel - International Crisis Group

422. Luther YAMEOGO

Manager - Banque Africaine de Développement

423. Patrick YOUSSEF

Directeur Regional Adj - Comité International de la Croix Rouge

424. Ali Mahamat ZENE

Accompagnateur du RSSG Annadif - Mission des Nations pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)

425. Kouider ZERROUK

Chef de la Communication Stratégique et de l'Information Publique (UNOWAS) - Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)



LES ORGANISATEURS

Sous le Haut Parrainage de

◆ **S.E.M. Macky SALL**

Président de la République du Sénégal

Sous l'autorité de

◆ **S.E.M. Amadou BA**

Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur

LE COMITÉ DE COORDINATION ET DE DÉCISION

- ◆ **Mame Baba CISSÉ**, Secrétaire Général du ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur
- ◆ **Sonar NGOM**, Secrétaire Général adjoint du ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur
- ◆ **Général de brigade Amadou Anta GUEYE**, Directeur général du CHEDS, Président de la Commission scientifique
- ◆ **Ambassadeur Boubacar SOW**, Directeur du Protocole du ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur
- ◆ **Hugo SADA**, Conseiller Afrique auprès du Président de CEIS
- ◆ **Général (2S) Didier CASTRES**, Conseiller Afrique auprès du Président de CEIS
- ◆ **Kader DIAWARA**, Directeur de Kadou Communication
- ◆ **Colonel Luc LAINÉ**, Attaché de Défense à l'Ambassade de France à Dakar

LES ÉQUIPES ORGANISATIONNELLES



Compagnie Européenne
d'Intelligence
Stratégique
Président : Guillaume Tissier



Centre des Hautes Études
de Défense
et de Sécurité
Directeur : G^{ral} Amadou Anta Gueye



Unicom Graphics
Agence conseil
et événementiel
Président : Kader Diawara





Pour nous contacter :

 contact@dakarforum.org

 www.dakarforum.org

 [@DakarForum](https://twitter.com/DakarForum)

